LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN AU CANADA

LA PRESSE

CIRCULATION MOYENNE PAR JOUR 60,439

QUATORZIEME ANNEE—N° 120 MONTREAL, VENDREDI 25 MARS 1898 HUIT PAGES—UN CENTIN

AVIS

Nous prions nos abonnés, qui nous envoient le prix de leur abonnement, par la poste, de bien vouloir faire "enregistrer" leurs lettres chargées. Nous ne sommes aucunement responsables si, par erreur, dans le service, ou autrement, ces lettres n'arrivent pas à destination.

LA DEBACLE

Un changement depuis hier

Les amoncellements de glace descendus

Il s'est opéré un changement, depuis hier, dans l'état du fleuve. L'eau est maintenant à trois pieds et quatre pouces en bas du niveau du mur de revêtement et les amoncellements de glace qui obstruaient le fleuve à l'île Ste-Hélène, sont maintenant descendus jusqu'en face de la prison, où le fleuve est complètement libre, et de là, un chenal s'étend jusqu'à la manufacture Hudon. A partir de cet endroit, les amoncellements reposent encore sur le fond du fleuve jusqu'à plusieurs milles de distance vers le bas.

Depuis hier midi, l'eau a baissé de deux pieds et demi en face de la ville. A la Longue-Pointe et à Maisonneuve elle a baissé de près de deux pieds.

Le tableau suivant indique dans quelle proportion l'eau a baissé depuis hier midi..

Hier midi	Profondeur pieds pouces
A 2 heures p. m.	37 — 2½
A 4 heures p. m.	37 — ½
A 6 heures p. m.	36 — 11
A 8 heures p. m.	36 — 8
A 10 heures p. m. . . .	36 — 5
A minuit.	36 — 3
AUJOURD'HUI	
A 2 heures a. m.	36 — 0
A 4 heures a. m.	35 — 9
A 6 heures a. m.	35 — 7
A 8 heures a. m.	35 — 4
A 9 heures a. m.	35 — 3
A 10 heures a. m. . . .	35 — 2
A midi, aujourd'hui. . .	34 — 11

Come on le voit, l'eau a baissé depuis vingt-quatre heures, d'environ un pouce par heure en moyenne.

Les glaces d'en haut continuent à descendre par morceaux.

A partir de chaque rive, en haut de l'île Ste Hélène, le fleuve est encore couvert de glace jusqu'à une assez bonne distance vers le large.

Du côté nord la glace s'étend jusqu'à l'île aux millions. On est généralement d'avis, maintenant, qu'il n'y aura pas d'inondation en face de la ville.

La nuit dernière, l'eau des mares a gelé d'un pouce.

Highlands, 25 — Il est passé un peu de glace hier, ce matin il n'en passe plus.

Valleyfield, 25 — Le lac est libre de glace sur un espace de deux milles à l'ouest. La glace devient de plus en plus faible.

Hudson, 25 — Aucun changement dans l'état de la glace depuis hier.

Sorel, 25 — L'eau a baissé d'un pouce. La glace est dans le même état.

Trois-Rivières, 25 — L'eau a baissé de deux pouces depuis hier. Aucun changement dans l'état de la glace.

Berthier, 25 — L'eau a baissé de deux pouces. La glace est ferme.

Beauharnois, 25 — La glace descend lentement. L'eau baisse.

CHOSES DU YUKON

Discutées au Board of Trade

Le conseil du Board of Trade s'est assemblé à midi, pour discuter la question d'établir une voie pour voitures, conduisant d'Edmonton ou d'un autre point de la Saskatchewan au Yukon, et adopter une résolution à cet effet.

L'association de la halle aux blés s'assemblera cette après-midi, dans le même but. Quelques membres de l'association que nous avons interrogés à ce sujet, sont d'avis qu'il serait préférable dans l'intérêt du commerce canadien, d'établir une voie ferrée conduisant de la rivière Stickine ou de la Colombie Anglaise, si possible, jusqu'au lac Teslin, distance de 150 milles. Ils trouvent que les avantages que réserverait au pays la construction de cette voie ferrée justifierait le gouvernement d'accorder une subvention à cet effet. Cette nouvelle voie d'Edmonton ou de Prince Albert.

Les membres de l'association que nous avons vus ce matin, sont aussi d'avis que le gouvernement devrait accorder une certaine somme pour la construction d'un chemin temporaire pour voitures, en attendant l'ouverture de la nouvelle voie ferrée.

LA FETE DE L'ANNONCIATION

Messe dans la chapelle aérienne

Bien que l'on en ait beaucoup parlé lors de sa construction, nombreuses sont encore les personnes qui ne se font pas la moindre idée de ce qu'est la chapelle aérienne du monument de Notre-Dame de Bonsecours.

Le lieu qu'occupe cette petite maison, ce fac-simile de la demeure de la Sainte-Famille, à Nazareth, convertie en chapelle depuis plus de 1800 ans, est à lui seul une merveille. Et, comme pour atteindre la réelle maison de la Sainte-Vierge, sur la colline de Lorette qui reçoit la vague de l'Adriatique, il faut monter bien haut pour prier devant le petit oratoire de Bonsecours qui domine le Saint-Laurent. Ce petit oratoire est des plus coquets avec ses peintures neuves et ses fleurs fraîches, et nous nous arrêterions peut-être à la décrire si la sainteté du lieu ne nous commandait plutôt le respect et la vénération.

Ce matin, de la fête de l'Annonciation, le petit oratoire du dôme de l'église Bonsecours était rempli de personnes pieuses qui avaient tenu à se rendre au sanctuaire et prier devant cette sainte et pauvre maison où Marie, bénie entre toutes les femmes, se fit la servante du Seigneur. C'était un spectacle imposant que celui de cette messe matinale, dite presque en plein air à cent cinquante pieds du sol, sous les rayons d'un beau soleil de printemps. Mlles Tremblay et Houle rehaussèrent l'éclat de la fête par leur musique et leur chant pieux, et M. l'abbé Sentennes mit à profit la solennité de l'occasion pour faire apprécier aux fidèles la grâce extraordinaire qu'a Montréal de posséder cette petite maison, reproduction exacte de l'auguste maison de la Vierge, faite à Lorette même sous la surveillance des Franciscains d'Italie. Rares sont les cérémonies dans cette petite chapelle. Les fêtes de la Sainte-Famille, de l'Annonciation, de Notre-Dame de Bonsecours, de la Nativité de la Sainte-Vierge, du Saint-Nom de Marie, du Saint-Rosaire, de la première translation de la maison de Nazareth en Dalmatie, le 10 mai 1291, et de la dernière translation à Lorette, le 10 décembre 1294, sont les seules où il soit donné d'assister aux messes du petit oratoire. Par une faveur spéciale, une basse messe sera célébrée chaque samedi du mois de mai dans la chapelle aérienne de Bonsecours et les personnes avides de spectacles imposants feraient bien de ne pas perdre l'occasion de visiter le plus bel oratoire du Canada.

HORACE ST LOUIS VS. R. J. DEMERS

Plaidoyers qui coutent cher

L'on se rappelle que M. Horace St Louis avait poursuivi un banquier du nom de R. J. Demers, parce que ce dernier lui avait infligé un coup de poing en pleine figure, dans le palais de justice.

Dans son plaidoyer à l'action, le défendeur employa des expressions blessantes pour le demandeur et il a été condamné pour ce chef à $100 de dommages intérêts.

C'est l'honorable juge Langelier qui a rendu jugement.

Son Honneur fait remarquer qu'il a reçu deux lettres relativement à cette affaire, l'une accusant M. St Louis de s'être vanté que le juge rendait jugement en sa faveur, et l'autre menaçant le futur jugement d'un appel.

Le juge dit qu'un autre juge que lui qu'il connait, ferait passer un mauvais quart d'heure aux auteurs de ces lettres, à sa place ; pour lui-même, il n'en prend pas d'iré et les met de côté.

DE PAR LA VILLE

—M. Omer Léger, de Saint-Thimothée, a été transporté, hier après-midi, vers quatre heures et demie, de la gare Dalhousie à l'hôpital Général, souffrant de graves blessures qu'il s'est infligées en voulant descendre du train en mouvement, à Saint-Timothée. C'est à la tête que sont les blessures les plus graves, et les médecins croient qu'il y a fracture du crâne. Cette après-midi, il n'avait pas encore repris connaissance.

—Il y a eu enquête du coroner, cet avant-midi, à la morgue, au sujet de la mort de l'enfant Wilfrid Lavigueur, qui a péri hier matin, dans l'incendie de l'immeuble 431 rue Notre-Dame. Il a été établi que tout le monde dormait dans la maison quand l'incendie s'est déclaré. Le pensionnaire, M. Georges Giguère, a été le premier à s'en apercevoir, et il a donné l'alarme, en sorte que la bellemère et quatre des enfants ont pu s'échapper. Lui-même a sauvé deux des enfants. Il croyait que tous les autres avaient réussi à s'échapper, voilà pourquoi il n'a pas tenté de sauver le plus jeune.

—Le coroner McMahon s'est rendu, hier soir à Boucherville, où il a tenu une enquête au sujet de la mort d'une jeune fille du nom de Régina Racicot, âgée de 19 ans. Il a été constaté que la mort est due au vert de Paris absorbé par cette personne avant-hier soir. Elle ne possédait pas l'usage complet de ses facultés.

—Cet avant-midi s'est instruit, en cour du Recorder, la cause de M. Martineau, commis d'épicerie, contre M. Charest, agent de machines à coudre. Ces jours dernier, Charest se rendit chez l'autre, à l'épicerie, dans le dessein de lui vendre une machine, mais l'autre ne voulut pas en acheter, et l'agent s'en alla dans un hôtel voisin tenu par M. Jimmy Lafontaine. M. Martineau s'étant rendu à cet hôtel pour porter des effets, l'autre l'apostrophe assez rudement et le saisit même par son habit. Le défendeur a allégué que c'était pour badiner, mais le Recorder a décidé que du moment où il donnait à l'autre lieu de croire qu'il voulait se porter sur lui à des voies de fait, il était fautif et ne l'a condamné qu'aux frais.

DEPART

M. Ernest Lavigne, gérant du Parc Sohmer, est parti ce matin, pour aller au devant de la Cie d'Opéra qui doit jouer dimanche prochain, au Parc Sohmer. 120—2

L'HARMONIE DE MONTREAL

Il y aura répétition, ce soir, vendredi, à 8 heures.

Par ordre,
EDMOND HARDY.

LA VISITE DE M. DOUMIC

On trouve à la Librairie C. O. Beauchemin et fils, 256 rue Saint-Paul, à Montréal, tous les ouvrages de M. René Doumic, l'éminent littérateur français, qui doit visiter notre ville sous peu. 120-25 31 3

—L'assortiment de chapeaux Pardessus imperméables et Parapluies reçus chez E. et A. Sainte-Marie, 1499 Sainte-Catherine, n'a pas son égal.

LE DESSUS DU PANIER

C'est un terme usité surtout parmi les gérants de théâtres et de concerts ; quand un gérant a obtenu les meilleurs artistes, il se sert de cette expression ; il paraît que "le dessus du panier" appartient au Parc Sohmer pour dimanche prochain et qu'il y vient une troupe d'opéra burlesque incomparable. Dimanche dernier, c'était la princesse "Kakidiwala", si le programme est meilleur pour dimanche prochain, il est évident que ça doit être une "reine" qui vient. 120—2

UNE GRAVE QUESTION

Pour tout le commerce de Montreal

CEUX QUI PARTENT POUR LE KLONDYKE

Doivent-ils acheter leurs provisions à Montréal ou à Victoria?

NON, DIT "LA PATRIE" AVEC PLAISIR

Ce que disent les principaux hommes d'affaires

La "Patrie" publiait, mercredi, "avec plaisir", suivant sa propre expression, une lettre datée de Victoria, de laquelle nous détachons le passage suivant :

"N'oublie pas de dire qu'ils n'ont pas besoin de prendre de bagage avec eux avant d'être rendus ici. Ils paieraient plus cher et s'embarrasseraient inutilement. A Victoria, on achète pour $5.00 des tentes qui se paient $9.50 dans l'Est. Tout le reste est en proportion. Le lard ne se vend ici que $3.50 le cent, le charbon $2.00 la tonne, le bois $3 la corde, etc."

La complaisance mise par la "Patrie" à cette reproduction indique une intention clairement marquée de favoriser le commerce de l'ouest de préférence à celui de Montréal.

On comprend l'injustice d'un pareil procédé pour le commerce montréalais qui, comme question de fait, offre de plus grands avantages aux mineurs, pour ne rien dire de ceux qu'il donne aux marchands mêmes.

La "Presse" a cru devoir recueillir la protestation que le public a cru devoir faire entendre et voici le résultat des entrevues obtenues avec plusieurs hommes de commerce au hasard des noms et des rencontres.

M. MARTIN

De la maison Laporte et Martin, épiciers en gros, rue Saint-Pierre, dit qu'il ne connait pas beaucoup la question du transport, mais pour lui, il n'y a pas même à comparer les prix qui ont cours à Victoria avec ceux de Montréal. Règle générale, il y a une énorme disproportion et les marchands de Montréal vendent incomparablement meilleur marché. M. Martin ajoute que sa maison a vendu très peu aux gens en destination du Klondyke, ce qui ajoute beaucoup de poids à ses déclarations.

M. PRUDHOMME

marchand de quincailleries, rue Notre-Dame, dit qu'elles sont très rares les marchandises que l'on peut se procurer à meilleur marché à Victoria qu'à Montréal. Cela n'est possible que pour les marchandises de fabrication américaine, et dans ce cas, il est clair que les droits étant les mêmes à Victoria et à Montréal, il ne peut y avoir une grande différence entre les prix de la quincaillerie américaine dans ces deux villes. Mais en général, ajoute M. Prudhomme, les quincailleries anglaises ou canadiennes, et principalement la coutellerie obtiennent la préférence, et il est clair dans ce cas que les prix sont infiniment plus bas à Montréal qu'à Victoria et que la différence entre ces prix excède même considérablement le prix du transport.

M. MASTERMAN

directeur de l'importante maison de salaisons, de la rue Notre-Dame, répond qu'il ne connait pas beaucoup le prix courant de la Colombie Anglaise, mais que plusieurs partis en destination du Klondyke sont venus s'approvisionner chez lui, sur le conseil de personnes qui doivent au fait de la chose.

M. NEWMAN

de la maison Newman et Wilson, directeur de la "Alaska Commercial Company" n'avait que quelques instants à nous accorder pour une entrevue. Il est absurde, dit-il, de dire que le lard peut se vendre $3.50 le cent à Victoria. Il s'y vend au moins le triple et vous n'en aurez pas à moins de payer $10.11. Quant au bois de corde et au charbon, dont parle cet article, je ne crois pas que vos gens qui partent pour le Klondyke aient des velléités d'en apporter avec eux.

M. JOHN ALLAN

rue Craig : "C'est ridicule pour un journal de publier une telle lettre. Tout homme qui connait le commerce, sait qu'il n'y a pas un endroit où l'on peut se procurer ces marchandises pour le Klondyke, à meilleur marché qu'à Montréal. Si j'avais une annonce dans ce journal je la retirerais immédiatement."

M. SONNE

de la Sonne Awning and Tarpaulin Co, carré Victoria : " Nous pouvons prouver le contraire de cette lettre, tous les jours, par les ventes que l'on fait ici. Plusieurs personnes achètent des tentes pour lesquelles ils paient $12, et ils sont certains de les revendre là-bas pour au moins $30.

M. FRASER

de Fraser, Viger et Cie., rue St Jacques : "Nous ne faisons pas beaucoup d'affaires avec les gens qui partent pour le Klondyke, mais mes connaissances dans le commerce me permettent de dire que c'est absolument ridicule pour un journal d'ajouter foi à une telle lettre."

M. CAVERHILL

de Caverhill et Learmont, rue St Pierre : "Les représentants des quatre plus grandes maisons pour les marchandises du Klondyke, qui ont leurs bureaux principaux à Chicago et San Francisco, sont restés à Montréal pendant trois semaines, à faire des achats, et deux de ces agents sont encore à Montréal. Ces deux derniers m'ont dit que Montréal était l'endroit où l'on pouvait se procurer les marchandises au plus bas prix."

M. J. L. PELTIER,

rue Saint-Gabriel : "Nous ne connaissons rien à propos des autres marchandises, mais en ce qui concerne les chaussures, nous sommes convaincus qu'il est impossible de s'en procurer à Victoria, à meilleur marché qu'à Montréal."

THE THOS. DAVIDSON C., LTD.

Rue Saint-Paul : "Nous pouvons leur prouver le contraire tous les jours, par les ventes que nous faisons ici.

Le gérant de la Cie
S. CARSLEY

a été des plus surpris de lire la lettre publiée dans "La Patrie". "Voilà, dit-il, qui est pour le moins extraordinaire. Nous avons ici un département spécial complet de toutes les choses dont a besoin un mineur qui s'en va au Klondyke, et il est impossible de se procurer ces marchandises à meilleur marché qu'ici. C'est d'ailleurs facile à comprendre, vû que tout cela est manufacturé à Montréal même. Le coton pour les tentes est manufacturé à Montréal, les tentes sont faites à Montréal et ainsi de suite pour tout le reste. La preuve que c'est à meilleur marché à Montréal qu'à Victoria ou à Vancouver, c'est que de vieux explorateurs qui ont une grande expérience, nous amènent tous les jours des gens qui partent pour le Klondyke afin qu'ils achètent ici tout ce dont ils ont besoin parce qu'ils peuvent l'obtenir à meilleur marché. C'est ainsi que M. Tremblay qui est parti il y a quelque temps pour le Klondyke, à la tête de 23 hommes et que M. Picotte, avec 12 de ses compagnons, ont acheté ici leurs tentes et tout ce qu'il leur fallait et se sont déclarés enchantés de leurs achats. Ce qui fait croire qu'on peut se procurer ces choses à meilleur marché à Victoria, c'est qu'une foule de personnes venant des Etats-Unis et voulant éviter de payer des droits, se rendent sans bagages à Victoria où ils achètent ce qui leur faut. Quant à ceux qui partent d'ici, ils achètent à Montréal, sur les conseils de ceux qui sont déjà partis, et s'en trouvent bien.

M. CHS. LANGLOIS,

épicier en gros, nous dit : "Je ne connais pas les prix de Victoria. Je ne puis donc dire que nous pouvons vendre à meilleur marché à Montréal. Dans tous les cas, cette lettre que je vois dans "La Patrie" me paraît exagérée. J'y vois, par exemple, que le lard se vend là-bas à $3.50 le cent, ce qui ne fait que $7 le quart, quand il se vend ici $c la livre, c'est-à-dire $16 le quart. Je ne vois pas comment ça peut payer d'élever des cochons si le lard se vend à ce prix-là. Je sais bien que par ici, les cultivateurs ne voudraient pas en élever dans ces conditions".

M. CHARETTE,

de la compagnie canadienne de Caoutchouc, de Montréal, s'exprime comme suit, après avoir lu la lettre parue dans la "Patrie" :

"Ca n'a vraiment pas de bon sens de prétendre que les marchandises coûtent moins cher à Vancouver qu'à Montréal. Personne, au monde, ne se laissera jamais prendre à cette prétention, car on sait que tout ce qui se rend là-bas, est fabriqué dans l'Est. Pour notre part, nous sommes les fournisseurs de bon nombre de marchands de Vancouver, et nous savons à quoi nous en tenir. Outre les profits que les marchands doivent prendre sur leurs ventes, il prélèvent encore un certain montant pour payer le fret. Le mineur qui s'approvisionne à Montréal, n'aura pas de fret à payer, puisque le transport du bagage est gratuit, paiera donc sûrement moins cher ici que là-bas. Quant aux tentes mentionnées dans l'article, on peut en obtenir pour tous les prix. Tout dépend de la grandeur et de la qualité."

M. PEERS,

de la maison Morgan : —

" Cet article est tout simplement absurde. Il n'y a pas un homme sensé qui y ajoutera foi. Comment voulez-vous que des marchandises manufacturées ici, et transportées à si grands frais, soient vendues là-bas à des prix plus bas que les nôtres ? D'ailleurs, tout ceci n'est que du "bluff", et personne n'y apportera d'attention. Vous pouvez affirmer sans crainte qu'un article vendu là-bas $5, sera livré ici pour $3."

M. J. G. KENNEDY,

de la maison J. G. Kennedy and Co., rue Saint-Laurent : —

"Je vous autorise à mentionner mon nom pour corroborer les témoignages précédents. Il est en effet absurde et ridicule d'émettre de telles prétentions. Il est évident que ce que l'on paiera $5 ici sera vendu $10 là-bas. La comparaison n'est vraiment pas possible, et personne ne se laissera tromper par ces procédés."

M. L. E. GEOFFRION,

vice-président de la Chambre de Commerce, et associé à la maison L. Chaput, Fils et Cie, épiciers de gros de la rue DeBresolles, est d'avis qu'il est très désavantageux au commerce de Montréal de conseiller aux chercheurs d'or, en route pour le Klondike, de prendre leurs provisions à Victoria, sous prétexte qu'elles s'y vendent meilleur marché, attendu que les marchands de l'endroit achètent aux Etats-Unis.

"La plupart de ces derniers, ajoute M. Geoffrion, achètent aussi à Montréal, et il ne serait pas raisonnable de croire qu'ils peuvent vendre à Victoria meilleur marché que nous, après avoir payé le fret. Il est bon de remarquer, cependant, que ces marchands ne paient que $1.80 par cent livres, pour le fret, parce qu'ils achètent au char et que les voyageurs achetant en quantité moindre, paient $2.38 par cent livres de fret. Mais, malgré cela, je considère qu'il est infiniment plus avantageux au voyageur de prendre ses marchandises à Montréal, avant de partir, en raison du profit que doit faire le marchand de Victoria sur la vente de telles marchandises.

—Rendez-vous au Monument National pour voir le "Panorama", voyage au Klondyke, lundi le 28 mars. 120-2

—Vous n'êtes pas forcé d'acheter. Venez examiner les nouveaux chapeaux-pardessus imperméables et parapluies de E. et A. Sainte-Marie, 1499 Sainte-Catherine.

ENCORE UNE ERREUR

Le cultivateur qui avait prédit la débâcle pour dimanche dernier, s'est joliment trompé ; il prétend maintenant que c'était pour dimanche, le 27. De cette façon, il pourrait se rendre jusqué cet été, sans se tromper. Allons-y pour dimanche prochain, puisqu'il y a encore de l'opéra burlesque, mais que ça soit la dernière fois ; sans ça, le Parc Sohmer pourrait bien protester en voyant toujours son nom accoler à la débâcle. Il est évident cependant que si la prédiction se réalisait, ce serait le plus endroit pour voir la plus belle débâcle et la plus belle compagnie d'opéra. Tout en même temps pour 10c, c'est pas cher, n'est ce pas ? 120—2

ACTIVEMENT RECHERCHE

Un dangereux filou

Il vient se cacher sur nos rives

(De notre correspondant particulier)

Québec, 25 — Les détectives de la vieille capitale viennent de recevoir de M. Miller B. Snow, shérif du comté de

C. J. TALLIVER

Kalamozoo, Mich., une communication de la plus haute importance sur deux voleurs de cette place que l'on suppose être cachés dans nos parages.

Depuis quelques jours, votre correspondant remarquait que nos limiers ont un air mystérieux et qu'ils fréquentent plus que d'habitude les hôtels fashionables. Ce n'est qu'hier qu'il a réussi à se renseigner d'une manière certaine de ce quoi il s'agit.

La police fouille la ville, surveille les gares de chemins de fer et fait son possiblepour mettre le grappin sur deux fins voleurs, C. J. Talliver et H. Kohn. Une récompense de $200 attend le limier qui aura réussi à arrêter ces deux hommes.

Talliver est âgé d'une trentaine d'années. Son portrait que le lecteur trouvera ci-contre a été posé il y a trois ou quatre ans, mais c'est une photographie très ressemblante de ce qu'il est aujourd'hui. Le 9 de ce mois, Talliver volait $400 en billets de banque et $200 en or à une dame d'Augusta, Etat du Michigan. C'est un gaillard mesurant cinq pieds 7 ou 8 pouces. Il pèse environ 145 lbs. Ses cheveux et sa moustache roux sont teints en noir et il ne porte pas de barbe. Il est châtain, avec des yeux bleus pâle. Il a l'habitude d'être bien mis. Il fait usage de boissons et de morphine. Il n'a pas d'état particulier, cependant a déjà travaillé comme mécanicien ou forgeron. Il a le nez un peu crochu.

Comme il est possible que notre homme se soit réfugié dans les environs de la ville, il est peut-être opportun de donner des renseignements infaillibles sur son identité. Il a des cicatrices au dessus et au dessous du genou gauche, ainsi qu'à la hanche. Ces blessures paraissent avoir été causées par des coups de fusil chargé de cendrée.

Quand à l'autre individu que la police recherche, il est peut-être moins dangereux que l'autre, mais n'en est pas moins un des plus fins voleurs qu'on puisse rencontrer.

C'est un homme de la haute, grand voyageur, qui a l'habitude de descendre dans les plus grands hôtels. Il donne en paiement pour sa pension ou achats dans les magasins, des chèques semblables à celui dont un fac-simile est donné ici. Il est richement vêtu, porte un chapeau de soie, etc, il s'enregistre sous le nom de H. Kohn et se dit commis-voyageur dans les hardes faites.

Il a fait un si grand nombre de victimes aux Etats-Unis, qu'il a pris le parti de voyager à travers le Canada. On ne serait pas surpris de le voir débarquer en cette ville un beau matin, avec sa valise carrée en cuir noir. La police seule a son signalement complet. Voici les grandes lignes : Agé d'environ 35 ans, mesure à peu près 5½ pieds, pèse environ 175 lbs : teint brun : grand parleur, familier avec plusieurs langues. Il a l'habitude de porter au petit doigt une bague avec diamant au centre et deux pierers rouge chaque côté.

$ 100 00/100 Boston, Dec 10th 1897

THE NEW ENGLAND NATIONAL BANK

Pay to the order of A. Kohn

one hundred Dollars

No 1157 B. Thompson Co

Fac-simile des chèques que donnait le fameux filou recherché à Québec.

MORT FOUDROYANTE

MME DODD, qui a été trouvée morte sur la rue St Hubert, hier soir, et quelques-uns des objets qui ont servi à son identification

Mme Dodd, née Elizabeth Griffin, épouse de feu M. William Dodd, épicier, est morte subitement hier soir, dans la rue Saint-Hubert, vis-à-vis le numéro 540.

Transportée hier soir, vers dix heures, à la morgue, par la voiture de l'hôpital Notre-Dame, son identité n'a été établie que cette avant-midi.

Elle pensionnait chez M. T. R. Malin, confiseur, 690 rue Amherst, et en était partie hier soir, pour se rendre chez M. Martin, photographe, qui gérait ses affaires. C'est en revenant de chez lui qu'elle est tombée morte.

Le docteur S. Lesage, qui passait rue Saint-Hubert, s'est approché pour donner des soins à Mme Dodd, mais elle expirait quelques secondes après.

La défunte était la soeur de M. Griffin, confiseur, de la rue Saint-Laurent. Elle souffrait d'une maladie de coeur.

ASSEMBLEE IMPORTANTE

Au Club Geoffrion, ce soir

Il y aura, ce soir, une assemblée très importante du club Geoffrion aux salles ordinaires, No 2261 Notre-Dame, près de la rue Aqueduc. Des orateurs distingués adresseront la parole. Cette assemblée sera une des plus importantes depuis la fondation du club.

LE BOIS DU PONT DE LACHINE

La cause de Trudel contre l'entrepreneur Saint-Louis, au montant de $500, a été renvoyée par le tribunal de la cour supérieure, ce matin, pour le surplus des offres du défendeur.

Le demandeur réclamait du salaire pour avoir transporté du bois pour le compte du défendeur, dans l'affaire du pont, à jamais célèbre, de Lachine.

M. Saint-Louis, pris sous serment, a dit qu'il avait donné ce bois au demandeur pour qu'il en fasse ce qu'il voudrait, et ne voit pas pourquoi on lui réclamerait du salaire pour le transport de ce bois.

ORDINATION

Ce matin, à la messe de six heures et demie, à la cathédrale, Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, a présidé à une ordination. M. Bellerose, clerc de Saint-Viateur, du diocèse de Montréal, et M. McNiss, du diocèse de Boston, ont été admis à la prêtrise.

LE CONCOURS DE "PUNCHING BAG"

En réponse au défi de Madame Léonard, pour un concours de "Punching Bag", pour un enjeu de $500, Mlle Florence Wells, de la troupe Robin Hood, qui est au Royal, cette semaine, dit que c'est elle qui a lancée le premier défi, mardi soir, et qu'il n'est que juste que Madame Léonard vienne la rencontrer au Royal ce soir.

Le défi de Mlle Wells est ouvert depuis mardi après-midi, et elle attend que quelqu'un le relève.

PARC SOHMER

DIMANCHE, 27 MARS

(Après-midi, 3 heures ; soir, 8 heures)

VERITABLE PROGRAMME DE GALA

GRANDE TROUPE COSMOPOLITE D'OPERA BURLESQUE

"60 artistes" ; choeurs complets, avec costumes variés, danses originales de tous les pays, "solis", "duos", "quatuors", etc., "acrobates", "grand Cake Walk", avec feu de bengale, par toute la compagnie. L'admission n'est que de 10 cents. 120—2

PAUVRE MERE !

Son action pour la mort de son fils renvoyée

Une femme qui n'a pas été heureuse avec les chemins de fer, c'est madame Robillard, dont le mari a été tué sur la voie du G. T. R., et dont l'un des fils s'est fait enlever un bras sur la voie du G. T. R. aussi, et dont l'autre fils s'est également fait tuer le 7 septembre dernier sur la voie du C. P. R., près de Westmount, où il travaillait comme homme de section.

La veuve réclama $4,500 de dédommagement en justice. Mais aucune négligence n'est imputable en la circonstance à la compagnie, d'après le juge Langelier, et il renvoie l'action avec dépens, malgré que la cour sympathise avec la pauvre mère.

Son Honneur opine que les chemins de fer sont créés pour aller vite, et qu'ils n'atteindraient pas ce but s'il leur fallait s'arrêter chaque fois qu'il y a une personne sur la voie.

Car il est dans les habitudes des ouvriers de se mettre à côté du chemin que quand la locomotive est près d'eux, afin de ne pas perdre de temps, et alors il est trop tard pour arrêter l'immense machine.

DOUBLE CONSISTOIRE

Mgr Bruchési préconisé Archevêque

(Dépêche spéciale)

Rome, 25 — Les consistoires publics et privés ont été tenus hier au Vatican. Parmi les évêques préconisés se trouvent le très révérend P. L. Chapelle, archevêque de la Nouvelle-Orléans ; le très révérend Paul Napoléon Bruchési, archevêque de Montréal, et le très révérend John F. Fitzmaurice, coadjuteur de Mgr d'Erie, Pa.

Contrairement à la coutume, les deux consistoires se sont succédé l'un l'autre.

Le pape, en présence de dignitaires ecclésiastiques et des diplomates, a revêtu les archevêques de Lyon, Rennes et Rouen, des insignes de leur dignité.

Le consistoire secret a suivi immédiatement ; seuls, les membres du Sacré-Collège, étaient présents. Le pape était en excellente santé.

AUX MARCHANDS

L'article qui suit est le 23ième d'une série de 27 qui paraîtront tous les vendredis dans "La Presse," pendant 27 semaines. Ces articles sont écrits par M. Nath'l C. Fowler, Jr., de New-York. M. Fowler est considéré aujourd'hui comme la plus sérieuse autorité au monde en fait d'annonces.

Les articles de M. Fowler sont protégés par un droit d'auteur — ils ne paraîtront dans aucun autre journal de Montréal. Ils sont écrits spécialement pour "La Presse." Nous engageons fortement nos lecteurs à les lire attentivement.

LA CONTINUITE

La chaine des affaires ne devrait pas laisser tomber une maille

Chacun pense que ses affaires ne peuvent pas être conduites par un autre que lui.

Chaque méthode qui réussit est basée sur une méthode qui a été essayée et qui a réussi, et chaque méthode individuelle, si elle réussit, est plus ou moins une copie d'une autre méthode ou d'une combinaison de méthodes.

On trouve toujours des principes fondamentaux dans le succès sans lesquels le succès n'est jamais possible.

Quelquefois un homme navigue contre la marée, dans un bateau qu'il a construit lui-même, gouverné par un gouvernail particulier qu'il a fait lui-même, et réussit à se rendre assez loin pour lui permettre de croire qu'il a raison de croire qu'il connait la navigation.

Les gens qui réussissent ainsi sont des exceptions et presque tous ceux qui se serviraient des mêmes méthodes ne réussiraient pas.

Il vaut mieux marcher ou courir, si vous le pouvez, dans le chemin battu du succès, que de faire des pistes à travers un terrain inconnu, qui peuvent conduire à un désert de l'autre côté de l'horizon.

Parce qu'un homme fait $100,000 par année sans annoncer, il ne faut pas conclure de là qu'il ne ferait pas $200,000 par année en annonçant.

Si les annonces sont profitables, et les annonceurs disent qu'elles le sont, et qu'elles ont fait obtenir quatre-vingt-dix-neuf pour cent des succès obtenus, alors il est bon de continuer à annoncer, puisque les annonces sont profitables.

Il n'y a que l'idiot le plus idiot qui change la base de ses affaires, à moins que la nécessité ou des avantages ne suggèrent de faire un tel changement.

Tout ce qui mérite d'être possédé doit sa valeur à sa permanence.

Plus un homme demeurera longtemps au même endroit, si cet endroit est bon, plus ses affaires seront prospères.

Plus un homme annoncera longtemps, si son annonce est bonne, plus son annonce paiera.

Une annonce publiée durant les saisons convenables, a une valeur passagère ou immédiate, mais cette valeur est minime en comparaison de la valeur collective de l'annonce ; c'est-à-dire que la deuxième annonce a plus de valeur que la première et ainsi de suite.

On n'a jamais rien accompli par des efforts intermittents.

Presque tous les succès dépendent du point de départ et de la droite ligne de conduite que l'on suit.

Le détailleur n'a pas raison de cesser d'annoncer, à moins que la vente de ses marchandises ne se borne qu'à une courte saison, et même alors l'expérience a prouvé que l'annonce d'un continue est profitable.

Si ça ne paie d'annoncer les marchandises que durant les saisons convenables, alors il est évident que ça ne paie pas de tenir le magasin ouvert toute l'année.

Personne n'aime à acheter dans un magasin où les affaires sont tranquilles, et il n'y a rien qui dénote autant les mauvaises affaires que la discontinuation des annonces.

La force se trouve dans la continuité.

Le succès se trouve dans la continuité.

Il en est ainsi de toutes choses, et il doit en être ainsi des annonces.

Droit d'auteur 1898, par Nath'l C. Fowler, Jr.

LE SPORT

ATHLETISME

LA RENCONTRE YOUSOUF - ROEBER

La lutte à bras le corps entre Yousouf, le terrible Turc et Ernest Roeber, aura lieu samedi, à Madison Square Garden. Yousouf est à s'entraîner depuis une semaine, et sa figure indique les effets de ses efforts. On dit que Yousouf ne s'est jamais auparavant entraîné pour aucune rencontre, et il ne se serait certainement pas donné le trouble de prendre aucun exercice préparatoire, si William A. Brady, sous les auspices duquel a lieu la rencontre, n'avait insisté pour qu'il se prépare soigneusement. Brady a placé des sommes considérables sur le Turc et ne voudrait pas les perdre. Roeber s'entraîne également actuellement à New Rochelle. Lorsqu'il a commencé à s'entraîner, il pesait 206 livres et il a déclaré hier qu'il était descendu à 180.

Le record de Roeber devrait le mettre sur un pied d'égalité avec le Turc dans les paris.

Voici le record de Roeber :

Sa première lutte professionnelle a eu lieu à New-York, en 1882, avec Herman Weissner. Roeber gagne le meilleur de deux dans trois.

Harry Herbert, N. Y., 1883, Roeber gagne en 1.30 heure. Herbert abandonne.

Young Ribby, N. Y., même année, Roeber gagne en 3 heures. Une seule chute.

Miner's Theatre, N.Y., lutte contre le temps; William Muldoon ne réussit pas à le renverser; 1885, Sebastian Miller, N. Y., 1887, gagne deux chutes sur trois.

Henry Notting, Big Henry, N. Y., 1888, Roeber gagne deux sur trois.

Lewis Lawrence, N. Y., 1888, Roeber gagne deux sur trois.

A battu, en 1889, 90, 91, tous les adversaires qui se sont présentés lors de sa tournée à travers les Etats-Unis, avec la compagnie Athlétique de Muldoon.

L'emporta, à Philadelphie, sur Heidke, qui pesait 268 livres, et renversa dans la même ville, Greek George, en 1 minute et demie.

Défit L. Matsada Sorakichi, à Worcester, Mass ,1889, gagnant trois chutes sur cinq.

Défit le professeur Hoeffler à N. Y, en 1890. Hoeffler abandonna après 18 minutes.

Défit Malakoff, le géant russe, à N. Y., 1891. Trois chutes successives en 9 minutes. Malakoff pesait 200 livres.

L'emporta sur le Français Robinets, à l'Académie de Musique, N. Y., 1892. Gagna deux chutes sur trois.

Défit Duncan C. Ross, New-York, 1897, 3 chutes successives.

Roeber alla ensuite en Europe et en Allemagne ,le pays des lutteurs par excellence; il défit en 11 mois plus de 100 hommes, parmi lesquels Car Abe, champion de l'Allemagne. En Russie, Roeber défit Peter Hincky, champion de toutes les Russies, qui n'avait jamais été battu auparavant.

Roeber n'a jamais été défait dans une lutte à la mode Graeco-Romaine.

Les gérants de Yousouf promettent solennellement cependant qu'à moins qu'il l'emporte demain soir sur Roeber, Yousouf retournera immédiatement en Turquie.

BASE BALL

LES NEW-YORKS S'ENTRAINENT ACTIVEMENT

LES JOUEURS EN BONNE CONDITION

Lakewood, N. J., 25 — Le capitaine Joyce et ses hommes se sont fort amusés, mercredi, sur le champ de pratique. La température était changée et permettait de s'entraîner au dehors, bien que le terrain fut boueux et qu'il soufflât un vent frais quelque peu désagréable.

Les New-Yorks et les Yanningans ont lutté ensemble sous les ordres de Joyce et de Parke Wilson. Les équipes se composaient comme suit :

New-York — Van Haltren, c.f. ; Tiernan, l.f.; Joyce, 1 b. ; Davis, s.s.; Gleason, 2 b.; deCreery, r.f.; Hartman, 3 b.; Grady, c.; Seymour, p.

Yannigans—Gettig, 2 b.; Wilson, 1 b.; Warner, c.; Rusie, c.f.; Meekin, r.f.; Sullivan, p.; Zearfoss, s.s.; Doheny, 3 b.; Burns, l.f.

Umpires — MM. Hotey et Sperlein.

Dans la première inning on ne fit aucune course autour des buts, mais dans la seconde ,les deux équipes s'animèrent, étudièrent le jeu des pitchers et les New-Yorks firent deux courses autour des buts. Meekin en fit une pour les Yannigans. Les New-Yorks continuèrent de frapper et dans les neuf innings, firent vingt courses autour des buts, tandis que leurs adversaires n'en firent que trois.

Le jeu des hommes s'est de beaucoup amélioré par les pratiques de l'extérieur.

Un certain nombre des gens de l'hôtel ont assisté à la partie et ont encouragé les joueurs par leurs applaudissements. Le président Freedman est allé à Lakewood pour constater les progrès des joueurs.

SNYDER JOUERA AVEC WASHINGTON

Toronto, 25 — Le catcher Frank Snyder a enfin signé un contrat avec Washington. Les conditions qui lui avaient d'abord été offertes avaient semblé au joueur n'être pas assez bonnes. On dit que Snyder reçoit une augmentation considérable sur l'offre première. Il partira lundi prochain pour Washington.

ANSON ACHETERA-T-IL LE CLUB CHICAGO ?

Chicago, 25 — On disait hier soir dans certains quartiers que C. Anson aurait obtenu le contrôle du club de baseball Chicago, mais Anson, lui-même, n'a pas voulu confirmer cette nouvelle.

Il est vrai, dit-il, que je veux prendre la direction du club moyennant $150,000 et que j'ai encore quelque temps pour me décider. Je ne puis vous dire le nom d'aucun de mes associés dans le cas où j'achèterais le club, je vous dirai seulement que j'espère pouvoir conclure le marché. On dit que le capitaine Anson a jusqu'au 15 avril, pour acheter le club.

LE TIR

LE GRAND AMERICAN HANDICAP

New-York, 25 — Le grand American Handicap, qui a lieu chaque année sous les auspices de l'Interstate Association ,a été tenu hier à Elkwood Park, N. J.

Neuf hommes ont terminé avec 25 points le plus haut score possible et ont divisé l'argent entre eux. Le prix était de $3,713 et chaque homme a reçu $412. Vingt deux hommes ont tué 24 oiseaux chacun, et ont divisé entre eux la recette des prix, chacun obtenant $61; le montant total des prix étant de $5,075.

Comme le jour était très bas et qu'il faisait une pluie battante, lorsque la 25e ronde a été terminée ,les neuf tireurs qui se sont divisés les prix ont décidé de remettre à aujourd'hui le concours pour le trophée.

L'Interstate Association a offert cette année un trophée spécial, une magnifique coupe en argent et elle ira à celui des neuf premiers concurrents qui se distinguera le plus aujourd'hui.

Les conditions du concours sont que celui qui manque un coup est par cela même mis de côté.

Mme W. P. Shattuck, qui a tué neuf oiseaux sur 12 mercredi, a continué hier et a été plus heureuse, sur 13 oiseaux sur lesquels elle a tiré hier, elle en a atteint 12 et l'un est tombé mort en dehors des limites.

LA BOXE

KID LAVIGNE A NEW-YORK

IL RIT DES RAPPORTS DES JOURNAUX SUR SA DERNIERE BATAILLE

UNE AUTRE RENCONTRE PROBABLE

Kid Lavigne, le champion pugiliste lightweight est arrivé mercredi à New-York, accompagné de son frère Billy, qui est maintenant son gérant. Lavigne paraît être en parfaite condition et dit qu'il n'a jamais été mieux de sa vie. Lorsqu'on lui a montré les rapports des journaux de New-York, sur sa rencontre de 20 rondes avec Jack Daly, de Wilmington, il a été fort surpris.

"Daly est certainement un rude batailleur," a dit Lavigne, "mais quant à voir eu l'avantage, c'est une autre affaire. Les journaux de Cleveland et des environs ont été unanimes à déclarer que j'ai été supérieur à Daly et je crois leurs rapports bien fondés."

Ayant lu un peu plus loin et ayant vu qu'on disait qu'il avait été presque mis hors de combat dans la vingtième et dernière ronde, il éclata de rire.

"Bien, cela surpasse tout !" dit-il. "Quoi ! Je ne me suis jamais mieux senti après une bataille qu'en cette occasion, et j'étais aussi frais et aussi vigoureux en sortant de l'arène que lorsque j'y étais entré.

"Daly est un bon pugiliste," continua-t-il, "bien meilleur que je le croyais, mais je suis prêt à le rencontrer de nouveau en n'importe quel temps aux mêmes conditions, devant le club offrant la plus grosse bourse.

" La prochaine fois que je le rencontrerai, je serai préparé à la lutte et je crois que je lui ferai rapidement son affaire."

Lavigne et son ancien gérant, Sam Fitzpatrick, et qui a maintenant en mains les intérêts de Daly, se sont rencontrés hier soir à l'hôtel Imperial et ont essayé d'arranger une autre rencontre. Fitzpatrick a dit que Daly était prêt à rencontrer Lavigne aux conditions qui plairaient à ce dernier. La discussion a duré plusieurs heures, mais rien de définitif n'a été décidé.

Il est probable que Lavigne et Daly se battront prochainement pendant six rondes, à l'Arena Athletic Club, de Philadelphie.

L'ENQUETE SUR LA MORT DE BRAUN

Trenton, N. J., 25 — L'enquête du coroner sur la mort de Henry Braun, qui est mort mardi matin, comme résultat de blessures reçues dans une bataille qui a eu lieu lundi soir avec Jack Smith, au Palace Athletic Club, vient de se terminer. Le verdict a été que la mort de Braun était due soit à un coup, soit à une chute. Smith a été arrêté et on ne lui a pas permis de fournir de cautionnement. Sur un ordre du juge Jackson, le referee Sam Austin, Jack Skelly, gérant du Palace A. C., ainsi que les seconds de Braun et Smith ont été remis en liberté, moyennant un cautionnement de $500. La cour du comté Mercer, devant laquelle s'instruira l'affaire, ne s'ouvrira pas avant mai.

LACROSSE

UN AUTRE CLUB A OTTAWA

Ottawa, 25 — Le club de crosse Metropolitan, qui s'était débandé de bonne heure, l'été dernier, se réorganisera de nouveau cette année et demandera à être admis dans la ligue intermédiaire.

Le club a gagné le titre de champion de la N. A. L. A. il y a deux ans. Il possède maintenant un lot de bons joueurs.

LE BICYCLE

ELECTIONS DU CLUB DE BICYCLE VOLTIGEURS, DE SHERBROOKE

Sherbrooke, 25 — Le club de bicycle le Voltigeur a tenu hier soir son assemblée annuelle pour l'élection des officiers qui a donné le résultat suivant :

Président, J. M. Dufresne ; vice-président, D. Dussault ; secrétaire trésorier, J. T. Leblanc ; capitaine, H. Veilleux ; lieutenant, Thos. L. Richard ; comité, Eugène Coderre, N. Geneet, H. Collet, O. Olivier.

CHEVAUX COUREURS

RAPPORT DETAILLE DES JOUTES DE QUILLES

Nous devons à M. E. Gamache, d'Ottawa, le compte-rendu détaillé suivant des joûtes de quilles jouées cette saison dans la ligue :

COURSES DE BEL AIR

Voici les entrées pour les courses Windsor Hotel et Bel Air :

Windsor Hotel Stake, $1,000. Un mille. — Sweepstake pour chevaux de trois ans et plus. L'entrée doit être accompagnée de $5. $45 additionnelles au départ. La valeur du prix est de $1,000 dont $700 au premier ; $200 au second et $100 au troisième.

Arthur, James — Fervor.

Bennington et Gardner — Nabob et Mazarine.

Burns et Waterhouse — Candelaria, Col. Wheeler et Eddie Jones.

Baker et Gentry — Abe Furst, Umbrella et Simon W.

Brown et Ward — Palaris et The Elector.

Beck, Adam — Judge Wardell et Wordsworth.

Boyle, D. — Ellesmere, Maguire, The Diplomat, Toronto et Dumfries.

Berry, J. B. — Greenhorn et Whiteman.

Boggs et Cie — Dulac.

Brown, H. C. et Cie — W. C. T.

Curry, Gil. — Goshen.

Cramer, Dell — Tivoli.

Dawes, J. P. — Red Monk et Sleepy Belle.

Dolan, J. F. et Rivard — Earl Fonso.

Dyment, N. — Superior.

Ezell, L. H. — Morte Fonso.

Elliott, G. — Rossmar.

Fitzgerald, Ed. — Raymond, F. et Lakeview Palace.

Ferris, Jno. C. — Irksome, Traveller et Judge Ferris.

Fessenden, W. C. — Necedah et Surmount.

Fee, Edward — Our Lizzie, Bigstaff et Grafin.

Glenn et Cie — Don Christovel et Nover.

Gamble, A. M. — Detrop.

Gray, Mrs L. D.—Old Saugus.

Huns, Thos. — Gaston, St Roque et Milwaukee.

Higgins, D. — Continental.

Hendrie, Wm — Cardinal, Dumbarton et Whistling Girl.

Hughes, M. S. — Black Jack.

Jones, Miss Elsie — Wicker.

Johnston, B. J. — David Tenny, Plutocrat et The Last.

Lyles, Mrs W. W. — Alamo, Brighton et Bombardon.

McClure et Jones — Elenay.

McChesney et Oots — Turtle Dove et Banastar.

McCarren, Hugh, jr — John Conroy et P. Dunne.

Murphy John F. — Berolair.

Mason et Cie —Salvado.

Miles, P. J. — Banquo II et Marito.

Maclean, W. F. — Brown Girl.

Moore et Cie — Katie H.

Mack, Mrs M. — Glenfellow et Otto H.

Moore, Ed. — G. R. Longhurst et Hard Times.

Meridan, J. J. — Monadnock.

Orpen, A. M. — Brandywine et Good Times.

Rome, R'd. — Abe Fashion.

Roller, W. H. Eldolon et Elsie Bramble.

Rothert et Gorman — Kenosha et Savarin.

Stern, Jos. S. — Prince Tyrant.

Simms et Anderson — Sacket, Tom Collins et Sidonian.

Seagram, J. E. — Self Binder, Importé, et Kate Hardcastle.

Stover, Henry — Nimrod, Dunois, Pearl et Lady Doleful.

Stanton, P. — Jim Lisle.

Shrimpton, Mrs Alice — Cousin Jeems.

Treyy et Pemberton — Wanga.

Wilkerson et Engman — Bob Walker.

Walters et Hodges — Cogmoosie.

White et Stafford — Simon D. et Prince Florist.

Walker, John R. — Bromo, Homelike et Dr Stewart.

Belair Stake, $1,000. Un mille et un huitième. Pour chevaux de trois ans et plus. L'entrée doit être accompagnée de $5; $45 additionnelles au départ.

La valeur du prix est de $1,000, dont $700 au premier, $200 au second et $100 au troisième. Les chevaux de trois ans doivent porter 100 livres; ceux de 4 ans et plus 110 livres. Les vainqueurs d'un sweepstake de la valeur de $500 en 1898 doivent porter 5 livres extra ; deux sweepstakes de $600 ou un de $1,500 ou cinq courses de n'importe quelle valeur, 10 livres extra.

Arthur James — Fervor.

Bennigton et Gardner — Nabob et Mazarine.

Burns et Waterhouse — Eddie Jones, Bliss Ruckner, Col. Wheeler.

Baker et Gentry — Simon W., Umbrella et Rosinante.

Brown et Ward, — The Elector.

Beck, Adam — My Maryland.

Boyle, D. A. — Ellesmere, Maguire, The Diplomat, Toronto et Dumfries.

Curry Gil — Goshen.

Duffels et Koch — Gracie C.

Dawes, Jas. P. — Défender, et Red Monk.

Dolan, T. C. et Rivard — Prince Zeno.

Doran et Flynn — The Bird et Basso.

Dyment, N. — The Duchess.

Ezell, L. H. — Morte Fonso.

Elliott, G. — Rossmar.

Fee, Edward — Our Lizzie, et Bigstaff.

Fessenden, W. C. — Necedah et Surmount.

Ferris, Jno. C. — Irksome, Traveller et Judge Ferris.

Fitzgerald ,Ed. — Miss Gussie et Lakeview Palace.

Gray, L. D. — Alice Farley.

Harris, Thos. — St Roque.

Hayes, T. P. — Opaque.

Hughes, M. S. — Black Jack et Lady Callahan.

Hendrie, Wm. — Laverock, Harvey, Cardinal, Whistling Girl et Disorder.

Jones, Miss Elsie — Wicker.

McChesney et Oots — Banastar.

McCarrent, Hugh, jr. — P. Dunne et Skillman.

Murphy, Jno. F. — Berclair.

Mason et Cie — Salvado.

Miles, P. J. — Teller et Clinton Park.

Maclean, W. F. — V. R. Customs.

Meridan, J. J. — Sir Erral.

Moore, Ed. — Hard Times.

Mack ,Mrs M. — Glenfellow et Otto H.

Moore et Cie — Katie H.

Orpen, A. M. — Brandywine et Good Times.

Rothert et Gorman — Kenosha et Savarin.

Roller, W. H. King's Counsel et Eldolon.

Roller, W. H. King's Counsel, Eldolon et Elsie Bramble.

Rome, R'd — Ferd. Owen.

Simms et Anderson — Sacket et Sidonian.

Stanton, P. — Lela B., Frank Jaubert et Devault.

Seagram, J. E. — Selfbinder, importé et Kate Hardcastle.

Walters et Hodges — Cogmoosie.

White et Stafford — Simon D.

Walker, John R. — Bromo, Homelike et Dr Stewart.

NOS THEATRES

A L'ACADEMIE

"The Al. G. Field Big Minstrels Company," a remporté, hier soir, l'un des plus beaux succès de la saison. De l'ouverture à la fin de la représentation, ce n'est que chant entraînant, variétés originales, costumes rares et d'une richesse éblouissante, laissant loin derrière le vulgaire fatras qu'on se plaît d'ordinaire à étaler sur les planches. Les décors sont tout à fait superbes et offrent, avec les tableaux vivants qui se succèdent pendant toute la représentation ,un coup d'oeil féerique applaudi avec une évidente admiration par le spectateur. La troupe entière est formée d'artistes hors pair et s'il est une chose que tout le monde semble regretter, c'est qu'ils ne soient pas venus plus tôt pour demeurer plus longtemps. MM. Walling, Clifford et Prosser ont eu les honneurs du rappel. De même pour MM. A. G. Fields, Harry Sheldon et Billy Van, l'inimitable parodiste.

Eddie Fox et son violon ont tous deux été une révélation pour le public. M. Fox manie l'archet et interprète l'art des Mozart et des Paganini avec une sûreté de mains et une délicatesse de sentiment incomparables.

La famille Cornalla, se composant de trois hommes et de deux femmes, se recommande tout particulièrement à l'attention du public. Les cinq personnes font des tours de force qui, malgré la vulgarité de cet amusement, étonne encore ceux qui en sont témoins.

Master George Jones, jeune homme d'une quinzaine d'années environ, a admirablement rendu "The Little Boy in Green." La voix est riche, puissante et pure, quoique le possesseur soit encore en pleine jeunesse.

La représentation se termine enfin par certains tours de force très émouvants, de Joseph Lafleur, un athlète, et par une danse fort originale "School Boy days", la dernière création du genre.

N'oublions pas d'ajouter que, fait remarquable, tous les sièges de l'Académie étaient occupés, hier soir. La chose est certes assez rare pour qu'il en soit fait mention.

—Toutes les femmes qui ont pris du "Vin Alimentaire" du Dr Fred. J. Demers, affirment qu'il n'y a rien d'aussi bon et efficace pour guérir de la faiblesse, pauvreté du sang, pertes blanches, dyspepsie, migraine ; ses effets sont merveilleux. $1.00 le flacon. Dépôt 1157 St Laurent. 56—n—jvs

—Corset Nature, 113—n

LES CANADIENS DES ETATS-UNIS

MINNESOTA

PAYNESVILLE.—Notre ville vient d'être le théâtre d'une élection municipale assez mouvementée. La lutte a été faite entre ce que j'appellerais les progressistes et les partisans du "statu quo". Ceux-là l'ont emporté et le résultat est que notre compatriote, le docteur P. C. Pilon, a été élu maire avec une forte majorité. Donc, dans notre ville, on commencera avant peu des travaux considérables, destinés à lui ouvrir une nouvelle ère de développement et de prospérité. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

M. P. C. PILON, maire de Paynesville, Minnesota

Le nouveau maire élu est un tout jeune Canadien, il n'a que trente-trois ans. Il est le fils de Alf. A. Pilon, avocat de Sainte-Thérèse de Blainville, et pratique aux Etats-Unis, depuis un peu plus de dix ans. Par son iniative et son tact, il a su se faire remarquer et se faire estimer d'une population pourtant toute allemande.

MAINE

LEWISTON. — La grève, à la manufacture de chaussures Ara Cushman, est terminée. La compagnie paiera aux grévistes leurs anciens gages, et ces derniers sont retournés à l'ouvrage.

—John Sullivan, employé à la manufacture de chaussures de Pray, Small et Cie, d'Auburn, a déserté sa femme et ses enfants. La police a été informée et cherche à retrouver les traces du fugitif.

—Le chef de police Sands, vient de livrer au conseil un état détaillé des arrestations, et affaires du département de police. Parmi les nombreux cas présentés au juge de la Cour Municipale, nous relevons les suivants ; Ivrognerie, 583 ; menace de tuer, 1 ; vols, 38 ; saisies de boissons et nuisances publiques, 26 ; vagabondages, 29 ; assauts et batteries, 50 ; assaut avec intention de tuer, 1 obtention d'argent sous de faux prétextes, 4 ; adultères, 2 ; détournement de fonds, 1 ; arrestations dans les maisons de jeux, 32 ; condamnations pour vagabondage, 1,314.

—Les membres de la Société Athlétique du collège Bates, sont à se préparer activement pour la prochaine saison des jeux. Les membres du club de base-ball ont déjà commencé leur pratique et on a toute confiance que le club de base-ball, du collège Bates, sortira encore cette année, le vainqueur de la ligue. M. Nathan Pulsifer, vient d'en être réélu le capitaine.

—La fête St Joseph a été célébrée, avec grande pompe et solennité, à l'église St Pierre. L'Union St Joseph assistait en corps, avec fanfare et bannière. La messe a été chantées avec diacres et le sermon prononcé par le Rév. Père Argant.

—George W. Hunnewell, de Poland, petit village non loin de Lewiston, s'est suicidé, en se tirant un coup de fusil dans la tête. Le défunt était malade et sans emploi depuis assez longtemps, et l'on croit que c'est le découragement qui l'a porté à cet acte de désespoir.

—Mme Alice Watson McGanity, mère de Mme veuve St Pierre, est décédée à l'âge de 100 ans et quelques mois. Elle était la personne la plus âgée de Lewiston. Ses funérailles ont eu lieu à l'église Saint-Pierre.

AUGUSTA — Depuis l'explosion du vaisseau américain le "Maine", il y a une certaine excitation parmi les Canadiens. Je ne veux pas dire tous, mais une partie. Ils ont peur que la guerre éclate et ils retournent au Canada ; trente à quarante sont partis depuis deux semaines.

—Des élections viennent d'avoir lieu. M. J. Manchester Haynes, candidat républicain, a été élu maire par 670 voix de majorité. Toute la journée, il y a eu agitation des deux côtés ; tous ont fait leur devoir.

—Le sous-shérif, J. F. Bean, s'est rendu dernièrement à Vassalboro, pour visiter la maison d'école, où l'on a trouvé, vendredi, le cadavre d'un nouveau-né.

Les informations prises sur les lieux, ont démontré, que l'enfant a été tué, avec une paire de ciseaux qu'on lui planta dans la gorge. Les soupçons planent, sur une jeune et jolie femme qui a été vue errante, dans le village de Vassalboro. Cette femme colporte différents effets. La police est sur ses traces.

La découverte du cadavre de ce nouveau-né, dans une école de Vassalboro, a amené la découverte d'un crime. Les soupçons planaient sur une colporteuse Arabe et l'on vient d'opérer son arrestation.

Amanda Joseph, l'accusée, demeurait à Bangor, et vint donner naissance à son enfant dans une école, et le tua avec une paire de ciseaux.

L'accusée a été écrouée à la prison du comté en attendant son procès qui aura lieu devant un jury, le mois prchain.

BATH. — Deux Canadiens très bien connus ici, viennent d'être victimes d'un pénible accident, aux manufactures où ils étaient employés.

Joseph Renaud, travaillant dans l'usine Sewall, à la construction d'un navire, a été frappé par une plaque d'acier. Il est blessé grièvement et l'on craint pour ses jours.

Eugène Gaudreau, employé de la "Bath Iron Work", a été frappé à l'oeil gauche, par un marteau. La blessure est profonde et peut amener la perte de la vue.

—Des ordres venant du département de la guerre, ont été reçus par les propriétaires du "Bath Iron Work" demandant de hâter la construction des vaisseaux torpilleurs, "Dahlgren" et "Craven".

On a doublé les équipes d'hommes, et ces nouveaux vaisseaux seront lancés dans quelques jours.

WATERVILLE. — Un déplorable accident est arrivé au moulin de pulpe, Kensebec, à Benton Falls, près d'ici. Un jeune homme du nom de Fred. McQuillam, s'est fait prendre par une courroie et a été tué instantanément. Il était âgé de 21 ans, et célibataire.

Le coroner a été notifié de l'accident et n'a pas jugé nécessaire de tenir une enquête.

—M. Rufus Adam, de New-York, fera construire ce printemps, un hôtel, sur la montagne Thorne, à quelques milles de cette ville. Cet édifice coûtera $30,000.

—Austin Hopkins, le jeune homme qui a poignardé son père, subira son procès en Cour Suprême. La victime prend un mieux sensible et l'on ne craint plus pour sa vie.

—Mme Joseph Lagacé, d'Auburn, dit qu'elle n'a pas encore entendu parler de son mari depuis sa disparition. Elle croit qu'il a déserté le toit conjugal.

LEWISTON. — Notre nouveau gouvernement de ville a tenu sa première séance. Beaucoup d'affaires ont été transignées et les nominations aux charges importantes furent à l'ordre du jour. Ceux qui, depuis trois ans, avaient en main les charges les plus lucratives, se voient privés du magot. Les nouveaux élus sont : C. C. Benson, trésorier ; James Doyle, assistant ; Dr S. Dumont, médecin ; John L. Reade, avocat de la ville ; W. P. Lambert, auditeur ; John Straw, commissaire des chemins ; E. G. Woodside, collecteur de taxes. M. George H. Hale est le seul officier important qui soit resté en charge. Il conserve le titre de greffier de la ville.

—La retraite des jeunes gens est commencée à l'église SaintPierre, depuis lundi soir. Le prédicateur est le R. P. Argaut, de Saint-Hyacinthe. La retraite pour les hommes aura lieu la semaine prochaine.

—On se prépare avec soin pour nous choeur de chant est à exercer la messe donner une belle messe de Pâques. Le choeur de chant est à exercer la messe de Lambillotte et le prof. Roy, le directeur, a retenu l'aide de plusieurs musiciens de Lewiston, pour aider à la partie musicale.

—Mlle Fournier, institutrice à l'école canadienne, est à préparer une soirée théâtrale, pour prochainement. Les solis seront tenus par ses élèves et la musique par des membres de la Fanfare Saint-Domnique.

—On vient de commencer la construction d'une gare pour les passagers du chemin électrique de Lewiston, à Bath. Les travaux sur le chemin seront en activité aussitôt que la neige aura disparu.

—M. Gaspard Labaie, employé au magasin B. Peck et Cie, vient d'entrer à l'hôpital, pour y subir une opération. M. le Dr L. J. Martel fera cette opération. Le patient souffre du calcul biliaire.

—Le rapport des mortalités dans Lewiston, pour l'année 1897, est très alarmant. Il n'est pas encore livré à la publicité, mais l'officier sanitaire et secrétaire du bureau de santé, M. Callahan, a déclaré qu'il dépassait de beaucoup celui des années précédentes. Cette augmentation d'après le secrétaire, n'est pas due aux épidémies de différentes fièvres, qui ont ravagé Lewiston, l'an dernier, mais à l'état sanitaire de certains blocs contenant un grand nombre de familles. A la réunion du bureau de santé, installé par le nouveau gouvernement de ville, une somme sera proposée, pour réagir fortement contre l'amoncellement des immondices dans les ruelles à l'arrière des bâtises à nombreux logements.

—Dans mon rapport sur la nomination des nouveaux officiers de la ville, j'ai omis de mentionner le nom de M. Arsène Cailler, comme sous-chef de police. C'est la deuxième fois que l'on confie ce poste important à M. Arsène Cailler.

—On annonce, dans les cercles politiques bien informés, que l'hon. J. E. Cloutier sera choisi comme commissaires des pauvres. Deux autres Canadiens doivent aussi recevoir une commission du nouveau gouvernement de ville. Ce sont M. L. O. Chabot, et M. Max. Beaulieu, comme officiers de police, pour un terme de 3 ans.

—M. Max. Beaulieu devait, au printemps, prendre le chemin des terrains aurifères du Klondyke, mais on croit qu'il en décidera autrement maintenant.

—M. H. Haas, parti ces jours derniers, pour se rendre en Europe, vient de prendre passage, à New-York, sur un vapeur en destination de l'Allemagne. M. Haas sera trois mois absent.

—MM. Chase et Sanborn, les populaires marchands de thé et de café, de Boston, viennent de faire don à l'hôpital Général du Maine, d'un centin par chaque livre de leur thé ou café qui serait vendue dans l'Etat.

BRUNSWICK—Les membres de la fanfare Saint-Jean-Baptiste, viennent de faire leur 17e élection annuelle. En voici le résultat : M. Flavien Chrisman, président ; Emile Bélanger, vice-président ; Joseph Therrien, secrétaire ; Hector Gaudreau, trésorier ; Pierre Desjardins, sergent ; Ludger, Marchand, officier et Alfred Ouellette, gérant. M. Thomas Caron a été élu directeur de musique.

—Les élections des différents officiers de la société Saint-Jean-Baptiste, viennent d'avoir lieu.

Les officiers choisis sont ; Rév. Seckinger, chapelain ; Henri Paquin, président ; Zéphirin Fournier, vice-président ; Wilfrid Théberge, secrétaire-archiviste ; Frank Mathieu, secrétaire-correspondant ; Jos. O. Lebel, trésorier ; Elzéar Poitras, secrétaire-financier ; Fridolin Racine, assistant-secrétaire ; Louis A. Larousse, commissaire-ordonnateur ; G. J. Roy, médecin examinateur.

—Les rapports du secrétaire-financier démontrent que la Société Saint-Jean-Baptiste a beaucoup prospérée ces dernières années, et peut actuellement être comptée au nombre des sociétés de bienfaisance les plus solides qu'il y ait dans le Maine. Avec les officiers compétents que l'on vient d'élire, la Société ne peut que progresser davantage et réunir, sous son égide, tous les Canadiens de Brunswick.

ILLINOIS

BOURBONNAIS — La fête de la St Patrice a été célébrée, avec pompe et éclat, au collège St Viateur. Dans l'après-midi, il y a eu concours d'exercices, entre les compagnies militaires. Les spectateurs ont trouvé charmante, cette exhibition et ont chaleureusement applaudi nos jeunes soldats.

Une très intéressante représentation a aussi été donnée par le club dramatique les "Thespians", de la même institution. On a joué une pièce à spectacle, dont la composition est due au R. P. U. J. Marcil, directeur du collège. Jamais, nous n'avons assisté à une séance plus émouvante et plus agréable. Le spectacle a été vraiment digne d'admiration. Les acteurs qui ont tenu les rôles se sont surpassés et le nombreux auditoire, qui remplissait la salle, ne leur a pas ménagé ses applaudissements. Acteurs, chanteurs et musiciens se sont acquittés de leur tâche à la satisfaction générale. La pièce interprétée avait pour titre : "La Conversion de l'Irlande." C'est une pièce historique retraçant les grandes phases de la vie de St Patrice.

Après cette pièce, est venue une comédiette intitulée "That Rascal Pat", qui a amusé la salle jusqu'aux larmes. Le Rév. Père mérite de sincères louanges.

Ce serait une injustice que de ne pas mentionner les noms des jeunes amateurs qui ont pris part aux deux représentations. Ce sont : MM. J. H. Nawn, C. J. Quille, P. J. Walsh, Arthur Hanse, A. L'Ecuyer, P. W. Hanse et Warren Armstrong, dans la "Conversion de l'Irlande" et MM. P. W. Hanse, W. Whearty, T. A. Cahill et J. H. Nawn, dans "That Rascal Pat."

Nos félicitations.

KANKAKEE. — M. Edward Curtis, vient d'être nommé candidat, pour la représentation à la chambre législative du 16ème district, comté de Kankakee. La convention républicaine, comme la "Presse" l'a déjà annoncé, au eu lieu le 15 du mois courant.

M. Curtis nous a représentés déjà, durant deux termes, mais son choix, cette année, est loin de plaire à tout le monde, et bon nombre d'électeurs seront contre lui le 3 novembre prochain.

—La fête de la Saint-Patrice a été célébrée avec beaucoup d'éclat par nos concitoyens Irlandais. Dans les églises, la grand'messe a été chantée. A l'église Saint-Patrice, le Rév. Père Hackett officiait. Il a prononcé un magnifique sermon de circonstance. Le soir, à la salle Radike, il y a eu bal, largement patronné par les amateurs de danse.

BOURBONNAIS. — Les nombreux visiteurs qui sont venus assister aux exercices et fêtes du Collège, sont repartis, enchantés de leur visite.

WORCESTER—Le docteur S. A. Daudelin, gradué de l'Université, à Montréal, vient de subir avec succès et distinction l'examen requis par la loi, devant le bureau d'enregistrement de l'Etat du Massachusetts. Le docteur venu ici d'abord en promenade, il y a quelques semaines, s'est tellement plu en cette partie de la Nouvelle-Angleterre qu'il a décidé d'y rester et d'y faire valoir ses talents. Il n'a pas encore fait son choix sur l'endroit, mais il devra, sous peu, ouvrir un bureau soit à Worcester ou dans les environs. Pendant ses études cléricales, le docteur Daudelin fut président de l'association des étudiants en médecine à Laval. Il fut aussi élève interne de l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, pendant deux années. Il est actuellement l'hôte de notre ami le populaire docteur J. N. C. Steele, du "Vernon Square".

Un Triomphe. Roy & Boire Drug Co — Je suis content de reconnaître votre **Menthol Cough Syrup.** C'est le meilleur remède dont j'aie jamais fait usage pour la bronchite. E. R. Bartlett. Somersworth, N. H.

Le Menthol Couch Syrup est en vente partout, 25 cts la bouteille 27 -n-w

DEMANDEZ LE CORSET P&A 206 110—n

Cette Année, vous Pouvez Faire Poser des . . . Pneus Dunlop

Sur tout Bicycle de Première Qualité, qui est fait sans charge extra. . . .

La Dunlop Tire Company, garantit la valeur de ses pneu , et cette garantie est bonne pour 12 mois à dater de l'achat.

Voici les seuls outils dont vous avez besoin: 120—1—B

Dentier Garanti—$10.00

Dents posées sans palais. Obturation en or, platine, ciment, extraction sans douleur.

A. E. VADEBONCŒUR, Dentiste. 265—n 272 st Hub st, coin Ontario.

Dr FRANCHERE DENTISTE

Gradué des Etats-Unis et du Canada. Professeur au collège dentaire. Extraction des dents sans douleur. Procédés américains les plus récents. Couronnes en or et aluminium. Dents et dentiers de tous genres. Prix modérés. 1092 STE-CATHERINE. 26—1m Mjv-n (Vis-à-vis Dupuis & Frères)

TOWN OF WESTMOUNT

Province de Québec, District de Montréal, } MUNICIPALITÉ DE LA VILLE DE WESTMOUNT

AVIS PUBLIC

Aux habitants de la ville de Westmount et à tous ceux y concernés:

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le secrétaire-trésorier soussigné qu'un règlement intitulé "règlement pour autoriser la ville de Westmount à effectuer un emprunt et à émettre des bons ou débentures au montant de trois cent cinquante mille piastres dans le but d'acheter des terrains pour faire des parcs publics pour la ville et pour autres fins" a été soumis au Conseil pour obtenir son approbation à une assemblée qui aura lieu lundi, le 4ème jour d'avril prochain (1898), à 8 heures du soir, à la chambre du Conseil dans la dite ville;

Que l'objet du dit règlement est d'effectuer un emprunt pour le dit montant pour 40 ans, les produits duquel seront appliqués à l'achat de terrains pour en faire des parcs publics et pour accomplir les autres buts spécifiés dans le dit règlement, et de prélever une cotisation spéciale annuelle ou taxe suffisante pour rencontrer les paiements de l'intérêt à trois et demi pour cent par année, et d'établir un fonds d'amortissement d'un pour cent par année pour le rachat de l'emprunt en 40 ans et pour autres fins;

DONNÉ à la ville de Westmount ce vingt-troisième jour de mars mil huit cent quatre-vingt dix-huit (1898).

Wm MINTO, Secrétaire-Trésorier. 118—10

La Constipation

cause au moins la moitié des maladies de l'univers; elle retient la nourriture digérée trop longtemps dans les intestins et produit les excès de bile. Torpidité, indigestion, langue épaisse, mauvais

Hood's Pills

bouche, mal de tête violent, insomnie, etc. Les Pilules de Hood guérissent de la constipation et de toutes les maladies qui en résultent, facilement et complètement—25c—Chez tous les pharmaciens. Préparées par C. I. Hood & Cie, Lowell, Mass. Les seules pilules à prendre avec

Contre les Maladies Bilieuses et Nerveuses, les PILULES BEECHAM Sont sans Rivales. Ventes annuelles au-delà de 6 000 000 de boîtes. 25 cents dans toutes les Pharmacies 96—y—**

PATENTES OBTENUES PROMPTEMEN

LA GUERRE

Elle peut être déclarée d'une journée à l'autre

L'ESPAGNE ET LES ETATS-UNIS MOBILISENT LEURS FLOTTES

Le président McKinley avoue que l'explosion du Maine a été provoquée par une cause extérieure.

L'OPINION DU GENERAL GOMEZ

Cuba aura son indépendance, mais l'achètera de l'Espagne.

Washington, D. C., 25 — La capitale n'a pas présenté d'animation aussi fiévreuse d'anxiété aussi générale que celles qui se sont manifestées hier, dans tous les cercles officiels. L'arrivée du rapport de la cour d'enquête que l'on attendait hier soir, a contribué pour une large part à cette agitation. Mais la mobilisation des torpilleurs espagnols, partis des îles Canaries pour Porto Rico, et dont la nouvelle est parvenue de bonne heure à Washington, a mis pour ainsi dire le feu aux poudres. Les mesures les plus belliqueuses ont alors été prises par les chefs de l'exécutif Les mouvements de la flotte espagnole sont suivis avec le plus vif intérêt, vu qu'ils comportent la probabilité d'une protestation que l'on serait en droit de regarder comme hostile, dans les circonstances.

Dès que la nouvelle de cette mobilisation a été connue par câblegrammes adressés par les représentants des Etats-Unis à l'étranger, le président en a été informé, et immédiatement une conférence a été tenue entre le chef de l'exécutif et le secrétaire Long. L'on a discuté à fond cette nouvelle attitude de l'Espagne, et l'on fit voir au président que, d'après les tratégistes de la marine, il est essentiel que la flotte de torpilleurs espagnols ne parviennent pas jusqu'aux Indes Occidentales.

L'on ignore quelle est la décision à laquelle MM. McKinley, Long et Roosevelt en sont venus.

Un peu plus tard, le ministre espagnol a eu une conférence avec le secrétaire du département de l'Etat. Il a été impossible de se procurer des détails sur ce qui s'est passé à cette conférence.

Dès que la nouvelle relative à la mobilisation de la flotte espagnole a été connue, le secrétaire de la marine a ordonné la mobilisation de la flotte américaine. L'amiral Sicard, malheureusement, a obtenu un congé ; mais il y a lait de sa santé, et le secrétaire Long a dû le lui accorder ; le capitaine Lampson a été nommé commandant de l'escadre de Key West, et le capitaine Evans prend le commandement de l'"Iowa". Le commodore W. S. Schley commandera l'escadre "Volante".

L'on a résolu de créer une comité conjoint des départements de la guerre et de la marine, dans le but de concentrer leurs efforts et leurs actions pour toutes les mesures que ce comité jugera à propos de prendre. Le capitaine Barker représentera le département de la marine; le représentant du département de la guerre n'est pas connu.

Il ne sera pas nécessaire que ces deux officiers quittent Washington.

L'on a appris, tard dans l'après-midi, que le département de la marine avait acheté huit yachts à vapeurs et quatre remorqueurs qui feront partie de la flotte auxiliaire. Ils pourront être convertis en torpilleurs, et, vu la vitesse qu'ils peuvent fournir, on s'attend qu'ils rendront de précieux services. L'on paraît très heureux de cet achat. L'on ne veut pas faire connaître le montant payé pour ces bateaux, de crainte que ceux avec lesquels le gouvernement est en négociation pour l'achat de nouveaux yachts ne se livrent à la spéculation.

A la Maison Blanche, l'animation a été toute la journée extraordinaire. Une foule de sénateurs et de membres de la Chambre des représentants, démocrates ou républicains, sont allés conférer avec le président. Parmi eux, on remarquait les sénateurs Fairbanks, Lodge, Aldrich, Jones et Spooner.

Le président a déclaré à ses visiteurs qu'il emploierait toute son influence,tout en sauvegardant néanmoins la dignité et l'honneur du pays, pour éviter la guerre. Il a ajouté que l'Espagne aussi bien que les Etats-Unis désirait la paix ; mais il n'hésite pas à déclarer que la situation est excessivement grave.

M. McKinley a avoué franchement qu'il croyait que la cour d'enquête déclarera que l'explosion du "Maine" a été provoquée par une cause extérieure. Toutefois, il se propose de parler de cette explosion comme si elle eût été purement accidentelle. Le rapport de la cour d'enquête sera envoyé au Congrès lundi, accompagné d'un message faisant connaître les faits contenus dans le rapport, dont une copie sera en même temps expédiée à Madrid.

Aucune demande d'indemnité ne sera faite à l'Espagne, mais les faits qui seront exposés dans le mémoire équivaudront à une mise en demeure de s'expliquer.

C'est l'intention des chefs républicains de la Chambre de référer le rapport et le message au comité des affaires étrangères, sans discussion, ce à quoi les démocrates ont consenti, se réservant le droit d'interpellation, si le comité tarde trop à agir. Mais il faudra attendre une réponse de l'Espagne avant d'agir.

Enfin, dix jours après la présentation au congrès du rapport de la commission d'enquête, viendra la pièce de résistance, c'est-à-dire le message présidentiel demandant l'intervention des Etats-Unis à Cuba, pour des motifs purement humanitaires et philantropiques ; de l'acquiescement ou du refus de l'Espagne dépendra la paix ou la guerre. Enfin, comme le disait hier un membre éminent de la Chambre des représentants, les dix jours qui vont suivre détermineront la paix ou la guerre entre les deux pays. L'Espagne, croit-on, et en particulier la reine régente, désirent éviter les hostilités ; mais le ministère espagnol ne pourra pas, pour sauver la dynastie et se maintenir lui-même au pouvoir, faire acte d'humilité ou de faiblesse.

Les autorités espagnoles ont été informées qu'il y a quelque temps, le capitaine Sigsbee demandait l'autorisation de faire sauter, à la dynamite, les débris du "Maine." Mais le général Blanco s'y refusa, afin de réserver à l'Espagne l'avantage de prouver, par une étude sérieuse de la coque du navire, que l'explosion n'a pas été provoquée par une cause extérieure.

Londres, 25 — Il se fait un mouvement sérieux, dans les cercles financiers, pour empêcher les hostilités entre l'Espagne et les Etats-Unis. Les banquiers américains sont à la tête de ce mouvement, auquel coopèrent les Rothschilds. Les grands financiers seraient disposés à souscrire largement pour empêcher la guerre. Bref, il se fait de nombreuses démarches auprès des représentants des deux nations pour prévenir un conflit.

Washington, 25 — Le lieutenant Marix et ses compagnons, ayant avec lui le volumineux rapport de la commission d'enquête au sujet de la perte du "Maine", est arrivé à Washington à 9.35, hier soir. La foule était si énorme dans la gare et dans les environs que les voyageurs, pour éviter des désagréments, durent quitter le convoi un peu avant d'entrer en gare, puis ils prirent une voiture et se firent conduire à "Ebbitt House", pour y passer la nuit. Un officier du département de la marine a informé M. Marix que M. Long ne recevrait son rapport que ce matin.

Les compagnons de voyage du lieutenant Marix sont les lieutenants John Hood, Carl. Jungen, l'ingénieur Bowers, A. T. Marix et M. Helms, charpentier du "Maine".

Le lieutenant Hood portait lui-même le précieux document sous son bras. Ce document est enfermé dans un étui. La foule, en dépit des précautions prises pour l'éviter, parvint à entourer la voiture. L'un des curieux voulut même porter la main sur la boîte mystérieuse, mais prompt comme l'éclair, le lieutenant Hood tira un revolver de sa poche et le pointa sur ce citoyen trop presse. Ce mouvement a suffi pour empêcher toute autre tentative du même genre.

La Havane, 25 — Le général Gomez, commandant des insurgés, vient d'exprimer son opinion relativement à la crise hispano-américaine, qui se terminera finalement, dit-il, par l'indépendance de Cuba. L'Espagne refusera, dit-il, l'intervention des Etats-Unis, mais ce sera le point de départ de notre indépendance ; mais la guerre est loin d'être terminée. L'Espagne, d'après le général Gomez, finira par accepter les bons offices du gouvernement américain. Alors, la meilleure proposition qui pourra être faite sera celle de l'achat de l'île par les Cubains, sous la garantie des Etats-Unis.

"Ce serait, continue le général, la meilleure solution pour toutes les parties. Nous paierions, disons 200,000,000 de dollars pour notre indépendance. Si l'Espagne ne veut pas accepter cette offre elle perdra tout. Nous pourrions aussi payer l'indemnité réclamée par les Etats-Unis pour la perte du "Maine". La garantie des Etats-Unis serait de la nature d'un protectorat : mais l'annexion ne s'en suivrait pas. Du reste, tout ce que veulent les Américains, c'est l'avantage d'un commerce préférentiel en leur faveur."

—La Salseparielle de Hood est sans égale, même dans les cas les plus graves de dyspepsie et d'indigestion. (8)

GRANDE OUVERTURE

de modes, mardi, le 29 mars, et les jours suivants, chez Madame H. Poitras, 1989 rue Notre-Dame. Une visite est sollicitée. 100—l-M-v-s—n

—Vous épargnerez 25 par cent en achetant vos chaussures chez M. N. Demers, 1111 Ontario.

LE MEILLEUR DU MONDE

Dans un long article de son numéro de décembre, le "Canada Lancet" parle dans les termes suivants d'Abbey's Effervescent Salt : "Beaucoup de médecins canadiens prescrivent aujourd'hui Abbey's Effervescent Salt, qui est d'introduction récente ici. Après un essai soigneux, nous considérons que ce Sel est le meilleur sel effervescent préparé dans n'importe quel pays. Dans les fièvres et les maladies inflammatoires, il est inestimable. Il est surtout efficace dans les affections des rognons en général, et plus particulièrement dans les troubles urinaires. C'est un excellent spécifique dans certaines formes de dyspepsie et dans le traitement de la goutte et du rhumatisme."

Abbey's Effervescent Salt a été reconnu depuis des années en Angleterre et en Europe, comme un merveilleux régulateur de la santé. Une cuillérée à thé prise journellement vous tiendra en santé. Tous les pharmaciens vendent cette préparation classique anglaise, à 60 cts le gros flacon.

Flacon d'essai, 25 cts. 55

—Corset Nature. 113—n

PARC ST LOUIS

Nous n'exagérons pas en disant qu'il n'y a pas un pied carré de terrain dans le Parc Saint-Louis, qui n'aura pas doublé et décuplé dans 5 ans. — Beaux lots à bâtir, 25 x 95 avec ruelle, $125, payables $10 comptant et $1.96 par mois, intérêt compris. — GEORGES MARCIL, 2220 rue Saint-Laurent, — 2 à 5 heures p. m.

LA GRANDE GREVE

Résultat de la dernière conférence

LA FIN INCERTAINE

A propos des secours

(De notre correspondant particulier)

New Bedford, 25 — Par suite de l'échec de la conférence de samedi la fin de la grève paraît plus éloignée que jamais. Les hommes d'affaires fondaient leurs espérances sur un règlement paisible samedi dernier.

Ils étaient d'avis que le temps était venu pour les ouvriers de se rendre, dans l'intérêt de la société entière, du moment que les manufacturiers avaient déclaré de la manière la plus emphatique qu'ils ne concéderaient rien. Et maintenant que les ouvriers ont pris la détermination de prolonger une lutte que l'on croit sans issue pour eux, le sentiment public est tourné contre les grévistes.

Un trésorier de filature a déclaré que le marché au coton était encore plus mauvais qu'au commencement de la grève. La situation en est arrivée à un point qu'elle affecte une crise réelle et que quelques-uns des manufacturiers agitent la question de fermer toutes les filatures de la Nouvelle Angleterre.

D'un autre côté, les "yarn mills" sont dans la plus grande activité. A la fabrique Bennett la compagnie est si pressée d'ouvrage que quelques-uns des employés travaillent même la nuit.

On s'attend que d'ici à une semaine il sera fait un changement au conseil de la grève, composé de représentants des différentes unions ayant charge de collecter les fonds.

Il y a eu beaucoup de mécontentement au sujet des collections à l'extérieur au sein de plusieurs unions, et les dissensions qui ont dégénéré en hostilités ouvertes entre le président Cunnane de l'Union des Tisseurs et H. S. Mills, représentant l'Union Nationale des ouvriers textiles de l'Amérique, ont été loin d'arborer la branche d'olivier. Il est possible que dans la réorganisation du conseil de la grève que l'on projette les tisseurs soient laissés de côté, quoiqu'il n'y ait encore rien de défini à ce sujet.

LA QUESTION OUVRIERE A LOWELL

Lowell, 25 — La nouvelle, répandue par certains journaux avides de faire de la sensation, que la filature Merrimack allait être transportée dans le Sud, est démentie officiellement. La compagnie Merrimack n'a pas le moins du monde l'intention de quitter Lowell. Elle pourrait fort bien construire une nouvelle manufacture dans un des Etats du Sud, la Georgie ; mais de là à cesser ses opérations à Lowell, il y a loin.

—Chose extraordinaire : nos compagnies manufacturières sont forcées de réduire le salaire de leurs employés, et cependant la semaine dernière encore, une action de la Hamilton Manufacturing Company s'est vendue à Boston $640. Cela nous rappelle un peu une compagnie de Fall River qui, il y a quelques années, réduisait le salaire de ses employés et, deux mois plus tard, se payait un dividende de vingt-quatre pour cent sur son capital.

LA NAVIGATION

Une grande conférence prochainement

D'importantes mesures seront adoptées

On vient de convoquer une assemblée des représentants des différentes compagnies transatlantiques, qui se tiendra à Londres, Angleterre, les 13, 14, 15 et 16 avril prochain. Cette conférence promet d'être très importante et d'amener des modifications sérieuses dans notre système de navigation.

Un armateur en vue de Montréal disait, ce matin, à un journaliste, que cette conférence n'aurait aucun effet sur la navigation du Saint-Laurent qui tombe sous le coup d'une autre combinaison. Mais la réunion qui se tiendra à Londres aura surtout de l'effet sur les transatlantiques qui font de la concurrence aux steamers de première classe, en réduisant considérablement les prix de passage au détriment de ces derniers. A l'heure qu'il est, le passage dans un paquebot-express est d'au moins $100, tandis que dans les autres paquebots, la traversée coûte $90 ou $70.

On va s'efforcer d'adopter une moyenne raisonnable, un minimum de $80 par exemple, d'augmenter le prix de passage de navires de seconde classe et de diminuer celui des navires-express.

LES NOUVEAUX ARRIVES

On dit que le premier navire qui viendra dans notre port, cette année, est le "Ivydene" qui partira de Antwerp,vers le 15 avril, en route directe pour Montréal.

Le premier chargement de fruits arrivera par le steamer R. F. Matthews qui vient de quitter Palerme avec une grosse cargaison de citrons, d'oranges, etc.

La ligne Furness est à se faire construire deux nouveaux navires qui seront prêts vers le milieu de la présente saison. Ces deux navires s'appelleront le "Cundell" et le "St Ronans".

LES BOUEES

On discuta, hier soir, à une réunion du Board of Trade, la question de l'installation des bouées, au cas de la prompte ouverture de la navigation.

Durant les années passées, les bouées étaient réparées durant le mois de février, mais, cette année, le gouvernement n'a pas encore réparé les bouées et, dans le cas où la navigation s'ouvrirait plus promptement que d'habitude, les transatlantiques ne pourraient pas venir dans notre port plus tôt que les années passées, parce que les bouées ne pourront être posées plus tôt.

LE CONTROLE DU TARIF DU FRET

Le " Western Trafic " est aboli

Chicago, Ill., 25 — Le bureau de la "Western Joint Traffic", en tant que controlant le tarif ou l'action des compagnies de chemin de fer de l'ouest, est aboli ; son président, M. Midgeley, va se retirer le mois prochain.

SANS-GENE RUSSE

Pékin, 25 — Un marchand chinois qui vient d'arriver de Port Arthur, déclare que les Chinois de cette ville se plaignent d'être traité par les Russes comme un peuple conquis. En effet, les marins russes, bien que n'ayant pas d'argent se procurent à peu près tout ce dont ils ont besoin.

L'opération est des plus simples : Ils pénètrent dans un magasin où une boutique quelconque, prennent les articles qu'ils jugent à propos, mais refusent d'en payer la valeur aux propriétaires.

Voyant ce pillage en règle, le commandant des troupes chinoises n'a cru mieux faire, pour y remédier, que d'ordonner la fermeture de toutes les petites boutiques.

FONCTIONNAIRE ENTREPRENANT

Il profite de sa position pour soutirer $300,000 illegalement

Washington, D. C., 25 — Le département de la justice vient d'ordonner l'arrestation de J. H. Southall, ancien greffier du chef du bureau des ingénieurs des Etats-Unis, à Saint-Paul, Minn. Southall est accusé d'avoir mis en circulation des billets et chèques, pour prétendues réclamations contre le gouvernement, pour au delà de $300,000.

Les détenteurs des chèques frauduleurs ne peuvent faire aucune réclamation contre le gouvernement.

LA FRANCE ET L'ANGLETERRE

Le prince de Galles fait des déclarations importantes

Cannes, 25 — Le Prince de Galles a prononcé un discours très important au dîner du Golf Club, mardi soir. Parlant de la France et de l'Angleterre, le Prince a déclaré que les relations entre les deux pays tendaient à s'améliorer. Quant aux relations internationales, il a avoué qu'elles sont très tendues. Le Prince ajoute que les armées et les flottes ne devraient pas exister et que la paix universelle devrait régner toujours.

Ce discours a été longuement applaudi. Le Duc de Cambridge et le Grand Duc Michel ont aussi adressé la parole.

LES CHRETIENS EN CHINE

Le pillage d'une mission

Shanghaï, 25 — Les dernières nouvelles reçues de Chung-Kung-Fou, concernant le pillage de la mission méthodiste, informent que les troupes chinoises sont actuellement sur les lieux, mais qu'elles refusent d'exécuter la sentence de mort portée contre les meurtriers. Les consuls des puissances étrangères ont demandé le renvoi de la milice, l'exécution du meurtrier, l'arrestation des chefs de l'émeute, le paiement de 500 taëls comme indemnité, le droit pour les missionnaires de réoccuper le même emplacement et la promesse de protéger cette mission.

A TERRENEUVE

Le premier ministre Sir James Winter se retire et devient juge en chef

Saint-Jean, 25 — Les nouvelles reçues de la côte annoncent que la pêche sera excellente.

—Les partisans du gouvernement se réuniront aujourd'hui, afin de discuter la question de la retraite du premier ministre, sir James Winter, nommé juge en chef de la colonie.

CE PONT DU CANAL

Les municipalités de Saint-Henri, Sainte-Cunégonde, Verdun, Westmount et Notre-Dame de Grâce semblent maintenant d'accord sur le choix du meilleur site pour la construction du pont Lapointe, pont destiné, comme on le sait, à relier les deux rives du canal. L'extrémité de la rue Atwater rencontre l'approbation générale.

Les plans de M. Lapointe ayant été recommandés par la ville de Montréal et par toutes les municipalités, il est maintenant question de soumettre l'affaire au gouvernement fédéral. Une délégation composée du maire et d'un échevin de chaque municipalité se rendra probablement dans la capitale, à ce sujet, la semaine prochaine.

La Vigueur Des Cheveux

peut être indiquée par la condition dans laquelle ils se trouvent. Quand les secrétions naturelles diminuent ou disparaissent ; quand les cheveux deviennent secs et cassants, quand ils fendent et tombent en se peignant quand le lustre disparaît et que les cheveux deviennent gris ou nuancés on peut dire sans crainte que nos cheveux sont en mauvaise condition Le succès du AYER'S HAIR VIGOR est dû au fait qu'il restaure les organes qui rendent les cheveux à leur état naturel. Il produit les secrétions des follicules de la chevelure, et ainsi les cheveux gris ou changés recouvrent leur couleur primitive, repoussent et reprennent leur lustre perdu. C'est la meilleure préparation.

"J'ai fait usage du

Ayer's Hair Vigor

pendant quinze ans. Il fait conserver aux cheveux leur couleur naturelle et guérit la calvitie d'une manière certaine." J. B. WEYANT, Weyant, Pa., E.U.

Incomparablement le Meilleur

A quoi bon déranger le système avec toutes sortes de médecines internes souvent inefficaces, lorsque vous avez un remède externe aussi puissant, efficace et positif que le

BENSON'S POROUS PLASTER

qui produit autant et plus d'effet que celles-là sans avoir aucune de leurs suites fâcheuses. Il ne manque jamais de soulager promptement la Sciatique, la Névralgie, le Rhumatisme Musculaire, les Maladies du Poumon et de la Poitrine, les Affections des Jointures, des Rognons, etc. Chez tous les Pharmaciens. Prix, 25 cents.

Leeming, Miles & Cie, Montréal, Seuls Agents pour le Canada.

LA FUGUE D'UNE PRINCESSE

La princesse Louise de Saxe-Cobourg quitte son mari

Gros scandale à Vienne

Londres, 25—Le correspondant du "Daily News", à Vienne, dit : Le départ subit et mystérieux de Riviera de la princesse Louise de Saxe-Cobourg-Gotha, l'aînée des filles du roi Léopold de Bigique, et épouse du prince Philippe de Saxe-Cobourg-Gotha, en même temps que la disparition tout aussi étrange du lieutenant Mattachich-Kegievitch (avec lequel le prince Philippe s'est dernièrement battu en duel) forme le sujet d'un gros scandale dont le secret ne peut être gardé plus longtemps.

Au Palais de Cobourg, l'on ignore complètement ce qu'est devenue la princesse. On assure qu'elle est rendue à Paris.

Une séparation judiciaire s'impose plus que jamais.

Le prince Philippe a fait annoncer dans les journaux de Paris qu'il ne se rendait pas responsable des dettes contractées par sa femme, ce qui empêchera celle-ci de négocier un emprunt sur ses bijoux.

Un Homme bien Connu

DE BROCKVILLE

Ajoute son témoignage en faveur des Pilules du Dr Chase pour le foie et les rognons

BROCKVILLE, Ont., 7 juin 1897.

EDMANSON, BATES & Co., Toronto.

Messieurs—Je me fais un véritable plaisir de vous envoyer ce témoignage non sollicité. J'ai beaucoup souffert pendant quelque temps, de maladie de rognons. J'ai essayé toutes les pilules annoncées guérir la maladie de rognons offertes en vente et j'en pris plusieurs boîtes de différentes sortes, mais je n'en reçus aucun soulagement. Il y a quelque temps, on m'a donné quelques échantillons d'essai de Pilules du Dr Chase pour le foie et les rognons. Je remarquai un changement pour le mieux la première journée après avoir commencé à en prendre. Je dirai à tous ceux qui souffrent comme j'ai souffert : Essayez-les d'après les directions, elles vous feront du bien immédiatement."

Croyez-moi, votre tout dévoué,

ISAAC COOLIDGE.

En vente chez tous les marchands, ou de Edmanson, Bates & Co., Toronto, Ont., ou de la Dr Chase Medicine Co., Buffalo, N. Y. (92)

On le Sait

Mais on n'y pense pas. Les depenses d'un magasin doivent necessairement etre payees par les profits, et plus les depenses sont grandes plus les profits doivent etre forts, C'est ce qui explique pourquoi

Alfred Desmarais,

1467 rue Ste Catherine

Peut vendre les meilleures chaussures d'hommes, $3.50 et $4, absolument semblables a celles qui se vendent $5.00 et $5.50, dans les magasins fashionables. Qu'on y pense, et verifiez les faits en venant voir

Alfred Desmarais

120—1

Egouts Particuliers

Département des Chemins

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et endossées "Soumissions pour Egouts Particuliers," seront reçues au bureau du Greffier de la Cité, jusqu'à lundi midi, le 4 avril prochain, pour la construction des égouts particuliers dans les divers quartiers de la ville pour l'année courante, à partir de l'égout public jusqu'à la ligne de la rue de quelque côté que ce soit du dit égout public, d'après les devis déposés au bureau du soussigné.

Le comité ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Le comité se réserve le droit d'accepter diverses soumissions pour chaque district mentionné.

L'Inspecteur de la Cité,

PERCIVAL W. ST. GEORGE.

Bureau de l'Inspecteur de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, 24 mars 1898. 120—2

Aux HOMMES FAIBLES

JEUNES OU VIEUX

qui souffrent d'ECOULEMENT, PERTES, FAIBLESSE DE DOS, IMPUISSANCE, VARICOCELE, etc., je vous dis comme un homme parle à un homme, comme un médecin parle à un malade. Les drogues ne guérissent jamais. Pourquoi ne pas vous servir du simple remède de la nature

L'ELECTRICITE ?

Avec ma CEINTURE ELECTRIQUE et le SUSPENSEUR SERVANT D'APPUI, j'ai guéri 5000 personnes l'année dernière. Le "LIVRE TROIS CLASSES D'HOMMES" qui explique tout envoyé cacheté gratuitement sur demande. Ou si vous demeurez dans les environs venez me consulter gratuitement.

Dr P. SANDEN, 156 rue St Jacques, Montréal, Qué.

Heures de Bureau de 9 à 6 hres. Le Dimanche de 11 à 1 hre. (5)

La raison de cela.

Parce qu'il y a au-delà de 350 nuances du "Protecteur de Jupe Corticelli," vous pouvez en trouver une pour convenir à n'importe quelle nuance d'étoffes à robes.

Repetissée à la vapeur, a la fabrique

Chaque véritable paquet de cinq verges et chaque quatrième verge, si vous l'achetez à la pièce, portent cette marque de commerce.

Corticelli

CHAUSSURES FINES POUR MESSIEURS

Toutes les Formes et Nuances les Plus nouvelles

Prix de

$3.00 à $6.00

2295 rue Ste Catherine

120—2

Le plus Agréable des Purgatifs

THÉ CHAMBARD

Le Meilleur Remède de la Constipation

EN VENTE : à *Montréal*, Pharmacie DÉCARY ; à *Québec*, Dr ED. MORIN & Cie ET DANS TOUTES LES PHARMACIES ET DROGUERIES

PRIX (en France) : 1 fr. 25 LA BOITE.

2, 5, 9, 12, 15, 18, 22, 25, 28, 31

A VENDRE

Grande Réduction dans les Prix

LOTS A BATIR

SUR LA

RUE NOTRE-DAME - - 40c
RUE STE CATHERINE - 20c
RUE ONTARIO - - - - 20c

Autres rues 15c et 10c le pied

LES CONDITIONS DE PAIEMENT SERONT FAITES POUR CONVENIR AUX ACHETEURS.

Cette propriété est particulièrement bien située. Les tramways des rues Notre-Dame, Sainte-Catherine et Ontario vont passer là au printemps. Se trouvant dans les limites de la cité, les propriétaires sont protégés par la Police et le Département du Feu.

H. JOSEPH & CIE

16 RUE SAINT-SACREMENT. 118-4

SIX Grles Médailles d'OR, etc. Récompense nationale de 16,000 fr.

QUINA-LAROCHE

FERRUGINEUX

La réunion du Phosphate de Fer avec les principes du ***Quina-Laroche,*** procure au sang les globules rouges qui en font la richesse et la force, facilite les *Croissances difficiles*, combat *l'Anémie*, le *Lymphatisme*, le *Manque de Forces* et *favorise l'Appétit*, etc. C'est la plus énergique des combinaisons du quinquina et du fer

Paris, 22 rue Drouot - Paris.

A MONTREAL : MM Royer & Rougier Frères, et PHARMACIES

CHAPEAUX DE HENDERSON

.... Les derniers goûts de Londres, Toutes les principales fabriques.

EN FEUTRE, $2.00, $3.00, $4.00, $5.00.
EN SOIE . . $5.00, $6.00, $7.00, $8.00.

JNO. HENDERSON & CO.. 229 RUE ST JACQUES.

120—2

COUPON

PORTRAITS

Au crayon ou à la sepia pour $1.00 ou $1.25 et dix coupons de LA PRESSE.

N° 4

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME,
PROPRIÉTAIRE.
Nos 71 et 71A rue Saint-Jacques
MONTRÉAL

Abonnement:

EDITION QUOTIDIENNE	$3.00	par année.
	$2.00	pour 8 mois.
	$1.00	pour 4 mois.
EDITION HEBDOMADAIRE	$1.00	par année.
	50c	pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE,
Boîte 916, B.P. *Montréal, Canada*

CIRCULATION DE LA PRESSE

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE
19 MARS 1898

LUNDI	58,459
MARDI	58,703
MERCREDI	58,611
JEUDI	58,532
VENDREDI	58,836
SAMEDI	69,492
TOTAL	362,633

Circulation moyenne par Jour

SEMAINE FINISSANT LE
19 MARS 1898

60,439

MONTREAL, 25 MARS 1898.

UNE LOI DE FAILLITE

Le projet de loi de M. Fortin, autant qu'on en peut juger par les explications fournies à la première lecture, suit de près les lignes passées par le bill adopté par le sénat en 1894.

D'abord, il définit quelles sont les personnes qui pourront être mises en faillite, et il déclare que les commerçants seuls en seront justiciables. Par commerçants, on comprend quiconque gagne sa vie par la fabrication ou l'achat et la vente de marchandises. Cette exclusion des non-commerçants est fondée sur le principe que les commerçants seuls, par les risques qu'ils sont obligés de courir, ont besoin d'une loi exceptionnelle, réglementant la manière dont ils pourront se libérer de leurs dettes. Il ne devra pas s'appliquer aux compagnies à fonds social constituées par chartes, lesquelles restent soumises à la loi fédérale de liquidation de 1882.

La cession volontaire n'est pas admise. Un commerçant est en état de faillite, lorsqu'il a cessé de payer généralement ses créanciers. Un créancier peut alors obtenir du tribunal un ordre de sequestre, adressé au shérif du district. Cet ordre peut être contesté dans les trois jours de sa signification. Après ce délai, le shérif se met en possession de l'actif du failli et en devient le gardien ou sequestre légal, sans être obligé de faire inventaire ; il en reste en possession jusqu'à ce que les créanciers, dûment réunis en assemblée, aient choisi un liquidateur. On se trouve ainsi à se dispenser des services — quelquefois coûteux — d'un sequestre officiel ou d'un syndic officiel.

Le liquidateur nommé par les créanciers est assisté d'inspecteurs également nommés par les créanciers ; ces fonctionnaires sont chargés de liquider l'actif du failli et d'en faire la distribution aux créanciers.

Pendant la liquidation, le failli est tenu d'aider de ses informations et de ses explications, le travail du liquidateur, on peut l'interroger sous serment et dans certains cas, le faire arrêter sous capias. La liquidation terminée, ou pendant la liquidation, le failli peut obtenir un concordat de ses créanciers, pourvu que ce concordat soit signé par la majorité en nombre et les trois quarts en valeur de ses dits créanciers. Il n'y a aucune provision pour la libération du failli autrement que par concordat ou composition. Ce concordat est soumis à une assemblée des créanciers, et accepté par résolution de cette assemblée, puis homologué par le tribunal. Si les termes du concordat ne sont pas exécutés, le liquidateur reprend possession de l'actif du failli.

Comme les non-commerçants ne sont pas admis au bénéfice de cette législation spéciale, on a cru, avec raison, selon nous, devoir les soustraire à l'effet de cette libération du failli. Leurs créances n'en sont pas éteintes : et ils pourront poursuivre le recouvrement de ce qui leur restera dû, sans tenir compte du concordat. Sont également soustraites à cette extinction, les créances pour dommages par diffamation, par arrestation illégale ; les droits des parents, de la femme ou des enfants, à une pension alimentaire, les frais de liquidation, etc.

L'effet de cette libération sera nulle pour les endosseurs, les cautions, etc., qui resteront entièrement responsables, par dérogation à notre droit civil, qui veut que tout ce qui libère le débiteur principal libère aussi sa caution.

Les créances contre le failli devront être produites, accompagnées de pièces justificatives, s'il y en a, et appuyées par affidavit. Toute créance directe ou indirecte, contingente ou conditionnelle, est admissible. Mais les créanciers garantis devront évaluer leur garantie et le liquidateur pourra reprendre cette garantie à l'évaluation qui en est faite ou en déduire le montant de la créance. Quant aux privilèges, la loi ne reconnait pas comme privilégiées les créances pour fourniture d'aliments. Les employés du failli ne sont privilégiés que pour trois mois d'arrérages de salaires ; le privilège du propriétaire est restreint à six mois d'arrérages et à trois mois à courir, si le liquidateur juge à propos de résilier le bail ; mais il sera loisible au liquidateur de conserver le droit au bail, si c'est un élément de l'actif du failli et d'en disposer pour le bénéfice des créanciers.

Les créanciers particuliers des faillis, en cas de société, seront colloqués les premiers sur les biens individuels de chacun des associés et les créanciers de la société sur les biens de la société.

La vente de l'actif sera faite de la manière que décideront les créanciers. Dans la province de Québec, les immeubles seront vendus à l'enchère et le produit en sera distribué de la manière ordinaire. Cette vente aura tous les effets de la vente par le shérif ou décret. On pourra vendre les immeubles sujets aux charges qui ne sont pas éteintes par le décret ordinaire. Dans les autres provinces, les immeubles seront vendus suivant les instructions des créanciers.

La distribution du produit de la liquidation se fera au moyen de feuilles de dividendes. La contestation des créances forme le sujet d'une disposition toute nouvelle, de nature à éviter à la masse les frais que peut entraîner un litige de ce genre. Lorsqu'une créance paraît douteuse au liquidateur, il donne avis au créancier que sa créance est contestée et c'est alors à ce dernier à en faire la preuve. Le failli ou les créanciers peuvent aussi contester une créance de la même manière, après avoir obtenu l'autorisation du tribunal.

Tout dividende non réclamé après une certaine période sera versé entre les mains du ministre des finances qui le tiendra à la disposition des ayant droits.

Lorsque le liquidateur ne jugera pas à propos de poursuivre, pour le compte de la masse, le recouvrement d'une créance faisant partie de l'actif du failli, un créancier pourra se faire autoriser à poursuivre au nom du liquidateur et il aura le bénéfice de cette poursuite.

Le privilège du vendeur non payé, établi par le code civil de Québec, est abrogé, et le droit de revendiquer la marchandise ne peut s'exercer que pendant le transport ou avant la livraison, il cesse d'exister du moment où la marchandise est dans le magasin du failli.

Lorsque la faillite ne doit pas rapporter plus de $5,000 à la liquidation, il est établi une procédure plus sommaire et plus simple pour la liquidation.

Le reste du projet de loi se réfère à des détails de procédure et à la rénumération du liquidateur ; ce dernier point est important. Ce sont les créanciers, ou, à leur défaut, les inspecteurs, qui fixent cette rénumération, à leur entière discrétion. Il y a aussi des dispositions concernant les pénalités que peut encourir le failli, en cas de fraude, de refus de donner des informations, etc.

Nous recevons au sujet de ce projet de loi, la communication suivante :

M. le directeur de "La Presse",

"La Patrie" donne dans son numéro d'hier soir, le résultat d'une entrevue de son reporter avec M. H. Laporte, concernant la loi de faillite présentée au parlement par le député de Laval.

En ma qualité de marchand de ce district avec une expérience des affaires d'au delà de 25 années, je trouve la loi avantageuse dans son ensemble et de plus, le besoin s'en est fait sentir. Mais, il y a un point sur lequel je diffère d'opinion avec M. Laporte, celui de la vente des immeubles du failli. L'amendement apporté à la loi de la cession de biens et mis en force le premier septembre 1897, dont parle M. Laporte, et dont il attribue la paternité à l'ex-gouvernement Flynn est, je présume, le Code de Procédure Civile, préparé par des codificateurs distingués, soumis ensuite à un comité de l'assemblée législative, composé des deux partis politiques, qui en recommanda l'adoption ; ce qui fut fait à la dernière session du régime Flynn, et ce avec l'approbation évidente des hommes d'affaires députés. Il a dû alors être considéré, que la vente des immeubles d'un failli par le shérif, était à cent coudées de celles faites par le curateur. Dans mon humble opinion une vente par le shérif, à qui la loi n'accorde qu'un pourcentage de 2½ p. c. sur le prix d'adjudication, en sus de la garantie qu'offre son décret en rapport avec le titre de l'immeuble, sans compter qu'il fait gratuitement la distribution aux créanciers du produit de la vente, ne se discute pas en regard des charges d'un curateur qui sont de 5 p. c. pour la vente, plus le pourcentage pour la distribution, etc., etc., et pardessus tout ses charges pour les démarches interminables, voyages, etc., pour arriver à donner un titre clair de la propriété, et souvent sans y réussir. Le Code de Procédure Civile a été amendé à la dernière session, dans le sens des vues actuelles de M. Laporte, mais je crois que c'est un amendement tout au moins prématuré. Le shérif d'un district devrait être le seul à décréter les immeubles d'un failli, et à en faire la distribution aux créanciers. Le bill de M. Fortin devrait aller plus loin qu'il ne va, et rendre possible le choix du shérif comme liquidateur d'une faillite, au gré des créanciers, alors que, d'après le projet de loi actuel, il serait gardien provisoire, et c'est tout.

A. D.

Saint-Jean, 24 mars 1898.

INFORMATIONS

La guerre, entre l'Espagne et les Etats-Unis, est passée du domaine des possibilités, dans celui des probabilités.

* * *

M. McKinley a attendu trop longtemps. Ce ne sont probablement plus les Etats-Unis, qui vont déclarer la guerre à l'Espagne,, mais l'Espagne, qui va jeter le gant, par l'envoi de ses torpilleurs, dans les eaux américaines.

A bien dire, la guerre s'ouvrirait, de cette manière, sous sa vraie physionomie. Depuis deux ans, l'Espagne a eu vingt "casus belli" contre les Etats-Unis.

* * *

Ce M. Ryan, qui n'a pas réussi à vendre le Drummond au gouvernement Tupper, était conservateur autrefois, il est libéral aujourd'hui, et le coup du Drummond est fait accompli. La solution du rébus est facile.

Le "Soleil" et la "Patrie" peuvent prendre M. Ryan, sous leur protection, le "patronner", comme dit notre aimable voisine.

Imaginez-vous donc de quelle peur posthume, de quel cauchemar, ces "braves gens" se trouvent délivrés. Ils frémissent encore d'épouvante rien qu'à la pensée que les conservateurs auraient pu leur voler le job du Drummond. Et M. Ryan les a touchés de son repentir.

La conversion de ce monsieur peut-être sincère, mais que de consolations, chez ses nouveaux amis !

* * *

Après toutes les mauvaises nouvelles, données d'outre-mer, sur la santé de lord Salisbury, personne ne devait être surpris d'apprendre que le premier ministre de l'Angleterre songeait à la retraite. C'est ce qu'a annoncé le "Daily Chronicle" de Londres.

La nouvelle est, aujourd'hui, contredite, mais cela n'ôte rien à la probabilité d'une fin prochaine à la carrière du lord-marquis.

TRIBUNE LIBRE

Le "Courrier du Canada" et Sir J. A. Chapleau

On nous écrit de Québec :

La lecture des commentaires inspirés au "Courrier du Canada" par les interviews de sir Adolphe Chapleau m'a jeté dans un étrange état d'âme. La grande sympathie que le "Courrier du Canada" dit avoir eu pour M. Chapleau avant 1896 a été une révélation pour nous à Québec. Que ne s'est-elle fait jour plus tôt ! C'est un cachotier que notre concitoyen et il a un talent remarquable de dissimulation, car il nous a toujours produit l'effet d'un homme animé de tout autre sentiment à l'endroit de notre ex-gouverneur. Non moins remarquable, sa science politique qui lui fait pénétrer à fond l'étendue du désastre qui a atteint le parti conservateur. Que cette science aurait été plus utile si elle s'était employée à prévenir la défaite et à en arrêter les causes déterminantes lorsqu'il en était encore temps.

Ce qui m'a le plus touché dans ces commentaires, c'est la partie qui a trait à la mort héroïque en politique. "Avec "M. Chapleau, à notre tête, s'écrie le "Courrier", nous aurions probablement "remporté la victoire. Cependant si le "sort nous avait été contraire, qu'il au-"rait été glorieux pour lui de succom-"ber sur le champ de bataille." Notre écrivain s'arrête longtemps sur cette pensée ; il y revient, il la caresse. Evidemment ce genre de trépas lui sourit... pour les autres. J'avoue ne point partager son enthousiasme pour la belle mort en politique. Mais ce n'est pas là ce qu'il faut prêcher, si l'on veut attirer les gens dans cette galère de la vie publique. Oh combien mieux et plus utile pour le pays, seraient des conseils sur la manière et les moyens d'atteindre une longue vie en politique !

Le "Courrier du Canada" affecte de traiter la question de haut, comme un Bismarck retiré des affaires, comme un homme plein d'expérience, connaissant le fond et le tréfond de la politique, le fin du fin du maniement des hommes et d'un parti. Il est fâcheux que ce sauveur après coup de la chose publique n'ait pas fait luire plus tôt le soleil de sa sagesse dans notre milieu de Québec qui en avait tant besoin !

Comment son regard d'aigle n'a-t-il pas vu, depuis 1891, la débâcle imminente du parti conservateur, dans le district de Québec et la répercussion qu'elle devait fatalement avoir dans la région de Montréal ?

Voyons un peu : combien êtes-vous revenus de combattants des élections de 1891 ? Prenons la rive nord d'abord. O, inutile de tendre les dix doigts de vos deux mains, pour les compter. De Chicoutimi à Champlain, (région de Trois-Rivières), nous ne voyons que feu McGreevy, pour représenter la victoire. La rive sud n'est guère plus couverte de palmes. Sir A. P. Caron revient seul avec M. Grandbois, de la bataille. Il y avait bien M. Joncas, élu par acclamation, mais son élection ne pouvait pas, à proprement parler, être comptée comme un triomphe de parti.

Aveugles ceux qui, dès lors, n'ont pas pressenti l'effondrement qui se préparait !

Il était grandement temps, non pas de songer à la belle mort, mais à l'éviter. Qu'ont fait alors les donneurs de conseils d'aujourd'hui ?

Hélas ! chose lamentable à rappeler, on les a vus quatre années durant, creuser le sous-sol pour amener l'effondrement de juin 1896. Quatre années durant, sir A. P. Caron, un de leurs chefs et finalement leur seul chef, fut le point de mire de leurs attaques. Après l'avoir démoli, ils tiraient encore dessus, ils le piétinaient. Et cependant, si jamais homme s'est employé pour ses amis, c'est bien sir Adolphe. Il leur avait donné jusqu'à la peau et les os du patronage, et après cela, il cherchait encore à faire suer quelque chose de l'assiette au beurre pour apaiser les dévorants.

Et quel temps choisissait-on pour le démolir ? Chose incroyable, le temps où il faisait de son mieux pour tenir sur pied l'affaire des écoles que ses collègues anglais auraient bien voulu enterrer. Après le premier jugement du Conseil Privé, lorsque l'on croyait la cause perdue, il a fait des efforts énormes avec ses collègues catholiques, pour en saisir les cours à nouveau.

Et que faisiez-vous, sentinelle du "Courrier", pour empêcher la préparation à la mort du parti qui se faisait alors ? C'était le moment d'être héroïque, de vivre héroïquement. Vous aviez l'arme au bras ; vous laissiez tous les grincheux de la "Vérité", les fielleux du "Moniteur de Lévis", faire leur oeuvre néfaste, défier l'illustre Diana Vaughan, exalter Léo Taxil et traiter Caron de traître, de renégat ! Votre oeil si bien rincé aujourd'hui pour y voir dans le ciel politique, ne voyait pas alors qu'en démolissant sir Adolphe, vos amis démolissaient aussi le parti conservateur ! C'est à ce moment qu'il fallait tirer parti de votre haute science pour enseigner à vos amis les moyens de vivre en politique, au lieu de bouder le gouvernement, ce qui est indigne d'un diplomate de votre envergure.

Ne plaidez pas ignorance de ce qui se passait. Vous étiez au courant de ce qui se tramait contre sir Adolphe Caron dans les conciliabules de Québec et de Lévis, et si vous n'en faisiez point partie vous y étiez représenté par vos frères d'armes !

Et pour vous montrer jusqu'à quel point nous sommes bien renseignés, nous pouvons faire au public la confidence qu'on vous a offert alors le portefeuille de M. Angers. Et vous, à qui la belle mort politique souriait alors aimablement, vous y avez renoncé. Vous étiez pourtant certain de votre affaire. Est-ce que ce genre de trépas vous paraît surtout séduisant pour les autres ? Mais non, ce refus était une des nombreuses formes du mauvais vouloir, de l'opposition sourde que l'on faisait maladroitement à M. Bowell et à sir A. P. Caron. Afin de l'embarrasser davantage, on l'avait "boycotté". Il était entendu, dans votre clan, que quiconque remplacerait M. Angers aurait à encourir les colères de tous les mécontents à Québec !

Enfin, un dernier mot. Passons sous silence les fautes politiques des quatre dernières années, ne pénétrons point dans les coulisses du McGreevyisme, familières au "Courrier", mais étrangères à ses conseils, et revenons encore une fois, sur la mort héroïque si belle à ses yeux, pour les autres.

MM. Angers, Desjardins et Taillon l'ont eu cette belle mort, et que leur a-t-elle valu, de vous et du parti ? Etes-vous allés les chercher sur le champ de bataille pour les relever et leur prodiguer les consolations, pour les faire revivre, puisqu'on en revient de cette mort-là ? Hélas ! la plus dédaigneuse indifférence a étendu ses voiles sur ces hommes, victimes de cinq années de basses intrigues et de la maladresse sans nom de gens qui posent aujourd'hui en grands politiques, en finauds après l'événement !

De ce qui précède, je suis autorisé, ce me semble à conclure que lorsque l'on a creusé un abîme, on est bien malvenu à reprocher aux autres de ne point s'y être précipités !

NOSCO.

—Les mères trouveront que le Sirop Calmant de Mme Winslow est le meilleur remède pour les enfants. 25 cents la bouteille.
247—1 M v—n

—Corset Nature. 113—n

LETTRE D'OTTAWA

Ottawa, 24 mars 1898.

M. Charlton, ne se trouvant pas satisfait des votes successifs qui ont réduit à néant son désir de priver de journaux pendant deux jours, le public, sous prétexte de respect du dimanche, a voulu demander à la Chambre un vote de désapprobation directe, sous forme d'une motion propre à ressusciter son Bill enterré en comité.

La ressuscitation a été empêchée par 41 voix de majorité. Voici les noms et les votes des partisans de la liberté du dimanche :

Pour — Bain, Berth, Bethune, Blair, Britton, Brown, Calvert, Campbell, Sir Richard Cartwright, Charlton, Christie, Copp, Craig, Davin, Douglas, Dyment, Featherston, Fisher, Fraser (Guysboro), Ganong, Gilmour, Graham, Hale, Haley, Hurley, Landerkin, Sir Wilfrid Laurier, Lister, Logan, Macdonal (Huron), Mackie, McCleary, McClure, McGregan, McMillan, McMullen, Meigs, Murlock, Oliver, Parmalee, Pettet, Richardson, Roche, Rogers, Ruttherford, Scriver, Semple, Sifton, Tolmie, Wilson, Wood (Brockville). — 52.

Contre — Bazinet, Beattie, Bell (Addington), Bell (Picton), Bennett, Bergeron, Bernier, Bertram, Blanchard, Borden (Halifax), Borden (Kings), Bostock, Bourassa, Brodeur, Burnett, Cameron, Cargill, Sir Adolphe Caron, Carroll, Carscallen, Casgrain, Choquette, Clancy, Clarke, Cochrane, Corby, Costigan, Sir Louis Davies, Davis, Dechêne, Dugas, Earle, Ellis, Erb, Ethier, Fitzpatrick, Fortin, Foster, Frost, Gauvreau, Gibson, Godbout, Guay, Guite, Harwood, Henderson, Herd, Hodgins, Hughes, Sir Henry Joly, Kloepfer, Lang, La Rivière, Lavergne, Leduc, Legris, Lemieux, Lewis, Macdonald (Kings), MacLaren, MacLean, MacPherson, McCormic, McHugh, McInnes, McIsaac, McLennan (Inverness), McNeill, Martin, Mignault, Mills, Monk, Montague, Moore, Morin, Osler, Penny, Préfontaine, Proulx, Quinn, Ratz, Reid, Rinfret, Robertson, Rosamond, Savard, Snetsinger, Somerville, Stenson, Tarte, Sir Charles Tuper. Sir Charles Hibbert, Tupper, Wallace. — 93.

Sir W. Laurier est le seul canadien-français et catholique qui ait appuyé M. Charlton.

Après le vote, Sir Chs. Tupper a demandé énigmatiquement :

—Que va faire le premier ministre maintenant qu'il est battu ?

—Laisser aux provinces le soin de réglementer le Sabbat, a répondu Sir Wilfrid !

La Chambre a souri et M. Charlton est demeuré lugubre.

Questions et réponses.

M. Larivière avait demandé :

Quand des ventes de terres des écoles dans la province du Manitoba ont-elles été faites ? Quelle est l'étendue des terres vendues, le prix par acre et le montant total réalisé ? Quel intérêt a été alloué ou ajouté au montant ainsi réalisé ? Quels frais ou dépenses ont été portés au compte des terres des écoles ? Quelles sommes provenant du fonds des terres des écoles ont été versées au gouvernement provincial du Manitoba, et quelles sont les dates de ces paiements ?

Le ministre de l'Intérieur a répondu :

Il a été vendu 87,642 acres des terres du fonds des écoles du Manitoba, mais, par annulation, 3,195 acres sont revenus constituant une superficie de 84,447 acres vendus jusqu'au 31 décembre dernier.

Le prix moyen, par acre, a été de $7.68.

Le montant total reçu a été de $512,186, y compris une somme de $76,355 d'intérêt.

Le fonds des écoles du Manitoba devait un prêt de $30,000 fait en 1879 et 1884, à la province du Manitoba, et avec les dépenses d'administration, commissions, etc., qui s'élevaient à $28,940.

L'hon. M. Sifton a donné ensuite en détail, les paiements faits à même l'intérêt accru des $76,355, depuis 1892 jusqu'au 31 décembre 1897.

M. Copp, (Degbey, N. E.), avait demandé :

Quel est le surintendant du Bureau de l'imprimerie ? Quand a-t-il été nommé ? Quelles étaient ses occupations avant sa nomination ? Est-il un imprimeur pratique ? Quelles sont ses fonctions et son salaire ? Quel était, au 23 juin 1896, le nombre total de personnes employées dans le Bureau de l'imprimerie, tant dans le service intérieur que dans le service extérieur ? Quels changements, s'il en est, ont été faits ou ont eu lieu depuis cette date ? Quelle a été la dépense totale du Bureau de l'imprimerie pour les années expirant le 30 juin 1895, 1896 et 1897 ?

Sir W. Laurier a répondu.

Le surintendant de l'imprimerie nationale est M. William McMahon. Il a été nommé le 11 juillet 1888. Pendant 18 années auparavant il occupait une position analogue chez les entrepreneurs qui faisaient ces travaux pour le gouvernement. Il n'est pas compositeur, mais s'est occupé de la direction d'ateliers d'imprimerie depuis 28 ans. Ses devoirs sont la direction des employés, la surveillance de l'imprimerie de la stéréotypie et de la reliure.

Le 23 juin 1896, il y avait 416 personnes employées à l'imprimerie. Les seuls changements survenus ont été les suspensions usuelles pendant la vacance et les réengagements à l'ouverture de la session. Les dépenses de l'imprimerie ont été, en 1895 : $695,607 ; en 1896, $612,415 ; et en 1897 : $618,070.

En réponse à une demande que M. Craig avait faite, il y a quelques jours, M. Sifton a donné la liste des permis de vente de boisson accordés par le lieutenant-gouverneur des territoires du Nord-Ouest, depuis le 1er janvier 1897.

5 mai 1897—Alaska Commercial Co., 4,137 gallons de whiskey ; 2,000 gallons de bière.

6 mai 1897—Benet frères—600 gallons de whiskey.

11 mai 1897—J. M. O'Brien, 2,000 gallons de whiskey.

12 juin 1897—North American Transportation and Trading Co., nombre de gallons non indiqué.

7 août 1897 — Williams Chambers, 1,000 gallons de whiskey.

20 août 1897—Sullivan, McLeod et McPhee, 500 gallons de whiskey.

30 août 1897—D. Menzies, 500 gallons de whiskey.

24 février 1898—James Brown, usage particulier, 15 gallons de whiskey.

Le gouvernement semble apaiser ses fureurs à l'égard du chemin de fer de l'Atlantique et Lac Supérieur.

On sait que l'hon. M. Tarte avait fait l'année dernière à cette ligne une guerre de corsaire, sous le prétexte que M. Armstrong, l'un des promoteurs et des principaux intéressés dérangeait ses plans dans l'affaire du Drummond. Le fait est simplement que M. Armstrong, l'un des plus considérablement intéressés dans la ligne de l'Atlantique et Lac Supérieur faisait une lutte parfaitement légitime contre le projet du gouvernement, destiné à ruiner la compagnie dont il avait charge.

(A suivre sur la cinquième page)

PILULES ROUGES du Dr Coderre — Pour les Femmes Pales et Faibles.

La Cie S. Carsley, Limitée

Rue Notre-Dame. Le plus grand Magasin de Montréal. 25 Mars 1898

Bons Marchés du Vendredi
TOUS REPETES
DEMAIN, SAMEDI

ARTICLES NECESSAIRES POUR ALLER au KLONDYKE
AU GROS MAGASIN

Notre département d'articles nécessaires pour aller au Klondyke est probablement le mieux pourvu de tout ce qu'il faut de l'univers, et nous vendons tous les articles nécessaires aux mineurs qui partent chaque jour pour le Klondyke.

Le Gros Magasin a un immense assortiment de tous les articles nécessaires pour aller au Klondyke, comprenant :

Vêtements Mackinaw, Sous-vêtements de mineurs, Habillements imperméables, Bottes de mineurs, Bas de mineurs, Provisions, Aliments concentrés, Ustensiles de tentes, Tentes de mineurs, Mitaines de mineurs, Outils de mineurs, Lunettes (goggles) de mineurs, Sacs pour dormir, Casques de mineurs, Sacs à tout mettre.

Pour renseignements concernant les articles nécessaires pour aller au Klondyke, les gens sont priés de s'adresser à M. Logan, le gérant du département d'articles nécessaires pour aller au Klondyke, lequel se fera un plaisir de donner tous les renseignements nécessaires.

On peut voir M. Logan à son bureau dans le soubassement, de 8 heures a.m. à 6 heures p.m. chaque jour.

NOUVEAUX GANTS DE KID

Les gants les plus nouveaux venant directement de Paris, le plus bel assortiment au Canada, pour dames, ces nouveaux gants sont offerts à notre magasin en même temps qu'ils sont offerts en vente à Paris, car notre organisation est parfaite.

Trois Nouveautés Parisiennes

Trois dernières nouveautés en gants de kid parisiens que nous avons reçus directement du fabricant. Elles représentent la crème des nouvelles choses à la mode de la joyeuse cité.

Un gant de kid parisien qui se lace, 7 agrafes, riche nouveau vert avec couture de soie noire et blanche sur le dos, pour dames. Prix spécial 90c.

Un gant de kid fait à Grenoble, 2 boutons, noir, blanc, crème, tan, rouge, vert et brun avec grosse couture noire sur le dos, pour dames, 90c.

Un beau gant de kid français, 2 gros boutons de perle, vert, noir, tan, pourpre, avec grosse couture noire et trépointes blanches, la dernière nouveauté, pour dames, $1.25.

Habillements du Printemps pour Petits Garçons

La sorte que la plupart des petits garçons aiment tant.

Chic habillements Norfolk, pour petits garçons, depuis $1.50.

Magnifiques habillements Jersey, pour petits garçons, depuis $1.80.

Haoillements en tweed fort, mélange de bruyère, pour petits garçons, depuis $2.00.

Chic habillements de tweed, devant croisé, pour petits garçons, depuis $2.30.

Habillements de tweed, culottes de fantaisie, bien faits, pour petits garçons, depuis $2.90.

Habillements en serge anglaise, taillés dans les derniers goûts, pour petits garçons, depuis $3.80.

Chapeaux de feutre pour hommes et adolescents

Notre magasin de chapeaux de feutre est à se faire une grande réputation ; il a déjà gagné les opinions dorées de ceux qui avaient des préjugés contre le magasin. Voici les avantages qu'il vous offre :

Chapeaux de feutre noir et brun, les formes les plus nouvelles de New York, large bande de soie cordée, doublés de soie, pour hommes et adolescents, prix spécial pour demain 95c.

Chapeaux de feutre Fedora noir et brun, pesanteurs pour l'été, faits spécialement pour le Cie S. Carsley Ltée, les formes les plus nouvelles et les plus élégantes pour hommes et adolescents, prix spécial $1.15.

Lse commandes par la poste sont promptement et soigneusement exécutées

LA CIE S. CARSLEY LIMITEE
Nos 1765 à 1783 rue Notre-Dame.—MONTREAL—184 à 191 rue St Jacques

Elegance Exclusive Jointe à la Modicité des Prix...

Nous exposons maintenant nos marchandises du printemps. — Quant à la variété, l'élégance exclusive et la modicité des prix, elles sont supérieures à toutes celles que nous avons exposées jusqu'à présent. — Le mot "printemps" est écrit dans toutes les parties du magasin. — En venant à notre magasin vous auriez l'occasion de voir toutes les marchandises les plus nouvelles pour le printemps. — Vous devriez venir aussitôt que possible.
Voici quelques items qui devraient vous encourager à venir.

Etoffes à Robes

Les Etoffes à Robes tout laine sont obligées de partager les faveurs avec les marchandises en coton au printemps, mais nous prenons toutes nos précautions pour que chaque produit du métier digne soit représenté ici comme si les laines étaient les seules étoffes à robes que vous puissiez vous procurer.

Nous avons quelques excellentes valeurs en fait d'étoffes à robes de laine de fantaisie, draps "Vigoreux" unis, depuis 45c la verge. Toutes les dernières nouveautés sont ici.

Etoffes à robes noires de la meilleure qualité, à tous les prix, de 25c à $2.00 la verge.

Nouveaux Guingans

Environ 50 patrons différents de plaid.

Guingans dans toutes les couleurs les plus nouvelles et les plus magnifiques, viennent justement d'être placés en stock. Ils sont tous à la mode actuelle. Prix depuis 18c la verge.

Mousselines Organdie

Rien d'aussi nouveau et de plus populaire. Nouvelles mousselines Organdie, marchandises sans alliage. Prix depuis 22c à 45c la verge. Nous avons aussi quelques belles lignes que nous vendrons à 12½c la verge.

Etoffes à Jupes

Une variété de nouveaux dessins en étoffes à jupes, rayé romain. Prix depuis 25c à 35c la verge.

Etoffes à jupes Moreen, en couleurs unies, carreautées et rayées. Prix depuis 50c la verge.

Couvertures de Parasols

Un lot splendide de couvertures de parasols pour enfants, depuis 50c en montant.

Vêtements Blancs Pour Dames

Tous les articles les plus chic et les plus utiles venant des meilleurs fabricants qui peuvent le mieux travailler, sont compris dans ces marchandises, cache-corsets, caleçons, chemises de nuit, chemises, jupes, etc. Tout est au second plancher, à beaucoup plus bas que les prix réguliers.

Corsets

Nous avons reçu ces jours-ci notre nouveau stock de Corsets Ferris, Corsets Hygiéniques, D & A et P.D.

Nous avons encore un petit lot de Corsets, restés depuis le feu, dans les grandeurs pour convenir. On les vendra à moitié prix.

Parapluies

Nous avons placé au second étage un lot spécial de parapluies pour dames ; les prix sont marqués très bas.

Camisoles en Laine Pour Dames

Nous venons de recevoir une autre consignation de camisoles par côtes, en laine suisse, manches courtes, manches longues ou sans manches, de la pesanteur convenable pour l'été.

Bas de Cachemire

Nous avons deux lignes spéciales de bas de cachemire pour dames ; ces bas seront vendus bon marché.

Bas de cachemire par côtes, valant 40c pour 25c.

Bas de cachemire uni, valant 50c pour 35c.

HAYCOCK & DUDGEON

2401-5 rue Ste Catherine

UN GUIDE POUR LE KLONDYKE ET LES MINES D'OR DE L'YUKON

Contenant—L'histoire de la découverte
Les routes de voyage
Tout ce qu'il faut pour faire le voyage
Renseignements généraux et utiles
Une grande carte géographique 24 x 36, compilée d'après les derniers arpentages officiels et des renseignements authentiques faisant voir les routes, etc., (imprimé en anglais).

Note—Les éditeurs de ce livre ont eu beaucoup d'occasions d'obtenir des renseignement précieux, vu qu'ils se trouvent très près de ce nouveau pays—et que des éditeurs de l'est n'auraient pas pu obtenir. PRIX $1.00—frais de poste payés.

BISHOP ENGRAVING & PRINTING CO. 169 rue St Jacques, Montréal 14—n

DEMANDEZ LE CORSET P & A 206 110—n

ALPHONSE GAGNIER
SUCCESSEUR DE W. A. MILLER
Peintre de maison et d'enseignes, tapissier et décorateur, doreur, vitrier imitateur, blanchisseur, etc., etc.
1950 Rue Ste-Catherine Montréal
Tel. Bell 398. 207—a

ACANITOL
PLUS DE CHEVEUX GRIS
Ne salit ni la tête ni la toile la plus blanche.
ESSAYEZ-LE.
50c chez tous les Pharmaciens. 51—a

La Couronne de la femme ce sont ses cheveux.

GRATIS AUX CHAUVES
Sur demande, nous expédierons par poste informations gratuites sur la manière de faire croître les cheveux sur une tête chauve, en arrêter la chute et guérir les maladies du cuir chevelu. Adresse : Altenheim Medical Dispensary, Dept. Y. S. Boîte 779, Cincinnati, O. 53—n—1MY

INVENTIONS BREVETEES
et marques de commerce enregistrées dans tous les pays.
OWEN N. EVANS, TEMPLE BUILDING, MONTREAL.
Ecrivez pour avoir des renseignements plus complets. 253—1My—n

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT
Avez-vous une idée ? Si oui, demandez notre "Guide des Inventeurs," gratis. Pas de patente, pas de paye. MARION & MARION, Experts, No 185, rue St-Jacques, Montreal. Mentionnez ce journal.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
Les prix de passage sur la ligne du Grand Tronc, entre tous les points locaux et autres comprenant ceux au de pass. pour l'ALASKA, le KLONDYKE, la CÔTE DU PACIFIQUE, WINNIPEG et le NORD-OUEST, ainsi que ST PAUL, et tous les autres endroits où il y a concurrence, sont absolument les mêmes que ceux des autres lignes.

FETES DE PAQUES
POUR LE PUBLIC—Entre toutes les gares au Canada, au prix d'un billet simple de première classe, billets bons pour aller du 7 au 11 avril inclusivement et bons pour revenir partant du lieu de destination, pas plus tard que le 12 avril.
POUR VACANCES D'ECOLIERS—Au prix d'un billet simple et un tiers de première classe, sur présentation de certificats authentiques, signés par le principal, billets bons pour aller du 19 mars au 9 avril et bons pour revenir jusqu'au 19 avril 1898.

GRATIS
CHARS DORTOIRS POUR COLONS
POUR
WINNIPEG
ET LE
Nord-Ouest Canadien
Prix les plus bas, Route la meilleure et la pus populaire
Traversant sur son parcours les principales villes du Canada, et Chicago, Saint-Paul, Minnesota et Dakota.

Nos Chars-Dortoir Gratis pour Colons
Pour familles et autres allant vers l'ouest sont tout à fait commodes, et les passagers peuvent apporter leurs propres articles de literie, ou peuvent les acheter au prix coûtant, aux gares à Montréal ou Toronto. Ces chars-dortoir pour colons se rendront directement sans changement de Portland, Me., de Montréal et Toronto à Winnipeg. Les chars-dortoir gratis pour colons partiront de Montréal tous les mardis, à 9.00 a.m. et 10.25 p.m., commençant le 8 de mars. Les passagers pour les

Mines d'Or du Klondyke et de l'Yukon
recevront toutes les accommodations voulues dans ces chars-dortoir gratis pour colons jusqu'a Chicago ou St Paul où l'on pourra se procurer de semblables chars-dortoir pour la Côte du Pacifique.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE
137 rue Saint-Jacques,
51—n Ou à la GARE BONAVENTURE.

PACIFIQUE CANADIEN
Servide Suburbain du Dimanche
Pour St Jérome et les gares intermédiaires, départ de la gare Dalhousie à 9.15 hrs a.m,
Service OTTAWA Amélioré
5—Convois en Chaque Sens—5
Départ de Montréal—Gare de la rue Windsor, 9.30 a.m., 2.00 p.m., *9.10 p.m. Gare Dalhousie, 8.30 a.m., 4.40 p.m.
*Tous les jours. Les autres convois les jours de semaine seulement.
Service Chars-Dortoir pour Ottawa
Montréal, gare Windsor. Dép. 9.10 p.m. chaque jour
Ottawa..... Dép. 4.25 a.m. chaque jour
Les pass

LETTRE D'OTTAWA

Suite de la quatrième page

Les motifs de haine corse de M. Tarte contre l'Atlantique et Lac Supérieur se sont tus depuis qu'il ne peut plus accuser M. Armstrong, qui est actuellement en Angleterre, d'intervenir dans l'enquête ou plutôt dans les enquêtes qui se font au Parlement, tant à la Chambre qu'au Sénat.

Toujours est-il que le gouvernement Laurier, par son ministre de la justice, l'hon. M. Mills, vient d'accorder à la compagnie de l'Atlantique et Lac Supérieur, une pétition de droit pour poursuivre le gouvernement fédéral en vertu de l'ordre en conseil, accordant à la compagnie la garantie de ses bons, ordre en conseil passé lorsque l'hon. M. Foster était ministre des finances.

D'un autre côté, on sait que le gouvernement provincial a passé un Acte spécial à la dernière session de la législature, pour permettre de soumettre à la Cour du Banc de la Reine, les discussions s'élevant à propos d'ordres en conseils, dont l'interprétation était discutée.

La cause de l'Atlantique et Lac Supérieur, en vertu de cet Acte, vient devant la Cour d'Appel, à Québec, lundi prochain, et la décision de la Cour aura sûrement une influence considérable sur la pétition de droit.

En même temps, il paraît que le contrat pour le transport du courrier entre New-Carlisle et Metapedia par l'Atlantique et Lac Supérieur a été signé par le ministre des postes.

Dans ces conditions, il ne semble plus possible que le gouvernement refuse à l'Atlantique et Lac Supérieur le subside qui a été formellement promis par Sir W. Laurier dans ses lettres au Dr Mignault, au Dr Rinfret et à M. Bernier.

MM. Préfontaine et R. Mackay, ont eu, ce matin, une entrevue avec l'hon. M. Fielding, représentant le premier ministre, et l'hon. M. Tarte, ministre des travaux publics, au sujet des arrangements financiers pour la construction des travaux du havre de Montréal. Il ne s'agit, naturellement, que de conférences préliminaires, mais tout semble indiquer que le gouvernement se rend compte de la nécessité des travaux à faire pour rendre Montréal un port national dans le sens complet du mot. Naturellement, les négociations prendront quelque temps.

D'au autre côté, le conseil de ville de Montréal, doit, à sa réunion de lundi prochain, nommer une délégation pour venir à Ottawa, presser le gouvernement d'accomplir les travaux que nécesite aujourd'hui la protection de la cité de Montréal. Les incidents des derniers jours ont prouvé d'une façon concluante, le besoin de construire une digue permanente au plus vite, et il est certain que le gouvernement ne pourra pas résister, cette fois, à la pression qui sera exercée officiellement au nom de la métropole.

On a beaucoup ri en Chambre lorsque l'hon. M. Tarte a annoncé qu'il tenait beaucoup qu'un de ses fils, — au moins, — vint le défendre et se défendre contre les attaques de l'hon. M. Foster. Je vous ai annoncé, dans le temps, que l'on avait déjà sondé les titulaires des sièges de Berthier, Saint-Hyacinthe et Montmagny, mais il paraît qu'il se trafique aujourd'hui quelque chose d'infiniment plus sérieux et de plus immédiat.

M. Gonthier, député de l'Assomption, est évidemment peu anxieux de conserver son mandat, et serait disposé à en laisser la jouissance, — "électore permittante" — à un successeur plus enthousiaste de la politique, et l'on dit qu'il s'exerce sur lui une pression sérieuse pour lui faire abandonner son mandat, qui serait aussitôt relevé par M. L. J. Tarte, fils du ministre des travaux publics et propriétaire de la "Patrie", qui sera prochainement candidat dans le comté de l'Assomption, où il aura l'appui de sir Wilfrid Laurier et de l'hon. M. Tarte.

M. R. Préfontaine a présenté aujourd'hui un bill très important sous le titre le canal navigable du Lac Champlain et du fleuve Saint-Laurent. L'objet de ce bill, dont la 'Presse" a déjà parlé d'ailleurs, est de créer une communication fluviale entre l'Etat de New-York et Montréal, et il se relie intimement au fameux canal d'Ottawa et de la Baie Georgienne, dont on s'occupe si vivement en ce moment et qui est sûrement la plus belle entreprise de canalisation conçue e au Canada.

Par le canal de la Baie Georgienne, les grains de l'ouest afflueront à Montréal avec une réduction de trajet énorme et par le canal du lac Champlain les Américains sont tenus de venir chercher le grain à Montréal.

Ces deux entreprises et les améliorations du port de Montréal sont absolument connexes et constituent un des plus grands efforts de génie civil conçus sur ce continent.

Le Dr Beausoleil, de Montréal, vient de passer à Ottawa quelques jours dans l'intérêt des jeunes Canadiens qui désirent faire la traversée d'Europe pour compléter leurs études dans une des branches quelconques de l'éducation.

Maintenant que nos jeunes artistes, que les littérateurs, les peintres, graveurs et dessinateurs ; que les médecins, jeunes et vieux ; que les avocats et les ingénieurs vont demander à la ville lumière l'appoint des connaissances nouvelles et des découvertes récentes, il importe de mettre à leur portée les moyens les plus favorables d'obtenir les trésors d'instruction dont ils ont besoin.

M. le Dr Beausoleil demandait simplement au gouvernement d'insérer dans l'arrangement qu'il fera avec pour l'établissement d'un service transatlantique entre le Canada et la France une clause en vertu de laquelle les jeunes gens allant en France ou revenant de France dans un but d'éducation jouiront, sur les steamers subventionnés par le gouvernement, d'une réduction du prix de passage suffisante pour encourager la jeunesse à compléter ses études.

Je suis heureux de pouvoir vous dire que sir Wilfrid a gracieusement accédé à cette demande et promis qu'elle serait prise en considération lorsqu'il s'agirait de conclure le contrat.

Sir W. Laurier a réglé la question d'importation des Japonais au Canada.

On sait que MM. Maxwell et McInnes, députés de la Colombie Anglaise, demandent énergiquement depuis le commencement de la session que l'on impose une taxe de $500 par tête sur tous les Japonais et Chinois entrant au Canada.

Sir W. Laurier a déclaré, cet après-midi, en réponse à une demande de M. Davin qu'il avait écrit au consul du Japon à Vancouver que le gouvernement du Canada n'avait pas l'intention d'imposer cette taxe de $500 sur les Japonais entrant au Canada.

Le caucus des libéraux ajourné mercredi dernier, parce que tout le monde n'avait pas eu le temps d'exposer ses griefs, va reprendre demain matin et l'on s'attend encore à des événements piquants. Il n'y a plus aucun doute maintenant que le caucus a été provoqué par l'acte de M. Bruneau mettant en jeu son mandat pour protester contre l'indignité des traitements dont il était l'objet de la part de certains ministres. Les ministres se sont enfin aperçu que les plaintes des députés libéraux étaient sérieuses et ont préféré s'expliquer en famille. A tous ceux qu'a pu étonner l'unanimité du parti libéral dans le vote contre la motion Marcotte, il est bon de faire remarquer que, de de la part des députés libéraux, ce vote constituait une approbation de la révolte de M. Bruneau et que sa réinstallation était une condamnation absolue des manoeuvres décourageantes qui l'avaient conduites à cette extrémité. Je vous ai raconté la masse de griefs qui avaient abouti à la démission de M. Bruneau. Les raisons de ce que l'on a appelé son coup de tête et leur légitimité était tellement évidente et d'une portée si directe que M. Tarte n'a pas osé prendre la parole.

S'il fallait d'ailleurs un indice de la surexcitation générale en cette matière de patronage c'est l'ovation dont M. Bruneau a été l'objet à son entrée au caucus. Son ovation dépassait en intensité celle faite au premier ministre et constituait à elle seule une protestation complète.

Puis, chacun s'est déchargé le coeur, et MM. Blair, Davies et Mulock ont tous successivement reçu de leurs partisans, les leçons que nécessitaient leur attitude cassante ou leur paresse constante.

Petit à petit on apprend les noms des plus mécontents et de ceux qui ont fait entendre les plaintes les plus amères ; parmi ces derniers, se trouvent plusieurs députés de Québec, qui se sont déclarés parfaitement dégoûtés du mode d'administration de l'Intercolonial, par M. Blair.

Un député, bien calme d'ordinaire, M. Meigs, député de Missisquoi, a fait savoir qu'à deux reprises, malgré enquête et preuve, on a maintenu, dans son comté, un employé infidèle. M. Fortin s'est livré à une sortie en règle, sur le retard apporté par le gouvernement, à régler la question du pénitencier de Saint-Vincent de Paul.

Une foule d'autres députés, dont les noms sortiront petit à petit, se sont plaints du même état de choses et l'énumération des griefs continuera demain.

M. Bruneau est félicité par tous les libéraux mécontents de s'être offert en holocauste pour attirer l'attention du gouvernement, sur les souffrances de ses collègues.

Tous les journalistes présents à Ottawa, ont appris avec douleur la mort vraiment tragique de leur collègue, M. Kribbs, de Toronto, qui fut frappé subitement, il y a une quinzaine de jours, en pleine séance du parlement, d'une hémorragie intestinale, à laquelle il a succombé ce matin, à l'hôtel Russell, où on l'avait transporté.

M. Kribbs, qui était très populaire parmi ses confrères anglais d'Ontario, était connu à Montréal, pour sa participation dans les difficultés survenues entre le 65ème Bataillon et le journal le "Toronto News", organe de M. Ed. Sheppard, aujourd'hui commissaire du gouvernement Laurier, dans l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud. Le "Toronto News" avait accusé le bataillon canadien, à son passage, au nord du lac Supérieur, d'avoir pénétré dans les maisons, volé les couverts et commis des horreurs. M. Kribbs, qui était alrs rédacteur au journal du fameux Sheppard, avait écrit le récit en question et fut interrogé dans la cause intentée par le major Dugas.

Plus tard, Kribbe attira encore l'attention par la part active qu'il prit au nom des hôteliers dans le travail de la commission d'enquête sur la prohibition. Il représentait alors les débitants et marchands de liqueurs.

Le défunt était très aimé des journalistes d'Ontario, qui ont montré un regret très sincère de son décès subit. La tribune des journalistes s'est réunie et a passé une résolution de condoléance.

M. Kribbs laisse une femme et six enfants.

Il fut président de la tribune et meurt à l'âge de 42 ans.

La Chambre a discuté pendant toute la journée la motion de M. Reid, pour le paiement d'une prime aux beurreries.

Je vous ai donné hier le texte de la motion.

La discussion a duré jusqu'à minuit, pour aboutir à un vote solide de parti contre la motion.

Le vote a été de 80 contre 34.

Les libéraux qui donnent des millions d'acres à Mann et Mackenzie refusent aux cultivateurs un bonus pour leurs beurreries et fromageries.

C'est dans l'ordre.

La discussion sur le contrat Mann-Mackenzie a été continuée pendant toute la journée au Sénat.

Le sénateur Boulton a prononcé un discours très documenté contre le projet de loi et a fait une revue complète de la carrière commerciale des contracteurs. Le sénateur Allan l'a interrompu et a voulu prendre la défense de MM. Mann et Mackenzie. Le sénateur Boulton n'en a pas moins fait une étude des affaires de la compagnie de tramways de Toronto et il a maintenu que la législation proposée avait pour but de faire entrer dans la poche de quelques-uns, le capital du pays et les économies du peuple.

Avec les moyens actuels de communication, a dit l'orateur, dix ou douze mille personnes peuvent pénétrer dans la région aurifère. C'est assez et je ne pense pas que le mouvement qui porte les masses vers le Klondyke ait besoin d'être encore plus encouragé. Le contrat qui nous est soumis, aidera au peuple à pénétrer dans la région, mais le chemin de fer ne sera pas construit à temps pour lui permettre d'en sortir.

Le sénateur Boulton a ensuite pris le contrat clause par clause et l'a examiné en détail.

Le sénateur Wood croit à la nécessité de la construction d'un chemin de fer mais il croit que le gouvernement aurait pu trouver les fonds pour couvrir les frais de sa construction et que les recettes de la ligne auraient suffi pour faire rentrer le gouvernement dans ses avances. Ou bien si le gouvernement répugnait à accorder une charte à une compagnie pour cinq ans, un monopole, et je suis sûr que plusieurs compagnies se seraient immédiatement présentées. Je regrette d'être obligé de voter contre le gouvernement mais ma conscience m'impose ce devoir.

Le sénateur King a parlé ensuite en faveur du bill et le sénateur Perley lui a répondu avec beaucoup de vigueur.

En réponse à sir Mackenzie Bowell, le sénateur Mills a dit qu'il pourrait probablement annoncer demain quand le vote serait pris. Le Sénat s'est ajourné à 10.45 heures.

PASCAL.

GUERIT LE RHUME EN UN JOUR.— Tablettes "Laxative Bromo-Quinine." Prix 25 cents, rendu si elles ne guérissent pas. 70-n-z

—Corset Nature. 113—n

— A. Brosseau, dentiste. — Dentiers faits d'après les procédés les plus récents. Extractions de dents sans douleur, 7 rue St Laurent. 110-n

—Le Vin Coca d'Armbrecht pour la fatigue de l'esprit et du corps, la névrose et l'insomnie. 1,M,v—n

— La preuve de l'efficacité extraordinaire du "Vin Alimentaire" du Dr Fred. J. Demers, pour guérir faiblesse, pauvreté du sang, pertes blanches, dyspepsie, migraine,— ce sont des centaines de certificats de femmes, guéries après avoir essayé en vain tous les autres remèdes. $1 la bouteille. Dépôt, 1157, Saint-Laurent. 56—n—jvs

A TRAVERS LES PROVINCES

L'INDUSTRIE LAITIERE

L'Ile du Prince-Edouard reliée à la Grande Bretagne

UNE DIGUE EMPORTEE PAR L'EAU

Soirée à Saint-Lin

LA BANQUE NATIONALE A ST JEAN

Autres nouvelles

De nos correspondants particuliers

CHAMBLY

Avant hier, dans la nuit, une partie de la petite écluse au-dessous de l'usine électrique a été emportée par le courant. Ces travaux étaient en bois et les dégâts pourront être facilement réparés et la mise en activité de l'usine n'en sera pas retardé.

LOTBINIERE

Les cultivateurs du comté de Lotbinière, par leurs délégués réunis au village, ont résolu de former un syndicat dont le but sera d'organiser une surveillance des beurreries et des fromageries. Ce projet a été résolu sur la proposition du délégué Mayer, qui est un inspecteur diplômé de beurre et de fromage.

—Les deux ponts de glace entre cette localité et la rive nord n'existe plus et les communications entre les deux rives sont momentanément interrompues.

SAINT-PIERRE LES BECQUETS

Le magasin et le domicile de M. Joseph Beauchaîne, marchand de cette paroisse ont été incendiés, mardi dernier. On ignore l'origine du feu. En moins de deux heures M. Beauchaîne a vu toutes ses propriétés consumées et le plus malheureux, c'est qu'il n'était pas assuré.

LONGUEUIL

Une assemblée régulière du conseil a été tenue mercredi, dans la salle de l'hôtel de ville, sous la présidence de Son Honneur le maire, Maurice Perreault.

Présents : les conseillers Dufresne, Gariépy, Pigeon, Jones et Narbonne.

Lecture et adoption du procès verbal de la séance précédente.

Lue une lettre de M. F. McCline, priant le conseil de mettre temporairement de côté toutes questions d'améliorations pour s'occuper exclusivemem de la question d'inondation. Cette lettre est laissée sur la table, attendu que l'ordre du jour comporte cet item.

Lue une lettre de l'hon. C. A. Geoffrion, accusant réception de la requête que lui a adressée le conseil au sujet du campement militaire à Longueuil.

Le comité des chemins recommande que les canaux d'égouts sur les rues Guillaume, Grant et la Côte du Fleuve soient terminés.

MM. Bellerose, Denoault et Lavoie obtiennent le contrat d'éclairage de la ville sur recommandation du comité.

Le conseil discute alors la question du jour, l'inondation. D'importants discours sont entendus sur le sujet, en particulier du conseiller Dufresne, président du comité des chemins, sur qui retombe en ce moment la lourde tâche de faire remettre en bon ordre les trottoirs et les rues bouleversés. D'amples pouvoirs lui sont conférés par le comité des finances qui lui permettront de faire face sans délai aux exigences de la situation.

Le projet de construire une digue permanente a été énoncé, hier soir. Le conseil de Longueuil ne veut pas se laisser devancer par quiconque et tout plan pouvant amener une solution favorable au grand problème des inondations sera toujours accueilli favorablement. Une étude sérieuse va être faite sur les moyens à prendre pour prévenir le danger à l'avenir.

CHATEAUGUAY

A l'assemblée du syndicat des patrons de la fromagerie de St Joachim de Châteauguay, tenu lundi au soir, ont été nommés directeurs : Jean Bte Faubert, John Duncan, Michel Dorais, William Watt et Tancrède Laberge. Ceux-ci ont élu Michel Dorais, président.

Les patrons sont enthousiasmés du résultat des opérations de l'année dernière. On espère que beaucoup de nouveaux patrons adhéreront au syndicat. Cette fromagerie, sous l'habile direction de N. R. Laberge, ne fait que progresser. Ouverte depuis 5 ans, elle a fabriqué 20,000 livres de fromage la première année et l'année dernière 53,000.

Deux élèves, MM. Alfred Deschambault et Raphaël Reid, qui ont commencé avec M. N. R. Laberge, vont finir leur cours à l'école de St Hyacinthe afin d'obtenir leur diplôme de fabricant de fromage.

SHERBROOKE

L'hon. juge Lemieux, siégeant ici en Cour supérieure, ce matin, pour entendre certaines causes dans lesquelles Son Honneur le juge White était intéressé avant son élévation au banc. Comme c'était sa première séance, le barreau du district, par la voix de son bâtonnier, C. W. Cate, en a profité pour lui présenter une adresse de félicitations et de bienvenue.

LENNOXVILLE

—La corporation de Lennoxville a décidé hier soir, de demander des soumissions pour la construction d'un aqueduc. Les travaux devront être terminés pour le 1er septembre prochain.

—Le conseil de la chambre de commerce a élu hier les officiers suivants pour l'année courante :

Manufactures — J. S. Mitchell, président ; W. B. Neil, G. G. Bryant, N. N. Walley, G. A. LeBaron.

Chemin de fer — W. B. Neil, président ; N. N. Walley, J. S. Mitchell, T. A. Bourque, G. G. Bryant.

Commerce — W. H. Wilson, président ; T. A. Bourque, J. A. Wiggett, W. A. Morehouse, W. Gaboury.

Améliorations locales — W. Gaboury, président ; W. A. Morehouse, J. A. Wiggett, G. G. Bryant, W. H. Wilson.

Réception — G. G. Bryant, président; W. Gaboury, N. N. Walley, J. S. Mitchell, W. B. Neil.

—M. Jos. J. B. Verret, architecte, de notre ville, demande des soumissions pour la démolition d'une aile du séminaire et pour 7,000 verges cubes d'excavation. Les travaux devront commencer lundi prochain.

—On a adopté les plans de MM. Tanguay et Vallée, de Québec, pour le nouveau séminaire. L'édifice aura 200 pieds de longueur sur 50 de largeur, et sera pourvu de toutes les améliorations modernes. On en estime le coût à $80,000.

SAINT-JEAN, P. Q.

Ces jours derniers, M. Rodolphe Audette, président de la Banque Nationale, et M. Lavoie, inspecteur de la même institution, étaient ici en vue de mettre à exécution le projet de l'installation d'une succursale de la banque à Saint-Jean. La banque Nationale remplacera ici la banque du Peuple que nous avons perdu dans le désastre qui a fait crouler cette institution. La nouvelle succursale sera installée dans le modeste bureau de M. Henderson Black, rue Saint-Jacques, qui a été loué pour trois ans. M. Gustave Carreau, de cette ville, a été nommé aux fonctions de gérant de ce bureau auxiliaire. M. Arthur Camaraire, de la banque de Saint-Jean, y a aussi accepté une position, paraît-il.

—Nos pompiers ont reçu de nouveaux couvre-chef, que la ville a acheté à Cambridgeport. Les coiffures des deux chefs et celui de l'ingénieur sont blanches, celles des préposés au maniement des échelles sont rouges et les autres noires. Cette brillante partie du costume relève l'apparence déjà superbe des braves pompiers de Saint-Jean.

—Le département de la Marine et des Pêcheries, sur requête de M. le maire Hébert et de plusieurs citoyens, a mis beaucoup de célérité à arrêter les déprédations qui se commettaient depuis longtemps sur le poisson de notre belle rivière. La "gent poissonneuse" menaçait de s'éteindre sous les coups des engins de pêche, verveux, seines, etc., dont un grand nombre de pêcheurs faisaient un usage immodéré en toute saison de l'année. Aussi tous les citoyens ont-ils appris avec plaisir que M. Levesque, garde-pêche, avait reçu l'ordre de faire cesser toute pêche autre que la pêche à la ligne. De cette façon, notre belle rivière pourra conserver sa réputation de poissonneuse qui n'est pas surfaite.

—A l'occasion de la mi-carême, des amateurs de cette ville ont organisé un petit concert qui a été réellement délicieux. Les recettes devaient aller à la brigade du feu ; il y avait salle comble. L'orchestre des MM. Ratto, renforcée de MM. Hamel et Boisvert, de Saint-Jean, avait charge de la partie musicale et s'est surpassée. Les choeurs, comme les solos de chant, ont été rendus avec un brio magnifique. Après avoir joui de déclamation caractéristique, de comédie exquise et d'opérette mélodieuse, l'auditoire put admirer le réalisme des tableaux vivants figurés par nos pompiers sauvant des malheureux des flammes d'un incendie. Le tout a été un succès sans égal.

L'eau de notre rivière est très haute, mais la débâcle s'est faite d'une manière quasi inapperçue, aussi nos ponts, surtout le "monument Jones" respirent encore une fois plus à l'aise, mais les piétons regardent toujours le gouvernement d'un oeil triste qui semble dire : "Libera nos a malo."

SAINT-JACQUES LE MINEUR

—M. l'abbé Stanislas Moreau, qui a succédé au regretté M. Morin, à la cure de cette paroisse, a terminé sa visite à ses paroissiens.

Dans le prône par lequel il a annoncé sa nomination à ses nouveaux paroissiens, M. l'abbé Moreau a fait un brillant éloge de son prédécesseur, qui a créé une vive émotion dans l'auditoire.

En effet, le regretté M. Morin, qui fut le guide et le modèle de sa paroisse pendant 46 ans, était trop estimé et chéri de ses paroissiens pour que ceux-ci ne fussent pas ému en entendant faire son éloge en des termes aussi touchants que ceux que s'est servi M. l'abbé Moreau.

—Le collège de l'Assomption, légataire universel de feu M. l'abbé Morin, a fait vendre les effets mobiliers du défunts. La vente a été un succès. Chacun voulait se procurer quelque chose en souvenir de leur ancien curé.

LAURENTIDES

—Mardi, il y a eu une soirée dramatique et musicale, dans cette localité, qui a vivement intéressé la population. Quoique les chemins fussent dans un pitoyable état, quoique la pluie tombât à verse,. la salle de la représentation était remplie d'une foule considérable. Les deux drames ont été exécutés avec un grand succès. Tous les acteurs ont joué leur rôle d'une manière très satisfaisante.

Des chansons comiques ont été chantées, d'une manière remarquable, par M. O. Chartrand, de Montréal. Parmi l'auditoire, on remarquait les notabilités de la paroisse, ainsi que plusieurs étrangers distingués. Il y avait MM. les abbés Martel, Chagnon, et Marion, de Saint-Lin ; M. l'abbé Côté, vicaire de Saint-Esprit ; M. Hormidas Gauthier, notaire ; J. Leclaire, M. D. ; Ovide Brien, Dr Forest, Edmond Desmarais, A. A. Lemire, K. Manahan, Joseph Renaud, Roch Tellier, Mlle Georgiana Archambault, M. Polycarpe Renaud notaire ; M. Théo. Arbour, de Ste Thérèse, et une foule d'autres.

—Lundi soir, Mgr Bruchési était dans cette paroisse, où il allait rendre visite à M. l'abbé Proulx, qui est malade. La santé de M. Prouix a été rudement éprouvée. Néanmoins, actuellement, il est en bonne voie de guérison, grâce aux soins du Dr Leclair.

ONTARIO

STE ANNE DE PRESCOTT — M. Joseph Leroux et son frère sont en ce moment à faire construire une fromagerie à l'ouest du village.

—Le rendement des érables dans cette localité et ses environs, va être considérable cette année. Le sucre vaut sept cents la livre et le sirop soixante cents le gallon.

—M. André Laframboise prendra de nouveau la direction de l'hôtel du "Magasin Rouge", à Mongenais.

—M. Pierre Vachon a acheté un terrain vague situé dans l'un des meilleurs endroits du village. Un superbe "cottage" y sera construit l'été prochain pour la famille de M. Vachon.

—L'inspecteur des licences, M. P. Labrosse, a fait la visite des hôtels, ces jours derniers, et a trouvé que les hôtels de MM. Laframboise et Themence remplissaient toutes les conditions exigées de la loi. En conséquence il est facile de préjuger que ces messieurs auront leur licence.

CHARLOTTETOWN — On éprouve une grande satisfaction de ce que le gouvernement ait enfin répondu aux demandes que depuis si longtemps cette province réitérait chaque année. Les délégués ont obtenu du gouvernement la promesse d'améliorations dans le service télégraphique entre l'Ile et la terre ferme ; dans ce but, le gouvernement accordera de nouveaux subsides à la compagnie anglo-américaine qui en a le contrôle. On demandait aussi un service direct de bateaux avec la Grande-Bretagne ; le gouvernement a promis qu'il verrait à ce que, cette année, il y ait au moins cinq voyages directs entre l'Ile et la mère-patrie, en attendant que de meilleurs arrangements soient conclus. Le subside accordé sera probablement de $1,000 par voyage. Cela sera grandement favorable aux exportateurs qui, pour expédier en Europe leurs marchandises, devaient d'abord les faire transporter à Halifax ou à Montréal. Quant à l'établissement d'un second bateau d'hiver, le gouvernement a répondu qu'il prendrait la chose en considération et qu'il ferait très probablement droit à la demande des délégués.

—On nous rapporte qu'aux environs de Naufrage, I. P. E., le sable de la grève, sous la poussée des vents, s'avance à l'intérieur des terres et s'amoncelle sous forme de dunes, rendant impropres à la culture un grand nombre de terrains jusque-là fertiles.

LE SEL WINDSOR

Le plus pur et le meilleur pour la table et la laiterie. Pas de falsification. Ne se forme jamais en pains. (3)

MUNYON

Guérit par la Poste

Des milliers de personnes guéries en suivant les Conseils Médicaux Offerts Gratuitement par Munyon.

L'Institution Médicale de Munyon, 11 et 13 rue Albert, Toronto, est la meilleure du genre dans le monde entier. Elle emploie un personnel nombreux de spécialistes expérimentés pour diagnostiquer les maladies, non seulement des personnes qui font personnellement application pour suivre un traitement, mais aussi de celles dans toutes les parties du pays qui envoient des lettres personnelles demandant les meilleures méthodes à suivre pour se guérir de diverses maladies. Des milliers de ces lettres sont reçues chaque semaine et de dix à quinze médecins sont employés chaque jour à dicter les réponses par l'entremise d'autant de sténographes. Ces lettres sont reçues de la manière la plus confidentielle et on y répond promptement en donnant les meilleurs conseils médicaux possibles. On n'épargne aucun effort pour diagnostiquer parfaitement chaque cas, et les meilleurs remèdes pour opérer une guérison sont prescrits.

Nous n'exigeons aucune rémunération pour ces services :

Un remède séparé pour chaque maladie.

Chez tous les pharmaciens : la plupart à 25 cents la fiole. S'adresser au professeur Munyon, 11 et 13 rue Albert, Toronto. y

FUNERAILLES

Les funérailles d'Anthime Mallette, âgé de 74 ans, ont eu lieu, ces jours derniers. Le service funèbre a été célébré à Saint-Louis de France, MM. les abbés Boisseau, Meloche et Forest, officiaient.

Le deuil était conduit par les trois fils du défunt, par la famille Mallette et par la famille Lemieux.

Un millier de personnes suivaient le corbillard.

Beaucoup de fleurs, notamment de la part de l'Association des Commerçants de liqueurs, de M. D. A. Lafortune, avocat.

LA SAISIE DES IMMEUBLES

Un M. Robert avait fait saisir l'immeuble de M. Sharp. Ce dernier fit opposition, disant que le montant de la dette n'est pas de $40.

Le demandeur contesta l'opposition, disait qu'avec les frais, le montant de la dette excédait $40. Le juge Davidson a jugé que le demandeur avait raison et il a renvoyé l'opposition, avec dépens.

Habitudes de Whisky et de morphine guéries

Les personnes désireuses de se procurer un traitement privé chez elles, et qui produira une guérison permanente de ces habitudes, sans que les amis les plus intimes même en aient connaissance, devraient correspondre avec la "Dixon Cure Co," No 40 avenue du Parc, près de la rue Milton, Montréal. Son traitement consiste en un simple remède végétal à prendre pendant quelques jours, et qui détruit positivement tout désir de boissons ou de drogues pour toujours. C'est une guérison absolue pour épuisement nerveux. Références et informations complètes fournies sur application. Téléphone, 3085. 17—n—w

Anglais!

Il n'y a pas de meilleure méthode pour apprendre l'anglais que la lecture des journaux anglais. Il n'y a pas de meilleur journal anglais que le....

Montreal Evening Herald.....

le principal journal libéral anglais de la province.

115—6

50c

Le Bain Turc à 50c, aux Bains Laurentiens, de 6 à 10 hrs chaque soir, ne peut être surpassé.

Ouverts Jour et Nuit, et le Dimanche matin jusqu'à 10.30 hrs

Jours des Dames : Le lundi matin et le mercredi après-midi.

Bains Laurentiens

Angle Craig et Beaudry

John Murphy & Cie

Le Plus de Marchandises Pour le Moins d'Argent

C'est ce que vous obtenez en achetant de nous

NOUVEAUX GANTS POUR LE PRINTEMPS 1898

TOUS DES MEILLEURS FACRICANTS DANS LES COULEURS LES PLUS CHOISIES DANS LES GENRES LES PLUS CHIC !

GANTS DE KID, à 75c., 85c., $1.00, $1.25, $1.40, $1.50, $1.75 et $2.00, pour dames.
GANTS DE KID, de 75c, $1.00, $1.25, $1.50, $2.00 et $2.25, pour hommes.

NOUVEAUX PARFUMS

ROGER et GALLET à l'once. Vera Violette Bouquet des Amours, Vera Rosa etc., etc.
Parfums à l'once à 25c, 35c, 40, 50c et 65c l'once.

NOUVEAUX PARAPLUIES

Un assortiment complet de nouveautés !

MERCERIES POUR HOMMES

Toutes les plus récentes marchandises de haute qualité à bas prix.
Nouveaux collets cravates, bretelles, mouchoirs, manchettes, sweaters jerseys, casques, cannes, habits imperméables, robes de bain, robes de chambre, etc.

DEPARTEMENT DES MODES

Notre nouveau département consacré aux modes de première classe sera ouvert la semaine prochaine, avec toutes les dernières nouveautés parisiennes et autres.

JOHN MURPHY & CIE, 2343 RUE STE CATHERINE
Angle de la rue Metcalfe.
Conditions, comptant Tél. 3833.

THE "KAISER" GERMAN PILSENER BEER

EN PINTES ET EN CHOPINES

Nous offrons la bière "Kaiser", brassée et embouteillée à la brasserie de l'Empire Allemand, Brêmes, Allemagne, en bouteille d'une pinte, à $1.95 la douzaine de bouteilles d'une pinte. En caisses de 4 douzaines de bouteilles d'une pinte à $7.50 la caisse.

Nous offrons la bière "Kaiser" en bouteilles d'une chopine à $1.25 la douzaine de bouteilles d'une chopine. En caisses de 8 douzaines de chopines à $9.25 la caisse.

FRASER, VIGER & CO.

SCHEPP'S "IMPROVED" COCOANUT

en paquets de 1 lb, ½ lb et ¼ de lb, 30 cents la livre. Schepp's "Improved" Cocoanut la livre, 20 cents la livre. Assortiment frais maintenant en stock.

FRASER, VIGER & CO.

NOUVEAU SUCRE D'ERABLE — NOUVEAU SUCRE D'ERABLE

1,000 LIVRES DE NOUVEAU SUCRE D'ERABLE DE QUALITE EXTRA en pains d'une livre. Le plus beau sucre fait dans les comtés de Broome et de Missisquoi- vient d'être reçu.

NOUVEAU SIROP D'ERABLE DE LA FERME HILLHURST, en canistres d'un gallon et d'un demi-gallon. Nous recevons chaque jour des envois frais de nouveau sirop d'érable de qualité extra fait et mis en canistres à la FERME DU SENATEUR COCKRANE, à Hillhurst, P. Q.

FRASER, VIGER & CO.

NOUS OFFRONS 1,000 CAISSES DE

POIS SASSÉS DELHI DE CHOIX

en boîtes de deux livres, à 15 cents la boîte, deux boîtes pour 25 cents, $1.25 la douzaine de boîtes.

FRASER, VIGER & CO.

LES VINS NATURELS DE L'ILE PELEE

Sont toujours offerts en vente à l'entrepôt Italien. Nous avons les suivants actuellement en stock :—

	La caisse 1 doz. de pintes.	2 doz. de chopines
"Dry Catawba" de l'île Pelee	$4 50	$5 50
"Sweet Catawba" de l'île Pelee	4 50	5 50
"Hockheimer" de l'île Pelee	4 50	5 50
"Saint-Augustine" de l'île Pelee (vin de messe)	4 50	5 50
"Delaware" de l'île Pelee	4 50	5 50
"Extra Old Port" de l'île Pelee	5 50	6 50
"Alicante" de l'île Pelee, en pintes seulement, 75c la bouteille	8 00	.....

LES EAUX MINÉRALES DE LA SOURCE CALEDONIA

SONT SUPÉRIEURES à toutes les autres, importées ou domestiques. Quoiqu'on en dise, nous croyons que les eaux de la Source Caledonia, l'Eau Saline Caledonia, l'Eau Duncan Caledonia et l'Eau de Seltz Caledonia, quant à la pureté, à l'excellence et à ses effets bienfaisants, ne sont surpassées, sur la surface du globe, par aucunes eaux de sources minérales. Nous avons toutes les eaux en stock, et nous sommes prêts à exécuter des commandes de la ville et de la campagne pour n'importe quelle quantité des eaux suivantes, à un moment d'avis :

Eau "Saline" Caledonia en bouteilles d'une chopine.
Eau "Duncan" Caledonia en bouteilles d'une chopine.
"Eau de Seltz" (White Surphur) Caledonia en bouteilles d'une chopine.

FRASER, VIGER & CIE.

MAZAMA. MAZAMA—Une nourriture céréale et admirable, nutritive, excellente pour la santé et très facile à digérer.

Directions complètes avec chaque paquet.
Pamphlets concernant les produits de la Health Food Co., envoyés sur demande.
Nous offrons Mazama à 25 cents le paquet, $2.60 la douzaine de paquets.

WHEATENA. WHEATENA est fait de blé pelé et retient toute la nourriture qui se trouve dans le grain. Wheatena cuit complètement en UNE MINUTE. Directions complètes avec chaque paquet. 35c le paquet, $4.00 la douzaine de paquets.

FRASER, VIGER & CO
207, 209 et 211 rue St Jacques, Montréal

Etes-vous Satisfait

de la qualité que vous obtenez et des prix que vous payez pour vos viandes et provisions ? Si vous achetez de nous (comme nous osons l'espérer), Vous êtes sans doute satisfait de la qualité et des prix et votre satisfaction encouragera vos amis à venir acheter de nous. Nous avons toujours en stock.

Boeuf, Lard, Jambons, Bacon, Beurre, Fromage, OEufs, Légumes, Légumes en conserve, Viandes en conserve, Viandes cuites, Thé.

Bas prix. La meilleure qualité. Prompte livraison aux magasins suivants :

1620 rue Ste Catherine, coin St Hubert.....Téléphone 6309
772 rue St Laurent, coin Guilbault.....Téléphone 6977
224 rue Bleury, coin Berthelet.....Téléphone 3018
841 rue Ste Catherine Est.....Téléphone 6036
7 Carré Chaboillez.....Téléphone 185
Coin des rues Centre et Ropery, Pte St Charles.....Téléphone 8522
Coin de la rue Ste Catherine et ave. Olivier, Westmount. Téléphone 3836

The Laing Packing and Provision Co. Limited

EAU DE Mélisse des Carmes BOYER

Seul Successeur des Carmes

PARIS — 14, Rue de l'Abbaye, — PARIS

Souveraine contre le Choléra, les Dyssenteries, les Maux d'Estomac ; — d'un prompt secours contre l'Apoplexie, Evanouissements, Malaises, etc.

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS ET Exiger la Signature de J. Boyer

DEPOT GENERAL POUR LE CANADA : ROYER ROUGIER FRÈRES, Montréal.

DÉTAIL DANS TOUTES LES PHARMACIES

EMPLOI DEMANDE

AUX FANFARES — Un musicien avantageusement connu, prendrait la direction d'une fanfare à la campagne ou dans une petite ville. L'annonceur, ayant d'autres moyens d'existence, accepterait un salaire modique. Ecrire à D. D. 325 "La Presse." 115—7

COUTURIERE—Une jeune fille parlant e français et l'anglais demande de l'emploi comme couturière chez un tailleur ou dans un autre établissement. Ecrire F. R., 615 "La Presse". 116-6

COMMIS—Un jeune homme ayant 4 ans d'expérience dans l'épicerie et parlant les deux langu s demande place ; il peut fournir de bonnes références. S'adresser 153 Lasalle, ville Maisonneuve. 11.—2

CLAVIGRAPHISTE — Une personne demande du travail au clavigraphe —typewriter. Ouvrage prompt et soigné. Couvent de Notre-Dame de Lourdes, en arrière de l'Université Laval, Montréal. 120—2

EMPLOI DEMANDE — Un plombier couvreur [steamfitter] de première classe, désirerait de l'ouvrage comme foreman dans un bon établissement. S'adres er No 626 rue Sanguinet. 120-3

FEMME — On trouvera une bonne femme de journée au No 13 rue Dumarais. Madame Villeneuve. 114—n

FEMME—On trouvera une femme de journée qui se charge aussi de faire le blanchissage, au No 425a rue Panet. 119—3

FEMME—On trouvera une bonne femme de journée, au No 169 rue St Martin, avec référence. 119—2

FEMME—On trouvera une bonne femme de journée. Référence fournie, au No 561 rue St André. 119—2

FROMAGER—Un bon fromager ayant sept ans d'expérience et capable de payer suivant la richesse du lait demande place. Pour le prix écrire à Henri Maigret, St Didace, comte de Maskinongé, Qué. 119-2

JEUNE HOMME — Un jeune homme demande place pour travailler le soir dans un bureau quelconque. Employé durant le jour comme teneur de livres, dans une des plus importantes maisons de commerce de Montréal. Ecrire B. B. 479 bureau de "La Presse." 120—1

JEUNE HOMME — Un jeune homme ayant fait un cours classique demande place dans un bureau. Ecrire V. V. 169 "La Presse." 116—6

JEUNE HOMME—Un jeune homme marié, sachant parler et écrire anglais et français, pouvant conduire une voiture dans n'importe quelle partie de la ville, demande situation. S'adresser à 1038 rue Saint-Jacques, J. Carrière. 118—3

SERVANTES—On trouvera une fille de chambre sachant coudre et une fille générale au No 762A rue Cadieux. 129—2

STOREMAN — Un homme sobre, pouvant parler, lire, écrire anglais et français, demande place comme storeman ou autre ; fournira de bonnes références. Ecrire Z. Z. 877 "La Presse." 120—2

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE une cuisinière, 334 rue Sherbrooke. 103—n

ON DEMANDE des femmes pour faire et finir des pantalons à la machine, pour faufiler ; l'ouvrage devra être fait à la fabrique ; emploi permanent ; bons gages. Se présenter à la fabrique de E. A. Small & Cie, angle de la Côte et Beaver Hall et de la rue Latour. 117—5

ON DEMANDE immédiatement des "punchers" de semelles. Thompson Shoe Co. 118—3

ON DEMANDE un jeune vendeur sachant parler les deux langues, pour détailler la marchandise sèche. Ecrire X.X. 243, bureau de LA PRESSE. 119—2

ON DEMANDE une servante générale pour une petite famille. Se présenter avec références à 906 rue St Urbain. 119—2

ON DEMANDE une servante, famille de deux personnes, au No 1797 rue Ste Catherine. 120—3

ON DEMANDE des personnes compétentes pour faire des pantalons S'adress.r à J. G. Kennedy & Co., 31 rue St Laurent. 120—2

ON DEMANDE une bonne couturière dans la lingerie, pour magasin—apporter échantillon d'ouvra e en faisant application. S'adresse Madame E. Côte, 143 St Antoine. 120—1

ON DEMANDE un barbier, rue McGill, No 123, Western House. 120—1

ON DEMANDE un barbier, 120 rue St Maurice. 120—1

ON DEMANDE pour apprendre le métier de bourrier, un jeune homme sachant lire et écrire. Références exigées. S'adresser P. O. boîte 46. 120—1

ON DEMANDE une servante générale, 10 rue Fulham. 120—1

ON DEMANDE une servante générale, au No 1 rue Centre, Pointe St Charles. S'adresser entre 10 et 6 hrs. 120—2

ON DEMANDE un jeune homme connaissant bien la sténographie dans les deux langues ainsi que la clavigraphie. Se présenter entre 9 et 10 h. ures, demain matin, à 214 New York Life Building. 120—1

INSTITUTEUR DE ANDE—A Côteau du Lac, un instituteur diplômé pour école modèle française et pouvant aussi enseigner l'anglais, bons certificats exigés. Salaire $300 pour l'année, à commencer du 1er septembre 1898. Un homme marié et sans famille préféré. S'adresser à O. S. Bissonnette, Sec.-Tres. 119—2

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, No 1544 rue Notre-Dame, vis-à-vis l'hôtel de ville. Mains-d'œuvre de toutes sortes fournies. On demande des servantes générales, des cuisinières, un apprenti tailleur de marbre, granit et sculpteur.

On trouvera à ce bureau :

Une fille de magasin, une caissière, une copiste, un apprenti boulanger, 6 mois d'expérience, une demoiselle connaissant bien la sténographie française ainsi que la clavigraphie anglaise et française, un fermier qui prendra la direction d'une ferme, un commis connaissant bien le commerce de bois, des terrassiers, des charretiers, des surfaceurs, des chemin-voyageurs, un mécanicien ajusteur et outilleur, des plombiers, des assistants teneurs de livres, des commis-épiciers, des garçons de salles, des commis de bar, des charretiers, des conducteurs d'express, des agents, des colporteurs, des garçons de navigation, des sténographes, des clavigraphistes, des typographes, des pressiers, des mécaniciens, des peintres, des tapissiers, des blanchisseurs, des cochers, des hommes de cour, des ingénieurs, des chauffeurs, des journaliers, des charpentiers-menuisiers, des storemen, des gardiens, des poseurs d'appareils de chauffage, des pâtissiers, des boulangers, des cultivateurs, des copistes, des cuisiniers, des jardiniers, des bouchers, des teneurs de livres, des commis dans la mercerie, un polisseur et buffer en cuivre et fer, des gardes-malades, des femmes de journée, un meunier, un jardinier-fleuriste, marié, femme comme cuisinière, un garçon de ferme, un meublier, un teinturier, un horloger-bijoutier, un charretier qui fournira cheval et voiture pour livrer les effets, un apprenti boulanger et pâtissier, un an et demi d'expérience, un fromager, un tanneur, un commis dans les fruits, un empaqueteur de meubles, un dessinateur à l'encre, deux apprentis électriciens, un peintre décorateur, 3 ans d'expérience, des repasseurs de chemises, un apprenti charpentier, menuisier, 18 ans.

Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. — Urbain Lafontaine, gérant.

PETITES ANNONCES

...TARIF...

Elèves demandés, Emploi demandé, Chambres à louer, Trouvé — 20 Mots pour 10 Cents (1c par mot extra)

Situation vacante, Servante demandée, Maison à louer, A vendre, Propriété à louer, Perdu — 25 Mots pour 25 Cents (1c par mot extra)

"Personnel," 2c par mot

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE des personnes pour faire es pan alons chez elles. Prix $2.40, $3.00 et $3.60 la douzaine. Des personnes expérimentées devront seules s présenter à la fabrique. E A. Small & Cie, angle de la Côte St Lambert et de la rue Latour. 117—5

ON DEMANDE des filles pour les moulins, aussi des fi les pour poser les empeignes, seulement des mains de première classe. Bons gages à la semaine garantis. Whitham Shoe Co., 45 rue St Maurice. 118—6

ON DEMANDE des ébénistes (cabinet maker) et des personnes pour travailler le bois à la machine, aux ateliers de la Cie du Pacifique Canadien Hochelaga. 120—2

ON DEMANDE un bon commis pour un restaurant. S'adresser sur les lieux, No 1900 rue Ste Catherine. 120—1

ON DEMANDE de bons modeleurs immédiatement. Crowe, Fyfe & Cie, 439 rue Notre-Dame. 120—1

ON DEMANDE une serpante avec références. S'adresser 97 rue St Denis. 120—1

ON DEMANDE une servante générale. Lavage et repassage au dehors. 11 rue Visitation. 120—1

ON DEMANDE un barbier expérimenté 965 rue Ste Catherine. 120—1

ON DEMANDEE deux bons peintres de voiture, non pas "strapper" et letter. J. M. Robertson, ingénieur, Montreal Park and Island Railway, usine du Mile-End. 120—2

ON DEMANDE un barbier et un jeune homme d'une couple d'années d'expérience dans le métier. Venez immédiatement. Place permanente, au No 2280 rue Notre-Dame. 120—1

ON DEMANDE un cuisini r ou cuisinière pour hotel. Ecrire T.T. 472, mentionnant l'expérience et le salaire désiré, bureau de LA PRESSE. 120—2

ON DEMANNE des faiseurs de sommiers élastiques et des aides. Se présenter 43 rue Saint-Paul. 120—2

ON DEMANDE immédiatement une fille de salle au No 26 Ste Elizabeth. 120—n

ON DEMANDE un barbier au No 331 rue Saint-Laurent. 120—1

ON DEMANDE 50 personnes d'expérience pour travailler sur les machines Wheeler & Wilson ; emploi permanent. J. P. Block & Co., 361 rue St Jacques. 120—6

ON DEMANDE une servante générale sachant bien faire la cuisine : lavage et repassage au dehors, au No 90 avenue Laval. Références exigées. 120—2

ON DEMANDE un compagnon et un apprenti barbier, au No 145a rue Saint-Laurent. 120—1

ON DEMANDE deux garçons pour travailler dans un restaurant, 2336 rue Sainte-Catherine. 120—1

ON DEMANDE un barbier pour le samedi et un autre jeune barbier de 15 à 20 mois de pratique, place permanente. S'adresser A. Meloche, 1479 Saint-Jacques, Sainte-Cunégonde. 120—1

ON DEMANDE des filles de moulin. S'adresser Standard Shirt Co Ltd. 21,23,25,28,30,1,4,6,9,11,13,15,18

ON DEMANDE une servante pour ouvrage général, petite famille, au No 15 rue Amherst. 120—2

ON DEMANDE des personnes compétentes pour coudre des livres, et des relieurs chez Plow et Sully, 448 rue Saint-Jacques. 120—2

ON DEMANDE DES PERSONNES d'expérience pour tailler des chemises. S'adresser à la Standard Shirt Co., Ltd. 116—6

ON DEMANDE immédiatement une personne compétente pour l'examen des chemises dans une fabrique. Devra être d'une habileté reconnue. Se présenter immédiatement à Mlle Bouchard, chez Gault Bros, manufacturiers de chemises, rue Sainte-Hélène. 119-3

ON DEMANDE, pour une buanderie de première classe, un bon homme pour la voiture ; il faudra avoir une certaine clientèle. De meilleurs gages seront payés à une personne compétente. S'adresser 1334 rue Saint-Dominique, Mile-End. 119—3

ON DEMANDE un bon charron au No 225 rue William. 119—3

ON DEMANDE immédiatement une fille générale avec références, au No 597 rue Sherbrooke. 119—2

ON DEMANDE de suite une bonne fille de chambre avec bonnes références. S'adresser entre 10 heures et midi et entre 2 et 4 heures p.m., au No 23 carré Saint-Louis. 119-3

ON DEMANDE un homme ayant une bonne réputation et une apparence respectable, pour remplir une position de confiance ; il faut qu'il connaisse la ville et qu'il sache parler les deux langues. Se présenter au soussigné dans l'édifice Sun Life, à 8.30 heures a.m. 119—3

ON DEMANDE un associé sobre comme peintre de maison ou un bon peintre capable dans les couleurs et la tapisserie, pour agir comme contremaître. Ecrire A. 692 "La Presse." 119—2

ON DEMANDE des hommes avec petit capital, pour une expédition au Klondyke. S'adresser chambre 53, hôtel Saint-James, entre 11 heures et 2 heures et de 6 à 8 heures. 120—2

ON DEMANDE une modiste de robes au No 165 rue Beaudoin. 120-1

ON DEMANDE une servante générale, avec recommandations, au No 266 rue Saint-Denis. 120—2

ON DEMANDE un cuisinier ou cuisinière de première classe, références des meilleures exigées. S'adresser à Joseph Cloutier, hôtel Windsor, Trois-Rivières, Qué. 120-2

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE une servante générale pour une petite famille. Se présenter avec références à 506 rue Saint-Urbain. 24.26

ON DEMANDE une servante générale; une personne âgée préférée. S'adresser au No 232 rue Saint-Denis. 120—1

ON DEMANDE une bonne modiste au No 185 rue Berri. 120-2

ON DEMANDE un bon forgeron voiturier. M. et A. Lapointe, 3232½ rue Notre-Dame, Sainte-Cunégonde. 120—2

ON DEMANDE un commis-voyageur pour la ville, un homme connaissant les modes. S'adresser No 223 rue St Laurent. 120—2

ON DEMANDE une servante générale compétente. Pas de lavage. Devra être bonne cuisinière. Se présenter 4060 rue Tupper, partant de l'avenue Atwater. 120—1

ON DEMANDE un garçon fort et actif, pour apprendre à faire d s valises. Se présenter à la fabrique, angle des rues Viger et St Elizab th. 120-1

ON DEMANDE un jeune homme pour coudre dans les paletots, aussi une couturière. S'adresser 2519 Ste Catherine, entre les rues Bishop et Crescent. 120—1

ON DEMANDE des bonnes couturières dans le robes, au No 42 rue St Norbert. 114—2

MAISONS A LOUER

A LOUER OU A VENDRE—A Lapraire, un magasin et logement en face de l'église l'Conception facilités. Echangera pour propriété de ville S'adresser 701 St Laurent. 112—12

A LOUER—Un magasin spacieux avec cave, dans le centre des affaires et de la navigation, très desirable surtout pour un marchand de provisions. Z. Lapierre & Fils, 294 rue St Paul. 119—8

A LOUER—Joli bas de maison (deux étages), Nos 75 et 79 av nue Hôtel de Ville. Loyer modéré. S'adresser chambre 704 batisse New York Life, ou à J. A. Michaud, No 67 avenue Hôtel de Ville. 119—3

A LOUER — Neuf appartem nts convenables studio de musique ou peinture No 190 rue St Laurent. S'adresser 901 Sherbrooke. 119—6

A LOUER—au N 219 rue Cadieux, coin Ste Catherine, une maison de 8 appartements, gaz, bain et w. c. S'adresser sur les lieux. 119—3

A LOUER—271 rue St Hubert un magnifique logement nouvellement peinturé et tapissé, neuf chambres, loyer modique a un bon locataire. S'adresser à A. E. Plante, 1763 rue Notre-Dame. 76—n

A LOUER—No 395 rue Lagauchetière, un haut de maison de 9 appartements avec w. c. Aussi un haut et bas de trois appartements en arrière du No 391. S'adresser 296 St Hubert. 84—n

A LOUER—3 petits flats neufs, sur la rue Sherbrooke, près du Parc Logan, avec toutes les améliorations modernes, gaz, électricité et fournaises, prix $14.50. S'adresser 313 Amherst. 118—3

A LOUER—A bon marché, logements de 4 et 5 appartements, w.c., $6 et $7. Logements de 6 appartemen s, sur la rue Notre-Dame, $8 ; $10. Beaux magasins, $19 à $22 par mois. S'adresser au No 2731 rue Notre-Dame. 120—2

A LOUER—Haut et milieu, 498 et 502 rue Drolet, en arrière de l'église St Jean-baptiste. Loyer $5.50 et $6. S'adresser à l'épicerie Menard, 434 Marie-Anne, coin Drolet. 12.—1

A LOUER—Logements de 5, 6 et 12 appartements, au No 16 B ncourg, blanchis e tapissés. Possession immédiate. Loyer, $12.00 à $20.00. S'adresser au notaire Levy, 36 St Vincent 120—2

A LOUER—Magasin double, coin des rues Saint-Pierre et des Commissaires, occupé actuellement par MM. Cav rhi, Hughes & Cie, en tout ou en partie, deux bons ascenseurs. Conditions faciles. S'adresser à L. Chaput, Fils & Cie, 2 D. Bresoles. 23,25 26

A LOUER—Au No 95 rue Wellington, un magasin de confiseries bien établi, où il y a un fo r. Loyer $11. Se présenter au No 55 rue Colborne. 120—3

A LOUER — Logement avec grande cour et écurie, No 275 Lagauchetière. Des réparations seront faites au goût du locataire. S'adresser à J. N. Chevrier, 1709 Notre-Dame. 120—2

A LOUER — Très joli flat, milieu, No 14a Saint-Christophe. Dernières améliorations, loyer $15 par mois. S'adresser à J. N. Chevrier, 1709 Notre-Dame. 120—2

A LOUER — Boulevard Saint-Denis, en face de l'église St-Edouard, maison à 2 étages, 5 appartements, l'eau dans la maison. S'adresser à C. B. Lacasse, sur les lieux. 120—1

A LOUER — Sur la rue Mance, un beau grand bas de maison, le plancher du soubassement est à l'égalité de la rue, 6 grandes chambres, chambre de bain, dépense et garde-manger. Loyer $20. Carl Warnecke, agent d'immeubles, 157 rue Saint-Jacques. 116—6

A LOUER—1010 Amherst, 8 chambres, vis-à-vis chemin promenade, localité désirable, lumière électrique, gazeliers, poêle à gaz, w. c., fournaise Daisy, plomberie des plus sanitaires, menuiserie luitée en chêne, 1014 Amherst, 8 chambres, w.c., $6 ; 1402 Saint-Denis, 5 chambres, bain, w. c. $8 ; 1404 Saint-Denis, 6 chambres, bain, w.c., $8 1408 Saint-Denis, 8 chambres, bain, w. c. Fournaise Daisy en bon ordre, $13. S'adresser Blouin, Desforges et Latourelle, 320½ Craig, Téléph. 2235. 115—7

BAS DE MAISON A LOUER — 16 avenue Laval, 7 chambres, gaz, bain et w.c. Loyer $15 par mois. S'adresser au No 18 même rue. 86—n

GRANDE CHANCE D'AFFAIRES — A louer, excellent endroit commercial 1895 rue Notre-Dame, en face de l'hôtel Balmoral. 100 pds de terr fonder terrain 35x165. C. C. Snowdon, 67A Temple Building. 120—2

NOS 302 à 400 RUE MAISONNEUVE, 7 logements et un magasin, terrain 78 x 100. Prix $5000. conditions f ciles. Desmarteau & Kennedy, 1598 rue Notre-Dame. 119—3

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE très bien meublée, salon en avant, pour messieurs ; aussi grande chambre à l'étage du bain. Loyer modique. On ne déménage pas. 125 rue St Denis. 117—3

CHAMBRE — On trouvera une belle grande chambre avec pension, localité centrale, eau chaude et froide, au No 80½ rue Saint-Hubert. 24.26

CHAMBRE ET PENSION — Grandes chambres doubles et simples chauffées à l'eau chaude ; lavabo. Pension de première classe. 142 Berri. 120—3

CHAMBRE A LOUER — Magnifique chambre de devant, bain, water closet sur même plancher, 208 rue Saint-Laurent, au-dessus de Boucher et Mercier. 120—2

CHAMBRES ET PENSION—Chambres meublées sur le devant, à l'étage du bain ; aussi salon en partie meublé, avec ou sans p nsion, dans une famille privée anglaise, 285 rue St Denis. 120—2

CHAMBRE et pension—Chambre double meublée, avec pension de première classe ; aussi pension seule, 55 rue Dubord. 124—2

CHAMBRE—On trouvera une belle grande chambre avec pension, localité centrale (eau chaude et froide), au No 80½ St Hubert. 119—2

CHAMBRE ET PENSION—On trouvera bonne pension, chambre éclairée, usage du salon, piano, chambre de b in, famille sans enfants, prix modéré. Avenue Dal th No 345. 119—3

A VENDRE

A VENDRE—Un bicycle, modèle 1897, en parfait ordre. Pour plus de détails s'adr sser à M. H. A. Robert, bureau de LA PRESSE. 119-3

A VENDRE—Chaises de barbier, miroirs pôles, cana d en cuivre, tablette, essuie-mains, brosses à habits, bouteilles et articles de barbier. Bon marché à un acheteur immédiat. On peut examiner à l'angle des rues McGill et Lemoine. 119-3

A VENDRE—50,000 briques dures, neuves. S'adresser chez Vlau & Frère, rue Notre-Dame. 118—4

A VENDRE OU A LOUER — Notre fabrique de chaussures avec l'outillage complet de machineries, formes, patrons, etc., avec un commerce établi de 40 ans et une clientèle choisie à travers tout le Canada. Pour plus amples informations, s'adresser à Z. Lapierre & Fils, 294 rue St Paul. 119—8

A VENDRE — Pour tout le monde — Bois pour allumer le poêle, etc. $2 ; érable coupé, $2.50 ; blocs de moulins, emplacera nt du poêle : $1.50 ; blocs d'épinette, $1.75 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. Macdlarmid, Carré Richmond, Téléphone 8353. 168—n

A VENDRE — Une chaudière tubulaire horizontale, 34 tubes, force 25 chevaux-vapeur, le tout complet, avec deux soupapes de sûreté, aussi environ 60 pieds de tuyau à fumée, 3 pieds de diamètre. Le tout à vendre à bon marché pour être enlevé immédiatement, 36 rue Desalaberry. 115—6

A VENDRE — Chance rare, restaurant licencié du 1er mai 1898, prix $300, et tout autre commerce, bonne chance pour commençants, maisons et boutiques à louer. L. Harris, 118 rue Saint-Jacques, soir, 429 Saint-Laurent. 100—25

A VENDRE — Ameublement complet à vendre, tapis, cadrez, poêles, etc. S'adresser tous les jours après six heures au No 167 rue Sainte-Elizabeth entre les rues Sainte-Catherine et de Montigny. 119—4

A VENDRE—Express neufs légers, charrette de seconde main, buggy, tombereau, rue Magoire, coin rue St Laurent. 119—2

A VENDRE—Un poêle d'été No 8, presque neuf. S'adresser No 314 avenue de l'Hôtel de Ville. 119—3

A VENDRE—Des œufs de poule de race. S'adresser au No 263 rue Gain. 119—2

A VENDRE—Chass s, châssis doubles, persiennes, "pantry", lavers et portes de quatre logis. S'adresser 275 rue Maisonneuve. 113—3

A VENDRE—$1.00 le voyage, bois sec de moulin coupé, livré à domicile, chez G. Vaillancourt, 374 rue Beaudry, Tel. Marchands 231. 31—n

A VENDRE — Commerce de poêles et ferronneries ; l'ancienne place d'affaires de Wm. Clendinaeng et Fils, sur la rue Sainte-Catherine. A. Lacoste et Cie, 1417 rue Ste Catherine. 101—17

A VENDRE — Une boutique pour monuments funéraires avec monuments en stock à vendre à bon marché, à Sorel, P. Q. Le seul établissement de ce genre à Sorel et dans les environs. S'adresser à Bruno Leclaire, Sorel, P. Q. 113—11

A VENDRE—Une balance "Fyfe" de 2000 livres, neuve, un appareil pour boucher les bouteilles, pompe aspirante, à bon marché si on les vend immédiatement, 487 rue St Paul. 120—2

A VENDRE—Un coffre d'outils de menuisier. S'adresser au No 3073 rue Notre-Dame 120—2

A VENDRE—Pour cause de maladie, un beau stock de fourneries avec bonne clientèle à peu près $4000, avec conditions faciles ; une chance exceptionnelle. Ecrire X. X. 475, LA PRESSE. 120—2

A VENDRE, un lot de comptoirs, tablettes, tables, etc. Bon marché à un acheteur immédiat. Se présenter 129 rue McGill. 120—3

A VENDRE—Beau milkado presque neuf, s'adresser chez C. C. Bolduc, voiturier, rue Turgeon, St Henri. 120—2

A VENDRE—Plusieurs bonnes chances d'établir pour le printemps ; gros de bois, charbon, magasin de cigares, salle de billard, épiceries, hôtels, etc. S'adresser à Arthur C. Bourassa, 4 rue St Laurent, chambre 112. 120—1

A VENDRE—Engin et chaudière, arbre de couche et supports d'arbres de couche, marteau à vapeur, le tout en bon ordre. S'adresser à B. J. Coghlin, 432 rue St Paul. 120—4

A VENDRE — Carrosse de toute description, phaetons, Mikados, Gladstones, Couco ds, wagons express, une belle ligne d'express pour épiceries, à des prix qui sont à la portée de toutes les bourses ; venez nous voir avant d'acheter satisfaction garant e. Hibbard & Chadburn Co, acheteurs du fonds de banqueroute de R J. Latimer, 690 et 592 rue St Paul. 120—2

A VENDRE — Un magnifique étal de boucher. S'adresser à S. Gagné, 300 Lagauchetière, coin Saint-André. 120—1

A VENDRE — Un magnifique poêle de cuisine. Fourneau, réchaud, bouilloire et belle corniche en fonte, 6 ronds. No 8. Garni de beaux ornements en nickel. A bon marché. S'adresser au No 156 rue Sainte-Elizabeth. 120—1

A VENDRE — Une collection d'argent rare, à un prix raisonnable. R. Legault, Cornwall, Ont. 120—3

A VENDRE — Pour cause de santé, une boutique de barbier. Bonne clientèle. 1227 rue de Montigny. 120—1

A VENDRE — Un charriot à pain, en excellente condition. S'adresser à 382 avenue de l'Hôtel de Ville. 120-3

CHEVAUX A VENDRE A L'ENCAN—Nous faisons des ventes régulières chaque jour, à 2.30 heures p.m. et des ventes privées en tout temps. Satisfaction garantie en chaque cas, quand le cheval est garanti. Nous avons en mains en tout temps, plusieurs beaux chevaux à votre choix, convenables pour toutes fins : des chevaux de promenade, bidets, chevaux de selle, d'express et de trait, que vous pouvez essayer comme bon vous semblera. Les personnes qui ont des chevaux, voitures ou harnais à vendre trouveront que nos ventes sont les meilleures de la ville, car nous avons les meilleurs clients du Canada. Avances libérales faites sur toutes consignations si on l'exige. Prompts règlements au comptant dans chaque cas. Montreal Horse Emporium, angle des rues Saint-Paul et McGill. Buzzell et Smith, propriétaires. T. W. Foster, encanteur et vendeur. 116—6

A VENDRE

A VENDRE — Bonne épicerie faisant de bonnes affaires. Le propriétaire se retire des affaires, au No 365 rue Drolet. 120-1

A VENDRE—Pour cause de maladie une épicerie licenciée, petit stock bien assorti. S'adresser No 213 avenue Mont-Royal, coin Dufferin. 118—6

POUR CAUSE de liquidation, $10,000 de bonnes créances à vendre ou à échanger contre terrains ou autres valeurs foncières. S'adresser 19 Gosford. 120—2

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE—3 maisons bon marché. J. A. Charland, 1648 Notre-Dame. 100—6

A VENDRE — Chance exceptionnelle — Bonne maison, deux logements, $2,200. Boulangerie ayant bonne clientèle, $600. Plusieurs beaux logements à louer depuis $6. Gilbert Martin, 25 rue St Jacques. 118—4

A VENDRE OU A LOUER—Cette propriété bien connue à Papin auville, P. Q., connue sous le nom de "Hôtel Grondin," avec grande écurie commode, le tout en parfait ordre. S'adresser H. Frost, 107 rue St Jacques, Montréal. 118—6

A VENDRE—La propriété No 163 rue St Hubert est offerte en vente ou en l'échangera pour une grande maison. Pierre et brique solide, remise à neuf. Evaluation municipale $4,500. Prix $4,000 à un prompt acquereur, conditions faciles. Desmarteau et Kennedy, 1598 rue Notre-Dame. 119—3

A VENDRE ou à échanger—Un beau cottage en brique, situé dans le village de Boucherville, terrain 64 x 100, bain, w. c., etc. Prix $2,000. Condition facile. On vendra au si les meubles à sacrifice. Desmarteau, & Kennedy, 1598 Notre-Dame. 119—3

A VENDRE, ECHANGER OU LOUER—4193 rue Sherbrooke, West ount, maison moderne de 13 appartement, intérieur fini en bois franc. S'adresser 2721 rue Notre-Dame ou 4193 rue Sherbrooke, de 1 à 2 p. m. 120—2

A VENDRE — Une magnifique terre située dans le village de Thetford Mines, ayant environ trente-cinq acres de superficie ; de plus, un moulin à lattes, employant trente-neuf piastres par année. S'adresser à Napoléon Cyr, Thetford Mines, Qué. 11,18,25

A VENDRE OU A LOUER — Hôtel à Beloeil Station. Prendre possession 1er mai. Licence garantie. Pour informations, voir Henri Dubois, carré Chaboillez ou F. Parisseau, Beloeil Station. 120—2

FERME A VENDRE OU ECHANGER pour des propriétés de ville. Au - dessus de 100 acres de terre à jardiner, sucrerie à deux milles de Montréal, voisin de la station St Luc, ou 15 minutes de marche du Montreal Junction, 2 jolis vergers, 2 grandes granges, maison de brique, 45 pieds de front. Pour autres détails, s'adresser P. Desforges, 693 Saint-Denis. Tél. 2235. 115—7

IL FAUT VENDRE immédiatement la propriété Nos 270-272 ue Beaudry, près rue Ste Catherine, 4 logements et une boutique ; loyer annuel $386 ; prix $850 en bloc ; conditions faciles. Desmarteau & Kennedy, 1598 rue Notre-Dame. 119—3

PROPRIETES A VENDRE—Aucune offre ne sera refusée pour la vente d n'importe laquelle des propri tés suivantes : Nos 1078 à 1 94 rue Ontario, coin rue Plessis, prix $14,000.—Nos 445-449 rue Maisonneuve, 4 logements, prix $2,000.—Nos 1277-1285 rue Ste Catherine, 4 logements, prix $2,000.—Nos 39-400 rue Champlain, 4 logements, prix $2,000.—Nos 1277-1285 rue Ste Catherine, prix $8,500.—Nos 4 à 8 rue Sanguinet, 7 logements, prix $6,000.—Nos 316-318 rue St Charles-Borromée, prix $10,0 0.—Nos 242-245 rue Frontenac, prix $2 80), $500 comptant.—Nos 5 à 15 rue Davidson, prix $4,300, $500 comptant.—Nos 422-427 rue Montcalm, prix $4,000 $1,000 comptant.—Nos 134-136 avenue de l'Hôtel de Ville, 9 logements, prix $6,000. Nos 77-79-81 rue Frontenac, prix $4,800, $1 000 comptant. Condit ons faciles, Desmarteau et Kennedy, 1598 rue Notre-Dame. 119—3

PLACE DE COMMERCE A VENDRE — Les propriétés de feu Pierre Préfontaine, situées en face de la gare G. T. R., à Saint-Hilaire et du bureau de poste, comprenant un hôtel et ses dépendances, etc. Place de commerce établie en 1867. Bureau, hangar à charbon, clos de bois, hangar à grain, balance à voitures, une très bonne terre, verger, une sucrerie, quai et belle résidence privée sur le bord de la rivière Richelieu. Le tout ou séparément. S'adresser sur les lieux, à Mme P. Préfontaine. 115—30

VOICI UN BARGAIN—Propriété Nos 1027-1029 avenue de l'Hôtel de Ville ; prix $16 0, $400 comptant. Desmarteau & Kennedy, 1598 Notre-Dame. 119—3

PERDU

PERDU—Jeudi matin, entre la rue Bleury et l'édifice de la New-York Life, un portemonnaie contenant une somme d'argent, papiers, etc. Prière de le rapporter à 159 rue Bleury et recevoir récompense. 120—1

PERDU — Le 16 courant, un gros chien jaune Saint-Bernard. Quiconque le détiendra après cet avis sera poursuivi. 120—2

PERDU — Le 22 mars, dans les chars de la rue Sainte-Catherine, entre 6 et 7 heures, un porte-monnaie contenant $11½. Prière de le remettre à 179 rue Saint-Philippe, Saint-Henri. 120—1

PERDU — Gros chien à poil noir long, du nom de Fido. Quiconque le détiendra sera poursuivi. Récompense promise en retour, 855 rue Saint-Hypolite. 120—1

PERSONNEL

PERSONNEL — Les dames sont priées de passer au Montreal Trading Stamp Co, samedi, 26 mars, entre 2 et 9 heures p.m., et recevoir une cuiller d'argent comme souvenir, aussi un livre contenant 50 timbres de commerce. Montreal Trading Stamp Co, 5 rue Saint-Laurent. 120—1

DIVERS

AFIN DE L'ANNONCER, nous offrirons gratuitement à un quantité du meilleur remède de l'univers contre le catarrhe. Se présenter au No 2102 rue Ste Catherine. 120—1

EMMAGASINAGE SPLENDIDE—Emmagasinage propre et étanche pour sleighs et véhicules pour la saison. Nous avons aussi une boutique e première classe pour réparer les voitures ; venez nous voir, satisfaction garantie et prix raisonnables. Hibbard Chadburn Co., acheteurs du fonds de banqueroute de R. J. Latimer, 590 et 592 rue St Paul. 120—2

ON DEMANDE à acheter un tombereau de première classe. S'adresser chez Leclaire et Bruneau, coin des rues Saint-André et Ontario. 120—2

ON DEMANDE des informations concernant Wilbrod O'Donoughue, fils de Henry O'Donoughue, tous deux de Montréal, Qué. Ecrire à X. X. 509 "La Presse." 116—6

PENSION—Bonne maison de pension pour des p tits enfants en bas âge, chez Mme veuve Lamoureux, No 244 rue Cadieux. 119—3

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, pour faveur obtenue. E. K. 117—4

REMERCIEMENTS à saint Joseph et à l'Enfant Jésus de Prague, pour grâce obtenue. — Mme O. V. 120—1

DIVERS

REMERCIEMENTS à la sainte Vierge, pour faveur obtenue. — E. P. 120—1

REMERCIEMENTS à saint Joseph pour faveur obtenue. 120-1

Logements à Louer
A BAS PRIX

No.	Rue	Nombre de chambres	Flat	Loyer
9	Alexandre	8	haut	14 00
14	Barclay	5	bas	8 00
45	Bourget	4	bas	4 00
435	Cadieux	4	haut	6 00
104	Chenneville	6	bas	00 00
44	Congrégation	8	bas	8 00
74	Conway	4	bas	7 00
611	Centre	4	haut	4 00
164	Courcol	5	haut	9 00
160	do	8	haut	9 00
174	do	5	bas	8 00
1255	Dorchester	6	bas	12 00
139	Drolet	8	haut	12 00
350	Havre	4	bas	4 00
13	Huron	4	haut	6 00
231	Manufactures	4	haut	4 50
395	Ruelle Mathieu	4	haut	4 00
334	Moreau	6	cottage	6 00
1180	Notre-Dame	8	haut	12 00
258	Poupart	4	haut	4 00
437	St Dominique	10	.....	15 00
252	St Denis	magasin		18 00
256	St Denis	8	.....	18 00
972	St Dominique	4	bas	5 00
91	St Philippe	4	haut	3 00
173	Versailles	10	bas	14 00

Maisons plus grandes et magasins dans toutes les parties de la ville.

Pour renseignements complets, s'adresser à la

MONTREAL LOAN and MORTGAGE CO.,
1763 Rue Notre-Dame.
120—2

ARGENT A PRETER
Sur première hypothèque. S'adresser à
O. LEGER, SUN LIFE ASSURANCE CO.
1766 Rue Notre-Dame.

$50,000 A PRETER
Sur première hypothèque sans commission.
N. VERMETTE, 1608 rue Notre-Dame. 30—n

N. PICARD — L. P. NORMANDIN
PICARD & NORMANDIN
Agents, Commercial Union Assurance Co., Ltd. Feu, Vie, Marine. Argent à prêter.
1731 Notre-Dame, vis-à-vis W. A. CADIEUX. No 26
Bell Tel. 748 Résidence. 6766. 103-26

ARGENT A PRETER
Sur première hypothèque, à la ville et à la campagne, au plus bas taux d'intérêt aux commissionn es s'adressant directement à A. CADIEUX, No 26 rue St Jacques ou au No 46 Carré St Louis. 88-n

Dentier Garanti $8
Fait avec la meilleure qualité de dents et caoutchouc. Travail parfait.
Dr Jos. Versailles, Dentiste 395 Rachel.
118—n Coin de la rue St Denis.

ARTHUR CAREAU
...Chirurgien-Dentiste...
117 RUE ST-DENIS, coin Dorchester

Couronnes en or ou en porcelaine posées sur vieilles racines. Dentiers en or, aluminium et caoutchouc. Dents extraites sans douleur. Tél. Bell 6849. Bureau du soir de 7 à 8 hrs.
120—1,m,j,v,s—n

Nettoyage des Dents

Le Dr D. Garneau, D.D.S., L.D.S., ancien professeur à l'université Bishop, 541 rue St Denis, coin de la rue Cherrier, désire annoncer que ses heures de bureau sont de 7 hrs du matin à midi, de 2 hrs à 7 hrs p.m., de 10 p.m. à 12 p.m., et au cas de nécessité à toute heure de la nuit. Toute opération sans douleur, par de

COMITE DES INCENDIES

Le rapport de M. Lacroix sur la Terra Cotta

LES CONDITIONS DU CONTRAT PROJETE

Pour la confection des uniformes

Le 15e rapport annuel de M. Lacroix, inspecteur des bâtisses, sur le mérite de la "terra cotta" dans la construction, a donné lieu à une vive discussion hier après-midi. M. Lacroix, dans son rapport, dit : "Trente-deux causes pour infractions aux règlements furent instituées en cour du recorder et parmi ces causes, quelques-unes étaient d'une grande importance, se rapportant à l'emploi d'une certaine brique appelée "terra cotta", pour des murs supportant un certain poids. Je dois déclarer ici que dans ces causes, je n'ai pas été soutenu par des personnes sur lesquelles j'avais droit de compter ; trois personnes ont juré le contraire de ce qu'elles avaient recommandé à la ville d'adopter, sous leur signature. Mais il y avait d'autres motifs que je dois m'abstenir de mentionner parce qu'ils viennent de la part de personnes sur le secours de qui je pensais pouvoir compter. Tout cela m'a manqué et le jugement rendu ne m'a pas pris du tout par surprise. Il peut survenir de ceci de très sérieux accidents, c'est-à-dire de l'introduction de cette brique pour l'érection des murs extérieurs et aussi de murs supportant un certain poids. La chose ayant été légalisée par un jugement de la cour, ceci sera une source de dangers pour la sécurité dans les bâtisses".

Or, ce rapport étant lu, M. Gagnon, le gérant de la Terra Cotta Co., prétendit qu'il était propre à faire tort à la compagnie et injuste pour elle, en face des déclarations faites par des experts.

L'échevin Laporte fit remarquer qu'il n'y avait aucune objections contre la "terra cotta" du moment qu'elle n'était pas employée pour les murs extérieurs ou les murs supportant quelque pesanteur. Il proposa donc l'adoption du rapport, et sa motion fut adoptée malgré un amendement proposé par l'échevin Marsolais demandant de le renvoyer à une autre séance.

L'ex-chevin A. S. Hamelin, président de la compagnie de téléphone des Marchands, se présente ensuite et fait la même demande qu'il avait faite le jour précédent, devant le comité de police.

—La compagnie, dit-il, paie $400 de taxes, sans compter une taxe spéciale sur les poteaux. Elle mérite en conséquence plus de considération et d'encouragement. On devrait placer de ses téléphones dans l'hôtel de ville, et les stations de pompes. Actuellement, la compagnie a 1,500 souscripteurs, à $35 chacun.

Après une courte discussion, il est résolu, sur proposition de l'échevin Ames, de prier la compagnie de faire une offre par écrit sur les meilleures conditions auxquelles elle peut fournir 20 téléphones pour le département des incendies.

Il est ensuite question de l'établissement d'une station temporaire, au Boulevard Saint-Denis. Un M. Sanft offre de louer à la corporation une bâtisse située sur la rue Amherst, pendant unan, ou trois ans, à raison de $15 par mois. Il serait aussi disposé à la vendre pour $3,500.

Le comité se prononce contre cette dernière alternative, et M. Sanft offre alors sa maison à $15, mais rien ne sera décidé avant qu'il n'ait fait sa proposition par écrit.

L'échevin Ames donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée, il proposera l'adoption des conditions suivantes, relativement au contrat pour les uniformes des pompiers :

"Un dépôt de pas moins de 5 p. c. du montant du contrat sera fait au moyen d'un chèque accepté par chaque soumissionnaire. Ce dépôt sera remis aux soumissionnaires malheureux, aussitôt que le contrat aura été accordé, mais il ne le sera, à celui qui obtiendra le contrat, que quand l'ouvrage aura été complété, à la satisfaction du comité des incendies.

Un échantillon, dans chaque cas, sera présenté, avec la soumission, le dit habit devant être fait pour un homme de 5 pieds 8 pouces de grandeur et pesant de 150 à 160 lbs.

Un échantillon d'une demie verge de la principale étoffe qui doit entrer dans la confection de l'habit devra accompagner ce dernier. Un morceau de chacune de ces étoffes sera donné à chacun des membres du comité du feu et le reste sera déposé chez le trésorier.

En tout temps, pendant la confection de ces uniformes, chacun des membres du comité aura le droit de rentrer dans la salle où se ferait ses habits afin d'inspecter les étoffes dont on se servira.

Tout soumissionnaire qui aura obtenu un contrat après s'être engagé aux obligations ci-dessus, mais que, dans la suite, fera des habits d'une manière qui ne soit pas conforme aux spécifications susdites, pourra, par un vote de la majorité du comité, être dépouillé du dit contrat. Son dépôt pourra aussi être confisqué et il n'aura droit à aucun dommages de la part du comité.

Lorsqu'il ne sera pas autrement spécifié, chaque habit devra être semblable à l'échantillon qui sera au bureau du chef du département du feu.

Les personnes qui se proposent de soumissionner pourront se procurer des échantillons des étoffes ou fournitures approuvées ; au bureau principal du département.

Tous les habits devront être taillés et ajustés sur la personne à qui on les destine.

Ils devront aussi être faits dans les limites de la cité de Montréal et l'entrepreneur devra payer à ses hommes le salaire ordinaire.

L'échevin Gallery, qui était présent, attira l'attention du comité sur l'éclairage défectueux de la rue Notre-Dame-Ouest et la question a été référée à M. Badger, l'électricien de la cité.

—Par amour et par intérêt pour leurs chers bébés, toutes les mères devraient employer le Sirop Calmant du Dr Fred. J. Demers, qui est aussi inoffensif qu'efficace pour rendre aux enfants le sommeil calme, naturel et la dentition facile. En vente partout. Dépôt 1157 Saint-Laurent. 113-jven

QUEL EST LE MEILLEUR TONIQUE POUR LE SANG ET LES NERFS? LE BROMA

Il guérit invariablement les douleurs dans les reins et dans le côté.

Prenez-le encore dans tous les cas de faiblesse nerveuse et de débilité générale.

La névralgie et le rhumatisme sont vite guéris par l'usage de ce premier tonique.

ESSAYEZ-LE

Il enrichira votre sang et calmera vos nerfs. En vente partout. 102-4-11-18-25

EN COUR CRIMINELLE

La séance d'hier après-midi

Le procès d'Amédée Lapointe s'est continué hier après-midi, en cour d'assises.

Francis Martinelli, restaurateur de Sainte-Cunégonde, dit que l'accusé Lapointe est allé à son restaurant dans le cours de l'automne dernier. Il s'est rencontré là avec M. Vermette, l'officier de police. Tous deux se sont aussi rencontrés plusieurs autres fois dans le restaurant et Lapointe n'a pas été arrêté par le policier.

M. Desmarais : — N'avez-vous pas fait des menaces à l'officier du revenu, M. Clarke ? Ne lui avez-vous pas dit que vous le feriez arrêter s'il venait vous faire du tort en cette cause ?

R.—Oui, j'ai fait cela.

Q.—Avez-vous été poursuivi plusieurs fois par la police du revenu ?

R. — Trois fois ; mais nous avons gagné notre procès.

M. F. X. Dupuis, avocat et recorder de Sainte-Cunégonde, dit que quand l'assaut a été commis, il a interrogé Leygtt et ce dernier lui a dit que Lapointe était le coupable. Il a fait des recherches pour retrouver Lapointe, mais celui-ci est resté introuvable. — Quant à Roy, le recorder a appris plus tard qu'il s'était réfugié à l'Ile Perrot.

Christopher Clarke, du bureau du revenu, à Montréal, dit qu'il connait Elzéar Lefebvre et ne le croirait pas sous serment.

M. Lavallée : — Ne faites-vous pas le métier d'"informer" ?

R. — Nous ne nous appelons pas "informers". Nous recherchons les personnes qui vendent de la boisson sans licence et nous en faisons rapport au bureau du revenu.

Q. — Pourquoi ne croyez-vous pas Lefebvre sous serment ?

R. — Parce que dans une cause du revenu vs Ida Fisher, ce nommé Lefebvre n'a pas dit la vérité sur des faits qui étaient à ma connaissance personnelle.

Après l'audition de plusieurs personnes qui se prononcent sur la crédibilité des témoins, de part et d'autre, M. Oscar Lavallée commence son adresse aux jurés. Le jeune procureur de la défense explique qu'il plaide pour la première fois devant la cour du Banc de la Reine, qu'il a assumé une lourde responsabilité en se chargeant du sort de l'accusé. Mais il a confiance dans l'esprit de justice du jury. L'avocat fait un résumé de la preuve faite et s'efforce de prouver l'innocence de son client. M. Desmarais lui réplique pour la couronne, le juge Wurtele fait un exposé des faits et de la loi et les jurés se retirent pour délibérer. A six heures et demie, ils entrent de nouveau dans la salle et déclarent l'accusé coupable. Sentence sera rendue ce matin.

UN BEL AGE

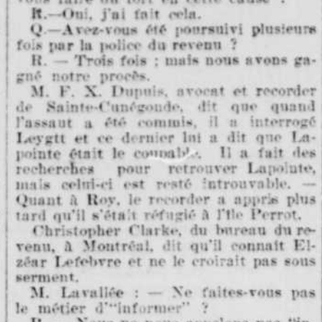

Mme IGNACE BEAUDIN

Cette gravure représente Mme Ignace Beaudin, née à Saine-Pierre, il y a 105 ans passés.

Un de nos artistes en tournée a eu la bonne fortune de faire sa connaissance en chemin de fer. A côté d'elle, sur l'appui de la croisée repose une pipe culottée comme il n'y en a plus. Mme Beaudin, qui voyage seule, dit volontiers que c'est dans les nuages de fumée soulevée par sa pipe qu'elle retrempe sa vigueur et ses 105 années. A côté d'elle se trouvait un numéro de "La Presse" qui atteste jusqu'à quel point, la doyenne des voyageuses a conservé l'usage de ses facultés et de sa vue en particulier.

LE CONCERT EUROPEEN

Un véritable gâchis, à propos des Etats-Unis et de l'Espagne : il y a plusieurs notes discordantes actuellement. Les Canadiens se préoccupent peu de ce genre d'affaires, ils trouvent chaque dimanche une harmonie complète dans les belles troupes d'opéra qu'on entend au Parc Sohmer. La seule note discordante et le seul ennui, c'est qu'on est forcé de se rendre de bonne heure pour avoir un bon siège ; pour la même troupe à New-York, Londres et Paris, le prix est de $2.00 par siège, et cependant on est forcé de le réserver deux ou trois jours d'avance. Les personnes de bon goût ne manqueront certainement pas les belles représentations de dimanche prochain, au Parc Sohmer. 120—2

LES INSTITUTRICES ONT UN TREVAIL DUR ET PENIBLE

On sait que le travail de l'enseignement est dur et combien il est nuisible à la santé pour une institutrice de respirer constamment l'air vicié d'une classe où est renfermé un grand nombre d'élèves. Aussi n'est-il pas étonnant de voir tant d'institutrices pâles, anémiques et dyspeptiques. Heureusement que pour remédier à cet état de choses déplorables, il y a un remède infaillible. Le Vin Saint-Michel, lorsqu'il s'agit de pauvreté de sang, de débilité, de faiblesse, de pâleur ou de dyspepsie, donne une guérison radicale. Voici ce que dit Mademoiselle Marie-Louise Gravel, de Montréal :

"Je soussigné, certifie que le Vin St Michel a rétabli mes forces épuisées par de longues années d'enseignement, et m'a donné une vigueur nouvelle. Je ne puis assez le recommander.

MARIE-LOUISE GRAVEL.
44 rue Berri.

CONCERTS EOLIENS

Jusqu'au 2 avril prochain, un concert d'Eolien aura lieu tous les jours, de 3 à 4 heures p. m., aux salles de pianos Pratte, No 1876 rue Notre-Dame. Admission gratuite sur présentation de sa carte de visite.

Tous les soirs jusqu'à la même date, de 8 à 9 heures, le programme sera laissé au choix des visiteurs.

La raison de ces concerts extraordinaires, est l'arrivée d'un assortiment considérable d'Eoliens, entre autres d'un Eolien Vocalion, de $1,500. Tout le monde est invité, pendant que ce superbe instrument est à Montréal.

—Grand assortiment de souliers de Dames à 50 cents chez M. N. Demers, 1111 rue Ontario.

COURRIER D'OTTAWA

La paroisse protestante de Hawkesbury a chanté, dimanche, un cantique d'actions de grâce pour remercier Dieu et M. Robert Hamilton, d'un don de $10,000 reçu de ce dernier. La congrégation aura désormais une église indépendante.

—Avant-hier, à Cornwall, M. John Ben Cameron a été frappé dans l'abdomen par un cheval qu'il sortait de l'écurie, et il est mort des suites de cet accident.

—C. Lauzon, du voisinage de Cornwall a déserté, il y a quelque temps, avec Mme Hugh McCann. Sa lune de miel est finie, il revint au foyer où, après des explications orageuses avec sa tendre moitié, il administra à celle-ci une râclée de bois vert qui lui a valu un mois de prison.

—Dimanche, plusieurs requêtes couvertes de signatures, ont été affichées aux portes des églises protestantes d'Ottawa, demandant la prohibition du trafic des spiritueux au Klondyke.

—Tout compté, les retours de l'élection de Russell donnent une majorité de 794 voix à M. Guibord, libéral.

—Les sœurs du Bon-Pasteur, qui ont souffert de grands dégâts par l'inondation, poursuivent la ville pour $8,000 de dommages. Ceci porte à $8,500 le chiffre des réclamations exigées de la ville pour la même cause.

—Mgr Duhamel est allé, la semaine dernière à Papineauville pour s'occuper de la division en deux de la paroisse. Les catholiques de Plaisance et de la Nation du Nord demanent leur propre église. Ils prétendent que l'église de Papineauville est déjà trop petite et trop éloignée. Les fidèles de Papineauville allèguent, eux, que leur paroisse, est déjà trop petite, une partie ayant été annexée, il y a quelques années, à Montebello. Mgr l'archevêque a pris la question en délibéré.

—Samedi soir et dimanche matin, l'officier d'accise Floody, de Toronto, et le policeman du gouvernement Shore, après une course de 100 milles en voiture, ont confisqué, près de Shawville, dans les montagnes de Pontiac, plusieurs alambics illicites en opération et arrêté M. Beeman et Chs. Tonner pour avoir fabriqué du whiskey de contrebande. Les accusés sont en prison à Bryson. Les officiers ont saisi un autre appareil au Lac Long. Il n'y a pas eu ici d'arrestation.

—On écrit d'Eganville, dans le comté de Renfrew, que Mlle Annie Martin, fille d'un entrivateur aisé de Wilberforce, à trois milles du village, est disparue depuis samedi. Sa vie était assurée. On croit qu'il s'agit d'un meurtre, car le détective Mitchell, venu de Pembroke, a trouvé, après une battue générale des bois voisins, une blouse couverte de sang, appartenant à la disparue.

—Le magistrat O'Gara a renvoyé devant les jurés le cas d'un nommé Luc Fall, accusé d'avoir fendu en deux et mis en circulation des billets de tramways.

Ottawa, 24 — La question d'intérêt à Ottawa et à Hull, de ce temps-ci, est l'électricité industrielle : lumière électrique, tramways électriques, chauffage électrique, etc. Il existe une certaine rivalité entre la compagnie de Hull et celle d'Ottawa. La première voudrait arriver à Ottawa. Celle-ci veut l'en empêcher. Par contre, la compagnie d'Ottawa a des ramifications à Hull et l'autre compagnie ne peut l'en exclure. Les compagnies unies de chemins de fer Ottawa et Gatineau et Pontiac-Pacifique arrivent comme tierce partie pour compliquer étrangement la question.

Dans l'origine, les jeunes promoteurs ne purent attirer dans leur entreprise les vieux capitalistes qui n'avaient pas foi dans l'électricité. Plus tard, après que l'Electrique d'Ottawa fut reconnue comme affaire payante, les vieux demandèrent à acheter du stock. On le leur refusa. Ils construisirent une ligne entre Hull et Aylmer, objectif de la compagnie d'Ottawa. C'est le commencement d'une campagne acharnée qui se continue depuis trois ans entre jeunes et vieux. Ces derniers sont les Fraser, les McGee, les MacCuaig. Ceux-là sont les Ahearn, les McRae, les Soper. La compagnie d'Ottawa vend depuis une dizaine d'années de la lumière à Hull. La compagnie de cette dernière ville poursuit en $20,000 de dommages pour forcer la première à évacuer la ville. Les deux rivales se sont fait toute espèce de misères. A deux reprises, la compagnie d'Ottawa a réussi à convaincre la Chambre de rejeter les bills de la compagnie de Hull qui voulait arriver à Ottawa, mais celle-ci n'a pu empêcher l'autre ligne d'être prolongée jusqu'à Hull, sur les ponts du gouvernement et sur un pont construit aux frais des propriétaires des tramways d'Ottawa.

Maintenant, voici une autre complication. Le réseau de Hull-Aylmer est un obstacle au trafic du Pontiac-Pacifique, qui doit transborder deux fois son fret avant de l'expédier à Ottawa. Pour obvier à cela, le Pontiac-Pacifique a décidé de se construire une ligne entre Aylmer et Hull et un pont — le fameux pont interprovincial — pour atteindre la gare centrale à Ottawa.

Le Pontiac-Pacifique croyait tenir ainsi l'Electrique de Hull et l'obliger à se servir de son pont pour entrer à Ottawa, mais voici que le projet de pont de la rue Bank efface tous ses rêves. D'où une complication terrible des intérêts en jeu — complication qui a été portée ce matin devant le comité des chemins de fer de la Chambre des Communes.

L'Electrique d'Ottawa proteste contre le pont de la rue Bank, comme devant nuire à ses droits et privilèges. Les directeurs du pont interprovincial protestent de leur côté contre le même pont, sous prétexte que cela est de nature à leur causer des torts en leur enlevant le moyen de louer leur pont aux tramways, et en mettant en danger l'entreprise dans laquelle la ville d'Ottawa est intéressée pour $150,000 et les trois gouvernements pour $200,000.

Cependant le conseil municipal d'Ottawa, malgré qu'il soit intéressé au succès du pont interprovincial, a envoyé une délégation aux Communes pour appuyer le projet du pont de la rue Bank.

Hull, qui voit le moyen de s'exempter de voter un octroi de $50,000 à M. Beemer, demande à grands cris le pont de la rue Bank, qui n'exige pas un sou d'aide. D'un autre côté, la basse-ville d'Ottawa réclame le pont interprovincial qui doit lui être plus avantageux et répudie l'autre projet qui favorise la haute-ville.

Donc l'Electrique de Hull, qui veut envahir Ottawa par l'éclairage et par les tramways, doit lutter seul contre la puissante compagnie d'Ottawa, contre l'influence de Beemer et contre la basse-ville d'Ottawa. Son avocat, M. Fraser, a eu à lutter ce matin contre les habiles coulisseurs, les avocats Gormully, Chrysler, Christie et autres. Il est bien probable que la compagnie de Hull n'obtiendra pas le privilège de construire son pont et qu'elle sera forcée de faire des arrangements avec M. Beemer, si elle tient à venir chercher au centre d'Ottawa des promeneurs pour Aylmer.

Comme je vous l'ai annoncé dans mon courrier d'hier, l'Electrique des Chênes, qui n'est autre que l'Electrique de Hull, a subi un autre échec à Ottawa, toujours par la rivalité du syndicat de cette dernière ville.

Un comité spécial du conseil avait accordé à l'Electrique de Hull de vendre de la lumière à Ottawa à des prix excessivement réduits. Soumise au conseil, cette décision a été rejetée et les droits accordés à l'Electrique d'Ottawa qui a déclaré ce soir même, qu'elle faisait une réduction immédiate de 40 pour cent sur ses anciens prix. Les nouveaux droits qu'elle acquiert feront pour toujours les portes de la ville à toute autre compagnie d'éclairage.

LA CONCURRENCE AMERICAINE

L'Angleterre doit la redouter plus que celle de l'Allemagne

Londres, 25—Le banquet de la Chambre de Commerce de Londres a eu lieu hier soir. Au nombre des très nombreuses personnes présentes se trouvaient lord Strathcona et Mont-Royal, haut commissaire canadien à Londres, M. Richard Dobell et le général John Laurie.

Répondant à la santé du "gouvernement de Sa Majesté", l'hon. M. Charles T. Ritchie, président du Board of Trade, a surtout parlé de la concurrence étrangère et a cité des statistiques qui font voir que l'Amérique sera, dans un avenir rapproché, un concurrent plus sérieux, pour le commerce anglais que l'Allemagne elle-même. La Grande-Bretagne ferait bien d'imiter l'énergie extraordinaire déployée par les Américains.

Lord Strathcona a parlé dans le même sens.

Les autres orateurs ont été lord Selbourne, sous-secrétaire pour les colonies, le contre-amiral Beresford, et l'hon. M. H. H. Asquith.

SALAIRES AUGMENTES

(Dépêche spéciale à "La Presse")

Saint-Hyacinthe, 25—Les cordonniers-monteurs employés chez MM. J. A. et M. Côté, manufacturiers de chaussures, ont envoyé, hier, à midi, une délégation au près d'eux, demandant une augmentation de salaire. Après considération, la demande a été accordée, hier soir. Vendredi dernier, les cordonniers-monteurs chez MM. Séguin et Cie, ont fait la même demande avec le même succès.

SOCIETES COMMERCIALES

The Balata and Gutta Percha Belting Company. — Alex. Ramzay Forrester.

J. G. Stafford and Co. — Dame veuve Geo. Dixon, épicier.

VOL DE FRUITS

Un nommé Louis Ladébauche, âgé de 17 ans, a été arrêté mercredi soir par le constable Moreau, sous l'accusation d'avoir volé des fruits chez M. James Hoolahan, marchand de fruits, No. 1416 rue Sainte-Catherine. Ladébauche s'est avoué coupable, ce matin, et le magistrat Lafontaine l'a condamné à six heures de cellule.

Le constable Lambert a arrêté, ce matin, un nommé Joseph Deschêne, accusé de refus de pourvoir aux besoins de sa famille.

POUR BUDAPEST

M. G. V. Hastings, le représentant de "Lake of the Woods Milling Co," est de passage en ville, en route pour l'Europe. Il va en Hongrie, à Budapest, dans l'intérêt de sa compagnie. M. Hastings dit que les semences sont déjà commencées au Manitoba et que l'année s'annonce très bonne pour les cultivateurs.

LE JEU DE DAMES

Le tournoi de la 2ème classe du cercle Sain-Pierre

Si le tournoi projeté de la première classe n'a pas réussi, en revanche, celui de la deuxième a fort bien réussi, grâce à la bonne volonté des joueurs de cette catégorie. Aussi, nous leur offrons nos sincères félicitations.

	PARTIES			
	Jouées	Gagnée	Nulle	Perdue
J. Radouceur	4	4	.	.
Jos. Gauvreau	5	4	1	.
Alex. Lapointe	6	3	1	2
J. Bertrand	4	2	.	2
D. Charbonneau	3	.	3	.
W. Crépeau	4	1	2	1
F. Nadon	3	.	2	1
M. Lapointe	6	1	1	4
J. Adam	4	1	1	2
F. Lachapelle	4	1	.	3
C. Meilleur	2	.	1	1
P. Boisvert	1	.	.	1
C. Rancourt	1	.	.	1
A. Duceppe	.	.	.	.

Les parties se jouent les mardis, jeudis et dimanches soir.

A Messieurs les amateurs du jeu de Dames,

Messieurs,

Le comité de régie de l'Association des Joueurs de Dames du Canada est heureux de pouvoir vous offrir ses remerciements les plus chaleureux pour l'accueil bienveillant que vous avez fait à la petite brochure intitulée : "Constitution de l'Association des Joueurs de Dames du Canada, suivie des règles du jeu et des règlements du championnat", car aujourd'hui, des milliers d'exemplaires, que ce comité avait fait imprimés, il n'en reste plus qu'une quantité très limitée.

En éditant ce livre, le comité avait l'espoir de répondre aux vœux d'une multitude d'amateurs qui déploraient l'absence d'une autorité pouvant servir à créer une règle uniforme dans la pratique du jeu de Dames au Canada, la grande quantité de demandes reçues lui permet d'oser croire avoir atteint son but dans une très large proportion.

Le comité invite tous les retardataires à ne pas différer plus longtemps leurs demandes, car encore une fois, Messieurs, la quantité de ces livrets actuellement disponibles est très limitée.

Toutes demandes, accompagnées de cinq centins en timbres, adressées au secrétaire correspondant, 2465 Notre-Dame, recevront une réponse immédiate.

Le comité de régie de l'Association des Joueurs de Dames du Canada,
ERNEST GEOFFRION,
Secrétaire correspondant.

PEU ORDINAIRE

Une troupe d'opéra burlesque encore supérieure à celle de dimanche dernier ? C'est possible, mais guère probable ; il y avait pourtant tous les éléments pour satisfaire les plus difficiles. Cependant, on annonce une troupe encore supérieure ; c'est le cas de le dire alors "de plus en plus fort". Si c'est vrai, les habitués du Parc Sohmer sauront gré à l'administration, des efforts continuels qu'elle fait pour améliorer et varier autant que possible, les programmes qui, jusqu'à présent, n'ont rien laisser à désirer, à tous les points de vue. Dimanche prochain promet un programme exceptionnel. 120—2

—L'argent fait parler. Voyez les prix des chaussures chez M. N. Demers, 1111 rue Ontario, et comparez avec ailleurs.

IL EST POPULAIRE

La popularité du BAUME RHUMAL est due à son action prompte et énergique contre les affections de la gorge et des poumons. Partout 25c la bouteille. a—h

LA CONSTRUCTION

Réunion à la Chambre du Commerce

Le comité de l'industrie de la construction s'est assemblé mercredi après-midi, sous la présidence de M. Joseph Lambert. Autres membres présents : MM. N. F. Gagnon, D. Parizeau, L. Z. Mathieu, J. B. Gratton et F. Sauvageau.

Il a été unanimement résolu que le conseil de la Chambre de Commerce soit prié de bien vouloir demander au Parlement fédéral un amendement à sa chartre déclarant que les présidents des deux chambres syndicales formant des sections de la chambre de Commerce soient ex-officio membres du Conseil.

COMMERCE

Montréal, 25 mars 1898.

FARINES

Le marché des farines est absolument sans changement ; les fluctuations du blé n'ayant guère d'influence sur le coût du blé qu'emploient nos meuniers. Cependant, la fermeté relative du blé de Manitoba, aussi bien à l'intérieur qu'à Fort William, ne laisse pas que d'affecter sensiblement la situation. Un de nos principaux meuniers, après avoir fait remarquer que le blé se vend au Manitoba pour l'exportation à des prix très fermes nous disait hier : "L'exportation maintient les prix à un chiffre tel qu'il est impossible aux meuniers de payer ces prix et de vendre la farine aux prix actuels sans être en perte. Il faudra donc, d'ici au mois de mai, ou bien que le blé baisse, ou bien que les farines montent."

La demande locale est fort tranquille ; il y a bien de la demande pour l'exportation, mais à des prix trop inférieurs à ceux que l'on peut obtenir sur notre marché, pour qu'on puisse le satisfaire.

Nous cotons en lots de char, fret de Montréal :

Farines d'Ontario :
Patentes d'hiver, le quart, $4.75 à $4.90.
Straight rollers, le quart, $4.40 à $4.60.
Straight Rollers, le sac, $2.10 à $2.15.
Farines de Manitoba :
Patentes du printemps, le quart, $5.30 à $5.40.
Fortes, premières marques, $4.90 à $5.
Secondes fortes, $4.40 à $4.50.

FARINES D'AVOINE

L'avoine roulée se tient toujours ferme à $4.00 en quarts, en lots de char, et, en petits lots, $4.10 en quarts et $2 en poches. La demande est comme d'habitude restreinte à de petits lots de 10 à 25 poches ou quarts ; on fait rarement un char à la fois.

ISSUES DE BLE

Il y a encore une assez bonne demande — quoique diminuée — en son et gru ; les prix sont sans changement : son, $15 la tonne ; gru, $17, tant pour les produits d'Ontario que pour ceux de Manitoba ; ces derniers se vendent en sacs et sacs compris.

GRAINS

Après une ouverture assez ferme, le marché de Chicago a encore baissé hier. Le blé disponible, toutefois, est resté soutenu. Les manipulations de Leiter n'ont pas réussi à soutenir les cours du livrable, mai a clôturé à $1.04 ; juillet à 82 7-8 ; septembre, à 75 7-8. Le livrable en mars a été coté $1.02 5-8.

A New-York, le No 1 dur de Duluth s'est vendu $1.10⅝ à flot, à livrer. Le No 1 dur de Manitoba disponible a fait $1.11½, franco à bord. Le marché à terme s'est ouvert soutenu, sur des câblegrammes bien tenus et des achats en couverture ; mais la baisse a bientôt pris le dessus et le mouvement de liquidation qui s'est prononcé dans l'après-midi a entraîné les cours.

La clôture s'est faite en baisse de ½ à 1 3-8 cent. L'avoine s'est vendue hier No 2 mélangée 31 cents ; No 3, do, 30½ ; No 2 blanche, 32½ ; No 3, do, 32¾ ; mélangée de l'ouest en gare, 31 à 32¼ cents ; blanche en gare, 32½ à 33 cents.

La "Review of the River Platte" dit que l'on commence à croire que les évaluations de la récolte de blé et de graine de lin ont été exagérées, et que l'on évalue maintenant le surplus disponible à 30 millions de minots.

Sur notre marché, le prix du blé d'Ontario, hier, a baissé de 1½ à 2 cents par minot ; on a coté pour l'exportation 82 cents pour le roux et 80 cents pour le blanc, aux stations, sans beaucoup de demande. L'avoine est un peu mieux tenue à 33 cents par 34 livres pour No 2 blanche en entrepôt et 34½ cents à flot en mai. Les pois No 2 valent 63½ cents par 60 livres, livraison immédiate et 60 cents à flot en mai. Le sarrasin monte encore, il est coté 45 cents par 48 livres en entrepôt. L'orge à moulée vaut de 43 à 44 cents.

PRODUITS DE LA FERME

Le fromage est dans la même situation qu'auparavant. On dit que des offres de 7½ cents ont été faites pour un petit lot de fromage blanc d'Ontario et refusées. Il paraît que, à 7¼ cents, il y aurait acheteurs pour tout ce qui reste disponible.

En beurre de beurreries, les prix sont fermes, avec comme prix extrême, 21 cents pour le choix livré à Montréal. Mais de petites tinettes ont été vendues, dit-on, à 21½ cents. Les prix à la tinette varient de 20 à 22 cents, suivant qualité.

Les arrivages sont encore très restreints.

Les œufs sont en bonne demande et l'offre en est abondante à 10 cents la douzaine.

Le sirop d'érable arrive lentement ; il se vend de 60 à 65 cents la canistre et 5 cents la livre.

Les pommes de terre sont soutenues à 60 cents la poche de 90 livres, au char et à 70 et 75 cents en petits lots.

ALCALIS

Les arrivages de potasses sont légers et la demande tranquille. On cote d'une façon plus ou moins nominale, potasses premières, $3.50 à $3.60 ; do, secondes, $3.25 à $3.30 ; perlasses, $4.25 à $4.85 ; le tout par 100 livres.

COMPENSATIONS

Voici le relevé des opérations de la chambre de Compensation de Montréal :

	Bordereaux	Différences
Semaine terminée le 24 mars 1898	$13.174.058	$2.357.659
Semaine corresp. 1897	8.567.247	1.098.055
Semaine corresp. 1896	8.068.529	1.226.251
Semaine corresp. 1895	8.528.008	1.057.966

Les compensations de la semaine à la Chambre de Compensations de Toronto ont été comme suit :

	Bordereaux	Différences
Mars, 18	$1.574.297	$235.570
Mars, 19	1.421.015	194.232
Mars, 21	931.741	103.990
Mars, 22	1.396.405	182.920
Mars, 23	1.625.131	480.152
Mars, 24	2.086.500	309.803
Totaux	$9.035.089	$1.506.667

DEPECHES COMMERCIALES

Service spécial de "La Presse"

Liverpool, 25 mars — Ouverture. Blé disponible terne ; No 1 du printemps, 7s 11. Blé à livrer irrégulier ; mars, 7s 9¼ ; mai, 7s 4 ; juillet, 6s 11 3-8 ; septembre, 6s 5¾ ; décembre, 6s 5½ ; mais disponible soutenu ; américain nouveau, 3s 4. Mais à livrer tranquille ; mars, 3s 4. Mais à livrer tranquille ; mars, 3s 3¾ ; avril, 3s 2 7-8 ; mai ,3s 2¾ ; juillet, 3s 1 7-8 ; septembre, 3s 2 5-8. Farines fortes de Minnéapolis, 25s.

Londres, 25 mars —Ouverture. Blé à la côte sans affaires ; en route, un peu plus facile. Américain mélangé vapeur expédition avril-mai, 16s 1½, vieille récolte. Paris, blé, mars, 28 frs 95 ; mai-août, 27 frs 95. Farines, août, 63 frs 90 ; mai-août, 60 frs 20. Marchés français de province fermes.

Liverpool, 25 mars — Clôture. Blé disponible terne ; No 2 roux d'hiver, 7s 7½. Blé à livrer tranquille ; mars, 7s 9 ; mai, 7s 4½ ; juillet, 6s 11 7-8 ; septembre, 6s 6 ; décembre, 6s 5 5-8. Mais disponible facile ; américain mélangé, nouveau, 3s 4 ; mais à livrer plat ; mars, 3s 3 5-8 ; avril, 3s 3 ; mai, 3s 2 3-8 ; juillet, 3s 2 ; septembre, 3s 2¾. Farines fortes de Minnéapolis, 25s.

Londres, 25 mars — Clôture. Blé à la côte, sans affaires ; en route, moins de demande ; No 1 Californie, novembre, 38s vendeurs. No 1 dur de Duluth, prompte expédition, 38s ; lot, mais à la côte sans affaires ; en route, plus facile ; Danube disponible, 17s 6. Américain, do, 16s. Farines patentes de Manitoba, 31s 3. Mark Lane, blé anglais tranquille. Blé étranger sans changement ; mais tranquille, farines fermes.

New-York, 25 mars—Marché au comptant. Farines soutenues, blé soutenu, No 2, roux d'hiver, $1.02½ à $1.02¾ ; mais soutenu ; No 2, 34¾ ; avoine, soutenue, seigle soutenu, 56 à 57 cents. Lard salé soutenu, $9.50 à $9.75. Saindoux tranquille, nominal, $5.27½. Suif, soutenu, 3 11-16 cents.

Chicago, 25 mars. — Ouverture. Blé, septembre, 73¾ à 75 7-8 cents ; juillet, 82 1-8 à 82¼ ; décembre, 75 7-8 à 76¼ ; mai, $1.04¼ ; mais, mai, 28 3-8 à 28½ ; septembre, 30 7-8 à 31 cents ; juillet, 29½. Avoine, mai, 25¼ à 25 3-8 cents ; juillet, 22 3-8 cents. Lard salé, mai, $9.55 ; saindoux, juillet, $5.05 ; ribs, mai, $4.97½ ; juillet, $5.05½.

FINANCES

Montréal, 25 mars 1898.

A Londres et à Paris, la rente espagnole 4 pour cent a clôturé hier en hausse ; mais à l'ouverture, ce matin, elle est encore faible. Elle a ouvert à 51⅜ à Londres et a ensuite haussé à 52¼ ; à Paris, elle a ouvert à 53⅛.

Les valeurs américaines à Londres clôturent irrégulières, généralement en baisse de 1-8 à ¼. Les consolidés baissent de ⅛ de point.

Les valeurs canadiennes sont cotées :
Pacifique Canadien, 83 1-8.
G. T. R., 4 pour cent garanti, 71⅜.
G. T. R., première préférence, 64½.
G. T. R., deuxième préférence, 44 3-8.

A New-York, la bourse est encore à la baisse sous l'influence de l'attente du rapport de la commission sur l'explosion du "Maine."

A Paris, la rente 3 pour cent fait 103 frs 47½.

LES TAILLEURS DE PIERRE

Les tailleurs de pierre voient leur nombre augmenter tous les jours et leur société marcher de progrès en progrès. A leur assemblée d'hier soir, quatre nouveaux membres ont été admis. A part cela, rien d'extraordinaire ne s'est passé. Le rapport de la dernière assemblée a été lu et adopté. Le trésorier a ensuite communiqué à l'assemblée le compte de l'avocat de l'Union et il a été décidé que le président et le trésorier iraient le voir à ce sujet, vu que deux personnes qui avaient cautionné pourraient peut-être être tenues responsables d'un item de ce compte.

Et la séance est ajournée.

UN ELEVATEUR A ST JEAN, N. B

MM. Robertson, l'échevin Millich, et Skinner, avocat de la cité de Saint-Jean, N. B., étaient hier en conférence avec M. Thomas Tait, gérant du Grand-Tronc, relativement à certaines améliorations projetées en la ville de Saint-Jean. Au cours dune entrevue, M. Tait nous a déclaré qu'il était résolu que l'on construira un élévateur à Saint-Jean. Quant au reste des améliorations, elles ne sont encore qu'à l'état de projet.

Quand bébé fut malade, elle prit du Castoria;
Quand elle fut enfant, elle en voulut encore ;
Quand elle devint plus grande, elle disait : Je l'adore ;
Depuis tous ses enfants ont pris du Castoria.

HOMMES FAIBLES

HOMMES FAIBLES

jeunes et vieux—Guérison permanente, assurée, de perte de vitalité—faiblesse, impotence, débilité, perte de mémoire, etc. 25 ans de succès en Europe. Ecrivez pour notre livre "Hommes Faibles," gratis sur demande.

$1.00 le flacon. Par la malle, cachetée, franc de port
Seuls dépositaires : Cie Medicale du Dr. Jean
Adressez : B. Poste Boîte 187, Montréal, Can.

PASTILLES du Dr JEAN

TOUT LE MONDE REMARQUE

Tous ceux q

TEMPERATURE

Toronto, 25 — Temps beau et un peu plus chaud aujourd'hui et demain.

Montréal, 25 mars 1898.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 1640-1642 rue Notre-Dame :

Aujourd'hui maximum	42
Même date l'an dernier	41
Aujourd'hui minimum	30
Même date l'an dernier	31

D'après le baromètre, aujourd'hui, à 8 hrs a.m., 30.41 ; 12 hrs a.m., 30.44 ; 2 hrs p.m., 30.46.

VICTORIA vs MONTREAL

Nous ne voudrions pour rien au monde enlever à nos compatriotes de la Colombie Anglaise, la part qui leur appartient — et c'est une large part du commerce des approvisionnements et de l'outillage pour le Klondyke. Mais la malencontreuse publication par la "Patrie" d'une lettre où l'on conseille aux chercheurs d'or de ne rien acheter à Montréal, parce que tout est à meilleur marché à Victoria, est de nature à induire les gens en erreur et à faire du tort, tout aussi bien aux acheteurs qu'aux marchands et manufacturiers de Montréal,

A part quelques articles de provisions, farines, légumes, etc., qui se vendent meilleur marché à Montréal, mais qui reviendrait plus cher qu'en les achetant à Victoria, par suite du fret à payer, on peut dire que tout ce qui est article manufacturé sera plus avantageusement acheté à Montréal que dans la Colombie Anglaise.

C'est assez facile à comprendre, puisque ces articles sont presque tous achetés à Montréal, par les marchands de Victoria et de Vancouver qui, outre le fret, prennent actuellement un bénéfice énorme sur leurs prix coûtants, profitant, naturellement, de la demande extraordinaire à laquelle ils ont à répondre.

En achetant à Montréal, on paie les prix ordinaires du marché, et on bénéficie du transport gratuit, au moins d'une certaine quantité de marchandises, comme bagages.

La meilleure preuve, d'ailleurs, qu'il vaut mieux acheter son outillage à Montréal, c'est que les mineurs fortunés qui sont partis de Dawson, l'automne dernier ou cet hiver, pour refaire leurs approvisionnements, sont tous venus dans l'est, les uns à Montréal et d'autres aux Etats-Unis ; mais ces derniers ont eu à compter avec le droit de 30 pour cent, en moyenne, qu'exige la douane canadienne sur les marchandises achetées aux Etats-Unis.

La tentative de la "Patrie" de discréditer notre commerce, ne réussira pas ; elle n'aura eu que l'effet de susciter la réprobation énergique des marchands de Montréal, dont quelques-uns se sont exprimés très énergiquement sur son compte, comme on le verra par les entrevues publiées dans une autre colonne.

PHRASES SONORES

Mais vides

Nous lisons dans le "Quotidien" :

" La "Patrie", parlant "des plumitifs étrangers", dit qu'ils n'ont ni ses aspirations nationales, ni son amour du pays.

Qu'est-ce que la "Patrie" entend par ces grands mots : aspirations nationales et amour du pays ?

Est-ce de l'amour du pays que de donner à deux hommes, les contrées aurifères les plus riches du Canada, alors que le peuple demande, à grands cris, sa part des récentes découvertes dans le Klondyke ?

Scribes de la "Patrie", questionnez les campagnards, questionnez les ouvriers, promenez-vous parmi la classe laborieuse, et là vous apprendrez ce que c'est que l'amour du pays. Là, vous entendrez les gens dire qu'ils voudraient aussi une parcelle, un arpent, au prix de $2 de ces contrées aurifères immenses, dont font cadeau à deux magnats, ceux dont vous faites les éloges.

Est-ce de l'amour du pays que de trafiquer d'un poste élevé confié par la nation, et de gaspiller ses deniers dans des affaires telles que celle qu'on appelle le "Job du Drummond ?"

Est-ce de l'amour du pays que de jeter sur le pavé un grand nombre de pères de famille et de faire souffrir de la faim, de pauvres mères et d'innocents enfants ?

Avant de parler d'amour du pays, cessez de défendre des actes que le peuple réprouve et retirez votre appui à ceux qui conduisent le pays irrésistiblement vers sa décadence.

Quant aux aspirations nationales, nous comprenons le sens qu'on y attache à la "Patrie" : c'est occuper les premiers postes et remuer la monnaie de l'Etat."

UNION PROTECTRICE DES BARBIERS

Une assemblée de cette Union aura lieu dimanche après-midi, à deux heures, à la salle Glenora, 1886 rue Notre-Dame. Tous les membres sont priés d'être présents.

J. A. LAPOINTE.
Secrétaire arch.

M. EMILE PICOTTE

M. Domina Gagné, beau-frère de MM. Picotte, est venu, ce matin, à nos bureaux, désireux d'avoir des détails sur la mort prématurée du jeune Emile Picotte, que nous avons annoncée, hier. M. Gagné nous dit que tout lui fait croire que son beau-frère n'est pas mort, les dernières nouvelles qu'il a reçues, le 10 mars, témoignent de la bonne santé du jeune Picotte, comme, d'ailleurs, la lettre même que nous avons publiée, venant de lui.

Plaise au ciel que la nouvelle soit fausse, quoique le jeune Emile ait bien pu écrire à ses parents une lettre pleine de consolations quelques jours, quelques heures même avant d'être assailli par la terrible hémorragie pulmonaire qui n'avertit guère la victime qu'elle ravit à l'existence.

MONSIEUR LE REDACTEUR

Ne croyez-vous pas comme moi qu'il est temps de faire cesser ces annonces, lui, avec titre trompeur, font lire à tous nos lecteurs des choses qui ne les intéressent pas. Quant à moi, je veux donner l'exemple et annoncer brièvement ce qui concerne le Parc Sohmer.

Bien à vous,

ERNEST LAVIGNE.

P. S. — Ci-inclus, deux billets pour dimanche prochain ; entre nous, c'est une troupe d'opéra burlesque superbe, comme on en a pas vue ici. 120—2

LA GUERRE

Entre les Etats-Unis et l'Espagne

DÉCLARATIONS D'UNE EXTRÊME IMPORTANCE

Faites par un espagnol de San Francisco

LE SUD DES ETATS-UNIS GARDERAIT LA NEUTRALITE

Une page d'histoire qui pourrait bien se répéter

LE RAPPORT SUR LA CATASTROPHE DU MAINE

Signes de Guerre

Celui de nos reporter qui faisait, ce matin, les gares et les hôtels, a eu la bonne fortune de rencontrer, au départ d'un train pour New-York, un voyageur arrivant en droite ligne de San Francisco, en route pour New-York, où il doit s'embarquer pour l'Europe dans quelques jours. Ce voyageur, espagnol de nationalité—Ricardo Figueredo—a bien voulu communiquer à notre reporter ses impressions sur l'issue du conflit armé qui se prépare entre l'Espagne et les Etats-Unis. Voici le texte sténographié de cette interview qui ouvre de nouveaux horizons à ceux dont les regards n'ont été fixés jusqu'à ce jour que sur les grandes ressources des Etats-Unis et les proportions encore plus grandes de leur fameux canon à dynamite.

Le reporter—Vous arrivez de la côte du Pacifique ; les bruits de guerre se sont répercutés jusque-là ?

L'Espagnol—Bien, vous le devez penser, puisqu'il n'est question que de cela dans la presse américaine.

Le reporter—Et que dit-on de ce côté de l'issue probable d'un conflit armé entre l'Espagne et les Etats-Unis ?

L'Espagnol—Les avis sont autrement partagés que dans l'Est où, d'après ce que j'en ai pu juger, le parti de la guerre mène l'opinion publique à sa guise.

Le reporter—Que disent donc les partisans de la paix ?

L'Espagnol—C'est improprement que vous appelez ainsi ceux qui diffèrent d'opinion avec les chauvins américains ; ils ne sont pas tant que ça partisans de la paix, mais ils admettent volontiers que la guerre pourrait bien être désastreuse pour les Etats-Unis.

Le reporter—Sur quoi basent-ils ces sombres appréhensions ? Sur l'insuffisance de leurs moyens de défense, probablement ?

L'Espagnol—Oh ! Non. C'est sur le manque d'unité dans le sentiment national aux Etats-Unis.

Le reporter—Prétendriez-vous que dans le cas d'une guerre avec l'Espagne les Etats-Unis ne se lèveraient pas comme un seul homme contre l'Espagne ?

L'Espagnol—Je fais plus que le prétendre ; vous le prouver m'est facile. Le parti de la guerre aux Etats-Unis est le parti républicain, celui-là même qui a écrasé le Sud, lors des troubles de sécession, et qui n'a cessé de le tyranniser depuis.

Le reporter—Mais osez-vous prétendre que le Sud se tournerait contre le Nord dans le cas d'un conflit armé entre l'Espagne et les Etats-Unis ?

L'Espagnol—Sur le point particulier, je ne prétends rien du tout, mais je vous dis que dans le cas d'un conflit armé entre les deux pays, le premier mouvement stratégique de l'Espagne sera un mouvement tout politique.

Le reporter—Et ce mouvement...?

L'espagnol... sera de faire savoir dans un manifeste au monde entier qu'elle ne tient responsables de l'injure faite à son drapeau que les Etats particuliers de l'Union Américaine qui par leur caractère politique ont la prépondérance dans le gouvernement américain.

Le reporter — Et ces Etats, naturellement, seraient ceux de l'Est par opposition à ceux du Sud ?

L'espagnol — Parfaitement. A la condition, bien entendu, que ces Etats du Sud et de l'Ouest, correspondant à la déférence que leur aura marquée l'Espagne dans son manifeste, proclament leur neutralité.

Le reporter — Et croyez-vous que les Etats du Sud et de l'Ouest se décideront à proclamer ainsi leur neutralité, pour laisser les Etats de l'Est se débrouiller seul avec l'Espagne.

L'espagnol — C'est ma conviction intime qu'ils s'y décideront promptement. Soyez sûr, en tout cas, que l'appréhension d'une pareille éventualité est déjà dans l'esprit des gouvernants à Washington et les fera penser à deux fois avant de se risquer dans un conflit qui mettrait en péril l'existence même de l'Union Américaine.

LE RAPPORT

Washington, 25 — A neuf heures, ce matin, le commandant Marix, accompagné du lieutenant Jungen, a remis à M. Long, secrétaire au département de la marine, le rapport de la commission d'enquête sur la perte du "Maine."

Madrid, 25 — Tous les journaux approuvent l'action du gouvernement qui a refusé aux Américains, la permission d'enlever l'épave du "Maine" dans le port de la Havane.

Washington, 25 — Le président McKinley a reçu, ce matin, à dix heures, le rapport de l'enquête du "Maine" des mains du secrétaire Long, du département de la marine.

LE DEPART DE L'ESCADRE

Key West, 25 — Les marins considèrent comme très grave le départ de l'escadre espagnole pour Porto Rico. Un capitaine de vaisseau a dit ce matin que les Américains feraient une erreur qui pourrait leur coûter cher en laissant le chemin libre à l'escadre.

A Porto Rico, l'escadre espagnole sera plus près de Key West que de la Havane et les gros cuirassés américains, l'Iowa, le New-York, l'Indiana, mouillés à six milles au large, seraient pratiquement à la merci des torpilleurs espagnols. Le danger est donc très grand.

A MADRID

Madrid, 25 — On est ici de plus en plus pessimiste. Les journaux les plus modérés ne peuvent s'empêcher de trouver la situation très critique. On sait maintenant qu'à un conseil de cabinet le refus du maréchal Blanco de laisser enlever les débris du "Maine" par les Américains a été approuvé. Cet incident a créé ici une profonde sensation.

A WASHINGTON

Washington, 25 — Dans les cercles officiels, tout le monde admet que la situation est extrêmement critique et que la guerre entre les Etats-Unis et l'Espagne semble inévitable. On affirme que le président McKinley et les membres de son cabinet sont d'accord sur la politique à suivre à l'égard de Cuba et que cette politique sera désormais très énergique.

Un ancien ministre des Etats-Unis à Paris, M. Jefferson Coolidge, a dit de son côté : "Je crois que nous allons avoir la guerre et que l'Espagne commencera les hostilités lorsque nous interviendrons à Cuba. Je crois que la dynastie espagnole ne pourrait pas se maintenir si elle ne déclarait pas la guerre lorsque les Etats-Unis entreprendront d'affranchir Cuba. J'ai toujours été de cet avis, depuis qu'on agite la question, et je ne vois pas de motif de modifier mon opinion."

Le commandant Marix est arrivé ici ce matin, venant de Key West. Quelques instants avant de partir, M. Marix a dit à un journaliste : "Je ne vois pas comment on pourra éviter la guerre." Dès son arrivée, jeudi soir, le commandant Marix a fait parvenir au secrétaire de la marine le rapport du conseil d'enquête sur l'explosion du "Maine", que l'amiral Sicard l'a chargé de porter à Washington.

L'ARMEE AMERICAINE

Washington, 25 — Le major général Miles, commandant en chef de l'armée américaine, a dit aujourd'hui que ses soldats n'avaient jamais été mieux préparés à la guerre. L'armée active peut faire face aux armées de n'importe quelle puissance européenne et notre réserve, qui se compose pratiquement de toute la population masculine du pays, comprend, au bas mot, une centaine de mille hommes très bien entraînés et connaissant suffisamment le métier des armes.

La mise en état de défense de nos côtes, a été complétée pendant ces dernières années : on y met actuellement la dernière main, avec une grande activité. Les nouveaux régiments d'artillerie sont presque complètementorganisés et nous permettent déjà d'étendre effectivement notre ligne de défense.

La loi pour la réorganisation de l'armée, qui est devant le congrès, placera notre infanterie sur le même pied de perfectionnement que notre cavalerie et notre artillerie.

L'armée américaine est prête à faire so ndevoir, et elle saura le faire en face de n'importe quelle nation.

Madrid, 25 — Le gouvernement nie qu'il ait eu l'intention d'envoyer des renforts à Cuba.

"El National" publie une lettre du général Maximo Gomez au général Blanco, dans laquelle il refuse de se soumettre.

SIGNE DE GUERRE

New-York, 25 — Un signe de guerre qu'il ne faut pas négliger, c'est la mesure que viennent de prendre les armateurs anglais. Ils ont télégraphié à leurs agents, ici, que toutes les charges parties devront à l'avenir contenir la clause de guerre. Cette clause, qui est affichée au Maritime Exchange, est ainsi conçue :

"Il est entendu que le bâtiment ne sera employé qu'à un commerce strictement neutre, qu'il ne transportera pas de contrebande de guerre et qu'il ne sera pas dirigé vers des ports et état de blocus."

MOUVEMENTS SECRETS

Key-West, Floride, 25 — Le capitaine Forsyth, commandant la station navale, vient de recevoir de Washington l'ordre de refuser toute information relative aux mouvements des navires de la flotte. L'ordre est absolu et s'applique spécialement aux reporters. On le considère comme très significatif.

Londres, 25 — Le "Lloyds" regarde la situation comme plus grave aujourd'hui et demande 20 guinées pour cent, pour les risques de guerre.

PRÉPARATIFS

New York, 25---Sans faire de bruit, le Gouvernement se prépare à la guerre. Hier, il a donné un ordre important pour des instruments de chirurgie et des produits pharmaceutiques.

Londres, 25 — Les croiseurs américains San Francisco et New Orleans terminent le chargement de leurs munitions de guerre.

Le lieutenant Colwell a acheté pour les Etats-Unis un torpilleur de première classe construit pour le compte de l'Allemagne. Le navire est prêt à prendre la mer.

Madrid, 25 — Il y a eu une autre réunion de cabinet aujourd'hui. Ceci semble indiquer que la situation devient de plus en plus grave.

Le "Correspondencia" annonce que le gouvernement a demandé à Washington que le rapport sur l'explosion du "Maine" ne soit pas envoyé au congrès avant d'avoir été soumis au cabinet espagnol.

Washington, 25 — On tient de source certaine que le rapport de la commission d'enquête attribue l'explosion du "Maine", à une cause externe, mais il paraît que les experts n'ont pu indiquer exactement quelle était cette cause.

Washington, 25 — Les deux transatlantiques "St Paul" et "St Louis" vont être placés sous le commandement de l'amiral Schley à Hampton Roads. Cela lui fera cinq croiseurs à grande vitesse. Les deux commandants du "St Paul" et du "St Louis" sont déjà désignés. Le "Texas" et le "Massachusetts" seront également attachés à cette escadre.

Washington, 25 — M. Long n'est pas revenu à son bureau de la matinée. Il est resté avec le Président jusqu'à la réunion du Cabinet.

—M. Geo. Blanchette, domicilié au No 195 Poupart, a déposé, ce matin, en cour de police, une plainte contre un individu qu'il accuse de lui avoir volé une chaîne de montre. L'accusé sera probablement arrêté ce soir.

LA "PATRIE" JUGÉE PAR LES LIBÉRAUX

Opinions émises par deux sénateurs libéraux dans la discussion du " COUP DU YUKON ".

SENATEUR SCOTT (leader du parti libéral au Sénat). ---- **Je n'approuve pas les attaques des journaux contre le Sénat. Je crois que les journaux du gouvernement font considérablement de mal en critiquant le Sénat.**

SENATEUR BOULTON----En votant contre ce contrat je vote contre cette classe de législation qui permet à quelques uns de mettre dans leurs poches les capitaux du pays et les gains du peuple. Je compte que le Sénat défendra le peuple contre l'envahissement des monopoles.

Plus que jamais LA PRESSE peut dire : LE PEUPLE EST AVEC LE SENAT.

BRAVO, SENAT!

UNE DECISION IMPORTANTE

En cour de police, ce matin, M. J. L. Archambault a présenté une motion demandant que la cause de Pelletier vs la cité, soit remise à quinze jours.

Le juge Desnoyers a fait remarquer que cette cause était en suspens depuis assez longtemps déjà. Le cas en litige est assez grave pour attirer l'attention du tribunal. Il s'agit en effet de protéger la santé des employés municipaux. L'atmosphère de l'hôtel de ville est impure et il faut de toute nécessité que la ville fasse des réparations à l'hôtel de ville.

Le juge Desnoyers profite de cette circonstance pour faire remarquer combien l'atmosphère de la cour de police est mauvaise. "On ne peut, dit-il, forcer le gouvernement à faire des améliorations, mais la loi autorise la justice à protéger la santé des employés municipaux, et les tribunaux doivent forcer la ville a entretenir convenablement ses immeubles." Finalement, la requête de M. Archambault est accordée, mais le juge Desnoyers annonce qu'il n'y aura plus aucun nouveau délai.

A SAINT-HENRI

M. l'échevin S. D. Vallières, vient d'envoyer sa résignation au conseil de ville de Saint-Henri. Le conseil l'a immédiatement acceptée à l'unanimité.

A LA POLICE

Un nommé Napoléon Sénécal a été arrêté, cette nuit par les constables Saint-Louis et Jefferson, sous l'accusation d'avoir volé une certaine quantité de lard, et quelques bouteilles de liqueur dont il était porteur. La cause a été renvoyée à 8 jours pour permettre à la police de retrouver le propriétaire des objets volés.

—Francis Paré, arrêté, cette nuit,par les assistants-détectives Giguère et Gaudry, sous l'accusation d'avoir volé un certain nombre d'outils appartenant à M. Boucher, a été condamné, ce matin, à six semaines de prison.

—Les agents Gaudry et Giguère ont aussi arrêté, hier soir, un autre individu, Zénophile Gratton, accusé de refus de pourvoir aux besoins de sa famille. Gratton est un être sans coeur et sans entrailles qui, non content de vivre aux dépens de sa femme, vend encore tous les meubles de la maison pour s'enivrer. La justice devra lui demander un compte sévère de sa conduite envers sa famille.

—Trois autres arrestations pour vagabondage ont été opérées par le constable Lambert, sur une plainte de M. Marshall, de la Société Protectrice des Femmes et des Enfants. Ce sont John Donnelly, dont le procès a été fixé au 30, et Joseph Maloun et Wilfrid Terrier.

PERSONNEL

M. Thomas Conne, jr., de la "Sonne Cut Awning and Tarpaulin Co.", du carré Victoria, désire avertir le public, qu'il n'a jamais fait partie ni été concerné en quoique ce soit avec la compagnie "Trading and Mining Co. of Canada".

—Mlle Eva Routhier, 1777 rue Sainte-Catherine, étant revenue d'un voyage à New-York, invite les dames à une grande ouverture de modes qui aura lieu les 26, 28 et 29 mars. 8

SENTENCES

En Cour Criminelle ce matin

LALONDE ET DEGUIRE CHACUN SEPT ANS

Silver King obtient dix ans

Anastasie Bélanger décroche deux ans

C'était aujourd'hui le jour fixé pour le prononcé des sentences contre les malheureux qui ont été trouvés coupables de quelque délit depuis le commencement du terme des assises criminelles.

Aussi la foule qui encombrait la salle d'audience était nombreuse et composée presqu'entièrement de parents et d'amis des condamnés. On peut ainsi s'imaginer facilement que la tristesse était peinte sur tous les visages. Les parents des tristes héros du drame du Coteau du Lac, semblaient les plus affectés et il faisait peine de voir deux braves familles honnêtes, respectables et respectées qu'une parole seule du juge allait jeter plus avant encore dans l'amertume et l'angoisse, en faisant de leurs jeunes fils des criminels et des forçats. Aussi un silence glacial, un silence de mort régnait-il dans la salle, et les couloirs de la cour d'Assises quand le juge Wurtele monta sur le banc.

Il était onze heures quand le juge Wurtele a fait son apparition dans la salle.

Samuel McBride est le premier coupable appelé à la barre. McBride a été trouvé coupable d'assaut simple sur un nommé Bates. Vu qu'il en est à sa première offense, l'hon. juge Wurtele ne le condamne qu'à six mois de prison.

Alexander Mooney, coupable de vol, n'est qu'un tout jeune homme, appartenant, dit le président du tribunal, à une honnête et respectable famille,mais fréquentant des amis bien misérables qui l'ont poussé dans la voie du crime. Pour lui permettre d'abandonner ces compagnons et de devenir un bon citoyen, l'hon. juge ne le condamne qu'à trois mois de prison.

Emile Richard, convaincu d'avoir volé une robe de voiture, est un être incorrigible, qui a un bien mauvais dossier à son crédit. En 1878 il était condamné à trois ans de pénitencier, en 1881 à six mois de prison, en 1884 à six mois de prison, en 1887 à trois ans de pénitencier, en 1892 à six mois de prison, et enfin, en 1895, à six autres mois pour vol. Le juge Wurtele, qui désire protéger la société de sujets aussi nuisibles, condamne Richard à cinq ans de pénitencier.

Anastasie Bélanger, la malheureuse jeune fille, qui a cherché à faire disparaître son enfant, après sa naissance, paraît ensuite à la barre.

"Votre cas, dit le juge, est des plus pénibles. Mais vous ne me paraissez pas très intelligente. Je comprends que vous vouliez cacher votre honte, après avoir été trahie honteusement. Mais vous aviez à prendre soin de votre enfant, et à lui procurer tous les soins nécessaires. Peut-être l'avez-vous tué ? Mais ceci n'a pu être prouvé et l'on ne vous a déclarée coupable que de suppression d'un cadavre. Mais je suis ici pour protéger la société et je dois vous infliger le maximum de la peine, qui est de deux années, dans des cas semblables. Mais si je vous condamne à deux ans, il faudra vous envoyer au pénitencier de Kingston ,et comme je crois qu'en vous envoyant à la prison des femmes, à Montréal, où les bonnes Soeurs pourront peut-être faire de vous une bonne et honnête femme, j'ai décidé de ne vous condamner qu'à deux ans, moins une journée, et quand vous sortirez de là, j'espère que votre conduite sera bonne et digne."

Anastasie a entendue cette sentence avec l'indifférence la plus complète. Pas un muscle de son visage n'a bronché . Pas une larme n'est tombée de ses yeux.

Richard Morris, John Flannigan et Patrick Crow, trouvés coupables de vol chez M. Albert Ouimette sont condamnés, le premier à deux ans, le deuxième à trois ans, et le dernier à cinq ans de pénitencier. Morris a déjà purgé deux condamnations, Flannigan, une, et Crow, quatre.

Joseph Lalonde et Gédéon Deguire, héros de la tragédie de Coteau du Lac, sont alors appelés. Ils sont bien mis, paraissent bien portants et très confiants. "Votre cas, dit le Président du Tribunal, est très grave, d'autant plus grave que le crime que vous avez commis l'a été un jour de fête. Ce jour-là, vous avez fréquenté les auberges, et quand vous avez été sous l'influence de la boisson, vous avez attaqué des Italiens sans défense et vous avez tué l'un d'eux. Je ne crois pas que vous aviez dans le temps l'intention de commettre un meurtre, J'ai pour vous et vos familles de grandes sympathies. Le jury vous a recommandé à ma clémence. Le député du comté de Soulanges m'a aussi apporté une requête signée par une foule de citoyens. Mais je suis ici sous serment. Je dois faire taire mes sympathies dans l'intérêt de l'administration de la justice de mon pays. J'avais décidé de vous condamner à 20 ans de détention, mais vû la recommandation du jury, je vous fais grâce de dix ans. Vû encore les requêtes qui me sont parvenues, je vous enlève trois autres années et vous condamne donc à sept ans de détention au pénitencier de St Vincent de Paul.

Alexis Joubal, trouvé coupable de viol sur la personne de sa belle-mère,est condamné à sept ans de pénitencier. "Vous êtes une brute, lui a dit le juge, il faut vous exclure de la société."

Alphonse Varin, avant le prononcé de la sentence contre lui, demande à être envoyé au pénitencier pour y apprendre un métier et pouvoir plus tard gagner sa vie honnêtement. Le juge le condamne alors à quatre ans de pénitencier, avec pouvoir, s'il se conduit bien, d'être libéré seize mois après son incarcération.

Thomas Forest, trouvé coupable du vol de $150 à un compatriote qui partait pour le Klondyke, s'adresse alors à la Cour. Pendant une heure il raconte qu'on l'a persécuté, qu'il n'a pas eu un procès équitable. Il dit que son passé est sans tache, qu'il est allé combattre pour Pie IX en 1867 et 1868, qu'il s'est battu pour la France en 1870. Il se compare à l'enfant qui briserait une vitre en empêchant un chat de manger le dîner qu'il y a sur la table. S'il s'est emparé de l'argent de quelqu'un, c'était pour protéger ce dernier au nom du divin Crucifié et de sa mère Immaculée, il demande à la Cour de se montrer clément. Le juge Wurtele pour toute réponse le condamne à cinq ans de pénitencier.

James Kane, alias Silver King, qui a assailli si brutalement le constable Murphy devra purger une condamnation de dix ans. C'est la seizième fois que Silver King est condamné à la prison ou au pénitencier.

Amélie Lapointe, trouvé coupable d'assaut sur le chef Hébert, et qui s'est avoué coupable d'assaut sur le constable Vermette, est condamné à deux ans sur chacune de ces offenses, mais les deux sentences seront purgées concurremment, en sorte que le prisonnier pourra quitter le pénitencier dans deux ans.

TROIS ARRESTATIONS

Pour un crime d'incendie

Le détective McCaskill opère à Franklin Centre

Le 3 mars dernier, un incendie considérable réduisait en cendres l'habitation de Mme Stuart Sharp, à Franklin Centre. En dépit des efforts des citoyens, la maison et les dépendances furent entièrement détruites, et ce n'est qu'avec la plus grande peine que l'on pût empêcher les flammes de se communiquer aux habitations voisines.

Madame Sharp possédait une assurance de $1400 à la " Mutual Insurance Co.," de Huntingdon. Les circonstances particulières de cet incendie éveillèrent les soupçons du gérant, M. Philips, qui demanda un délai de quelques jours pour payer le montant réclamé. Dans l'intervalle, il manda un agent du service secret de Montréal, et il le chargea de faire une enquête minutieuse. Le détective McCaskill prit l'affaire en mains et se rendit à Franklin Centre. Il remarqua d'abord que la maison était séparée des dépendances par un espace de terrain d'environ soixante pieds. Il était donc étrange que le feu s'y fût communiqué, quand des maisons plus rapprochées avaient été épargnées. M. McCaskill apprit ensuite que le feu avait pris en même temps à la maison et aux dépendances. Une autre circonstance vint encore ajouter aux doutes du détective. Les bestiaux et les volailles avaient été conduits dans une sucrerie voisine avant l'incendie.

Poursuivant son enquête, M. McCaskill apprit qu'un jeune mulâtre nommé Johnson était au service de Mme Sharp. Il soupçonna alors que le jeune fils de Mme Sharp s'était joint à Johnson pour mettre le feu à la maison et aux dépendances, afin de toucher le montant des assurances.

Tous ces faits ont été communiqués quelques jours plus tard à M. Philips, qui a fait émaner un mandat contre Mme Sharp, son fils et le mulâtre Johnson.

L'arrestation a été opérée ce matin, lorsque Mme Sharp s'est présentée aux bureaux de la compagnie pour retirer le montant de son assurance.

Le jeune Sharp a fait des aveux complets au détective McCaskill. Les trois accusés comparaîtront devant le magistrat de Huntingdon, cette après-midi.

LA BOURSE

Montréal, 25 mars 1898.

Matinée désastreuse à la bourse, aujourd'hui. Il n'y a aucun acheteur sur le marché et par conséquent pas de marché. De sorte que ceux qui pour renforcer leurs marges à New-York, sont obligés de vendre ici, doivent accepter des prix très bas.

Le Pacifique ouvre à 80 et descend à 78 7-8, en baisse de 2 points. Il a ouvert à 83 à Londres et a clôturé à 83 1-8. Les chars urbains ont été offerts à 248 : il n'y a pas eu de vente régulière; mais deux petits lots ont été vendus à 252 et 250. Les chars de Toronto ont été vendus à 91, en baisse de 6 points sur hier soir. Les chars de Halifax faisaient hier soir 127½; ils ont été vendus ce matin à 117, baisse de 10½ points. Le Gaz était coté hier matin 191, il faisait hier soir 189; ce matin, il est tombé à 184¾. La Royal Electric est à 143½ et 144. Le Richelieu tombe de 96 à 92½. Le Câble coté hier soir 167, fait 165¾.

Les actions de banque résistent beaucoup mieux à la pression en baisse. La banque d'Hochelaga même gagne 1 point à 151. La banque du Commerce perd 1 point à 138.

La perspective pour ce soir et demain, et tant que la bourse de New-York ne sera pas revenue à son état normal est très peu encourageante pour les acheteurs ou porteurs de stocks.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith & Cie, courtiers, 77 rue St François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 3.00 heures p.m.

STOCKS	Vend.	Ach.	STOCK	Vend.	Ach.
Can. P. Ry.	79¾	79	B.Commerce	140½	138¼
Can. P. L. B.	.....	.....	B. V.-Marie	100	92
D. S. S. & A.	5%	2	B.Hochelaga	155	150
D. S. A. Pr.	5	4	N.-W. Ld. Pr.	52	50
Com. Cable	168½	165	M. Cott. Co.	159	157½
Cable C Bds.	107	100	M. Cott. Bds.	.....	.....
Cable R. Bds.	.....	.....	C. C. C. Co.	75	.....
M. Tel. Co.	179	175	C.C.C.Co.Bd	97	93
R. & O. Nav.	95	92	D. Cott. Co.	94	.....
M. Street Ry.	253½	252½	D. Cott. Bds.	.....	.....
M. S. R. New.	252	248½	Peoples H&L	37	30
M. Gas Co.	188	189¼	" H&L Bds	88	80
B. H. Tel. Co.	177½	173½	Windsor H.	100	.....
R. E. Light.	146	144	St John's Ry.	145	120
Toronto St R.	93	92¼	Cornwall R.	47½	.....
Halifax T. C.	125	120	Can. Paper.	.....	.....
Halifax T. Rs	107	105	Can. P. Bds.	108	104
R. Montreal.	245	235	Auer Light.	.....	.....
R. Ontario.	110	102	Mer. Cotton	.....	.....
R.N America	.....	106¾	Hal.H.&L.Co	.....	.....
B. Molson	206	196	Hal.H&L Bds	.....	.....
B. Toronto	235	227	Halifax Bds.	.....	.....
B. Nov. Scotia	240	200	W. L.& Trust	.....	.....
B. Marchand	182	177	Land. Con.	.....	.....
B. Marc. Hal.	.....	180	M. L. & Mort.	.....	.....
B. J.-Cartier.	100	98¾	Dom. Coal Pd	106	100
B. Qu bec	.....	120	Dom. Coal C.	17¾	14
B. Nationale	97	96	Dom Coal Bd	105	102
B. Union	115	103	Ot. El. St.	.....	.....

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pac. Ry—50 à 80, 125 à 79, 8@ à 79½, 25 à 79¾, 75 à 79½, 125 à 79, 50 à 78¾.
Loyal E. L. Co.—75 à 144, 25 à 143¾, 25 à 144, 25 à 143¾.
Halifax Elec. Tram. Co—10 à 125, 25 à 117.
Toronto Ry Co—125 à 93½, 25 à 93, 425 à 92¾, 7 à 93½, 100 à 92½, 90 à 92¾, 50 à 92, 85 à 91⅞, 600 à 91, 50 à 91¾, 100 à 91, 100 à 91¼.
Dom. Co. 1 Bds—$2,000 à 105.
Com. Cable Co.—125 à 166 50 à 165¾.
Montreal Street Ry—5 à 252, 16 à 250.
R. & O. Nav. Co.—175 à 92½.
Montreal Gaz—25 à 189, 125 à 183¾, 150 à 185, 175 à 184¾.
Montreal Gas Co., x d—100 à 181½.
Montreal Teleg. Co.—30 à 170.
Banque Hochelaga—50 à 151.
Col. Cotton Bonds—$10,000 à 90¼.
Can. Bank of Commerce—3 à 139, 1 à 138.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Can. Pac. Ry—25 à 79, 125 à 78¾, 25 à 78⅞, 700 à 78⅝, 50 à 78¾, 375 à 79.
Montreal St. Ry—150 à 248, 25 à 249½, 279 à 250, 50 à 251½, 50 à 254.
Com. Cable Co—50 à 165¾.
Montreal Gas Co—75 à 184¾, 25 à 184½, 25 à 184½, 75 à 185, 25 à 186, 50 à 186¼.
Toronto Railway Co—25 à 91, 50 à 91¼, 50 à 91¼, 370 à 92, 25 à 92¼.
Montreal Gaz Co., x d—75 à 181½, 100 à 182.
R. & O. Nav Co—50 à 92.
Halifax Elec. Tram. Co.—90 à 120.
Dominion Cotton Mill Co—25 à 90.

BOURSE DE NEW-YORK

VALEURS	Ouv.	Clot.	VALEURS	Ouv.	Clot.
A. Cotton Oil	.....	15½	Manh. Elev.	93	92⅞
A.C.Oil, pref.	.....	.....	Mis. Pacific.	24¼	23
A. Tobac. Co.	92⅜	92⅜	Mich. Cent.	.....	101½
A.T. Co. pref.	.....	.....	Nat. Lead Co	26⅞	26½
A.Sug. Rfg Co	112	109¾	N. Lead Co. p.	.....	.....
A.S. Rfg. Co. pref	104	103¾	North Amer.	.....	5¼
A.S.R.C. pref	6¾	6¼	N. Pac. C.n.	20¾	20
A. Sp. Mfg Co.	.....	.....	N. Pac. p. n.	59	58
A.S.M.C. pref	10½	10½	N.Y. C. & H.	107¾	105¾
A.T. & S. F. p.	23½	23⅜	N.Y.L.E.&W	.....	11¾
A.T. & S.F. pr.	.....	15¾	" 1 p.	16¾	16⅜
Balt. & Ohio.	.....	25	" 2 p.	14¾	31½
B. State Ga.	2%	79⅝	N.Y.C. & St L.	.....	14
Can. Pac.	45¼	44½	N.Y.C. & St L.	.....	.....
C. n South.	17½	17½	N.Y.S. & W. p.	.....	.....
Ches. & Ohio.	87¼	86¼	Omaha Com.	36½	65½
C. B. & Quincy	87⅝	87	Pacific Mail.	22½	22⅜
Chicago Gas.	114⅜	114⅜	Reading	.....	.....
C. & N. West	81	80¾	Pullman	.....	.....
C. R. I. & Pac.	86¾	86¼	South. R. C.	7⅝	7⅝
C.M. & S. Paul	170¾	168	South. R. p.	24⅝	24½
Con Gas. N.Y.	.....	2.0	Stan. R. & T.	.....	.....
C. C. C. & St L.	.....	.....	Tenn. C. & I.	17⅞	17⅝
D. Lack. & W.	.....	106¾	Texas Pacific	.....	9
Del. & Hud.	.....	.....	U.S. Leath. C.	.....	.....
D. & R. G. pref	.....	.....	U.S. Leath. p.	55	55
D. S. S. & At.	.....	.....	U. S. Rub. C.	.....	.....
" pref	31	30½	U. S. Rub. p